Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8170995
Centre d'intérêt: 00

Fédération des cégeps (Québec) Opération R.E.P.O..

L'éducation populaire au cégep : rapport final de l'Opération REPO / Jacques Bonin avec la collab. de Jacques Des Groseilliers. -- Montréal : Fédération des cégeps, d.l. 1980.
130 p, [34] f ; 28 cm.

Titre de la couv.

ISBN 2-89100-000-5

Cote Dewey: 374'.9714/F293e Cote LC: LC/5254.2/.Q3

Descripteur(s): *Education populaire *Enseignement public *Education des adultes *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *REPO (Opération)

Rapport final de l'Opération REPO (Opération de recherche en éducation populaire), précédé d'une présentation de l'ensemble des activités de cette opération réalisée à la demande de la Direction générale de l'éducation des adultes (DGEA). Les objectifs visés par cette opération étaient les suivants: faire l'inventaire des réalisations des cégeps en éducation populaire; créer un mouvement de réflexion autour du développement de ce type d'éducation au niveau collégial; influencer la DGEA dans l'élaboration d'une politique d'intervention et de soutien aux cégeps en ce domaine.

Dans le cadre de l'étape de recherche incluse dans l'opération, cinq questionnaires (reproduits en annexe) ont été conçus; ils ont été pré-testés puis administrés, de mai à juillet 1979, dans chacun des cégeps. Ces questionnaires portaient sur: la confection d'une liste générale des projets de tous les cégeps en ce domaine; la description des activités pertinentes; les opinions des coordonnateurs des services d'éducation des adultes; la cueillette d'information sur les usagers. L'étape de sensibilisation consistait dans la convocation de comités régionaux qui ont échangé sur leurs conceptions de l'éducation populaire, examiné les orientations que les collèges se donnaient en ce domaine et participé à la définition d'un projet collectif.

L'opération a révélé un chevauchement discordant de deux grands types de clientèle: la clientèle atomisée et les clientèles regroupées auxquelles correspondent des types différents de profils d'activités, de profils d'usagers et de philosophies sociales. Au niveau des opinions, la clientèle regroupée exerce un leadership certain et ses projets sont les plus novateurs, cependant l'organisation va en sens inverse de cette tendance. On peut résumer ainsi les trois recommandations qui sont formulées: traiter de façon spécifique les deux grandes clientèles et leurs projets; que cette politique ait pour point de départ les clientèles visées, identifiées avec le plus de précision possible;

accorder la priorité aux clientèles regroupées.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: jr

EDUQ 8170995

L'éducation populaire au cégep

rapport final de l'opération REPO

Jacques Bonin
avec la collaboration de
Jacques DesGroseilliers

Fédération des cégeps/**Avril 1980**

E D U Q 8170995

notre réf.

Montréal, le 22 février 1980

Monsieur Robert Diamant
Directeur général
Direction générale de l'éducation des adultes
Edifice G, 21e étage
1035 de la Chevrotière
Québec, Qué.
G1R 5A5

Monsieur le Directeur général,

C'est avec plaisir que nous déposons à la DGEA le rapport final de la recherche sur les réalisations des cégeps en éducation populaire.

Nous croyons que l'opération REPO a atteint les objectifs sur lesquels nous nous étions entendus au début de l'opération:

- tracer un bilan prospectif des réalisations des cégeps en éducation populaire;
- créer un mouvement de réflexion autour du développement de l'éducation populaire dans les cégeps;
- influencer la DGEA dans l'élaboration d'une politique d'intervention et de soutien à l'éducation populaire dans les cégeps.

Le présent rapport trace un portrait fidèle de la situation de l'éducation populaire dans les cégeps. Au-delà d'une simple description des faits, l'analyse qu'il propose apporte, à notre avis, un point de vue éclairant sur le phénomène de l'éducation populaire à tous les niveaux scolaires.

CEGEP Fédération des cégeps
1940, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal, (Québec) H2B 1S2 — Tél.: 381-8891

L'élément le plus stimulant de l'opération REPO a sans doute été la démarche de réflexion que les comités régionaux ont faite à travers leurs rencontres, la réalisation de leurs projets collectifs et le colloque qui réunissait tous les comités régionaux en septembre dernier à Québec. Cette étape a favorisé une collaboration non compétitive des collèges et des régions et a permis un mouvement de concertation nouveau. Sa réussite témoigne de l'intérêt réel du réseau collégial pour l'éducation populaire.

Quant au dernier objectif que nous poursuivions, nous croyons que l'ensemble du rapport permettra à la DGEA de définir une politique de soutien à l'éducation populaire de manière plus éclairée.

Dans le but de mieux atteindre ce dernier objectif, les membres du comité d'orientation désirent vous faire part des fruits de leur réflexion suite à la lecture de ce rapport. Nous voulons ainsi, à l'intention du gestionnaire et dans le but d'influencer sa démarche de définition d'une politique de soutien, dégager quelques implications opérationnelles des résultats de cette étude scientifique.

Il ressort du rapport de recherche qu'on trouve à tous les niveaux scolaires sensiblement les mêmes clientèles, les mêmes activités, les mêmes approches et le même discours. L'éducation populaire y apparaît comme un mouvement social, un phénomène qui transcende les niveaux scolaires mais aux usages sociaux duquel participent aussi bien les commissions scolaires, les collèges, les universités, les OVEP et d'autres organismes sociaux. Il serait malheureux que les collèges soient tenus à l'écart de ce mouvement alors même que, malgré un manque de ressources évident, ils y ont déjà démontré leur intérêt et leur dynamisme.

Il nous apparaît en conséquence illusoire de vouloir baser une politique de soutien à l'éducation populaire sur la notion de caractères spécifiques à un niveau. Ces caractères existent certes, mais comme éléments du potentiel propre à un type d'établissements, et non à titre de critères qui définissent ce qu'est l'éducation populaire.

Les cégeps constituent de fait des lieux ressources pour l'éducation populaire. Et si chaque niveau scolaire présente ses avantages et ses inconvénients, les cégeps peuvent revendiquer la variété et la polyvalence de leurs contenus, leurs ressources spécialisées, leurs possibilités de collaboration multidisciplinaire et leur image auprès de la population.

Ajoutons que la conjoncture particulière de rattrapage scolaire qui prévalait il y a dix ans lorsque le mandat de l'éducation populaire fut donné aux commissions scolaires n'est plus la même aujourd'hui. La scolarité moyenne de la population adulte s'est beaucoup élevée depuis. Il semble bien que la notion d'éducation continue, qui englobe les services d'éducation populaire, devra dans l'avenir s'actualiser dans les cégeps, lieu naturel de poursuite d'une démarche de formation post-obligatoire.

La réalisation de l'opération REPO dans les cégeps a laissé entendre l'intention de la DGEA de fournir aux collèges des ressources pour l'éducation populaire. La démarche amorcée dans les comités régionaux a créé des attentes et a permis aux intervenants de prendre conscience et de préciser les besoins de leur région, leurs propres possibilités et les conditions organisationnelles minimales sans lesquelles l'éducation populaire ne saurait espérer une certaine pérennité.

L'opération REPO est venue à point pour le réseau collégial et elle a permis d'accélérer un processus de prise de conscience et de maturation à l'égard de l'éducation populaire. Il faut maintenant qu'une politique de soutien vienne répondre aux attentes créées par cette opération.

En conséquence,

1. Nous recommandons que les cégeps accèdent au soutien à l'éducation populaire.

2. Nous sommes conscients que l'accès définitif du niveau collégial au soutien à l'éducation populaire suppose la définition d'une politique globale à cet égard.

3. Nous souhaitons que la définition de cette politique globale n'entraîne pas de délai à l'octroi du soutien dont les cégeps ont besoin pour poursuivre leur démarche et élargir leur expérience en éducation populaire.

4. Aussi recommandons-nous qu'un programme de soutien aux interventions en éducation populaire soit offert dès cette année aux institutions qui le désirent, dans le respect du vécu des cégeps et des régions.

Les membres du comité d'orientation,

Laurent Denis, DGEA
Gilles Dubé, c.e.a., cégep de Rivière-du-Loup
Michel Lemay, coordonnateur des services à la collectivité,
cégep de Rosemont
Jeanne LeRoux, agent de recherche, Fédération des cégeps
Marcien Proulx, c.e.a., cégep de Granby
Claude Vézina, c.e.a., cégep Bois-de-Boulogne
Jacques Vézina, d.s.p., cégep de Jonquière

Table des matières

page

CHAPITRE 1

INTRODUCTION GENERALE 3
Présentation de l'ensemble des activités de l'opération REPO 3
Présentation du rapport final 13

CHAPITRE 2

LES ACTIVITES D'EDUCATION POPULAIRE 17
Introduction 17
Première série de résultats 18
Pistes dégagées de la première série de résultats 34
Deuxième série de résultats 37
Synthèse des résultats 46
Nombre d'usagers 53
Les usages sociaux de l'éducation populaire 58

CHAPITRE 3

OPINIONS SUR L'EDUCATION POPULAIRE 65
Introduction 65
Présentation des résultats 66
Commentaires 76

CHAPITRE 4

L'EDUCATION POPULAIRE ET LES NIVEAUX SCOLAIRES AUTRES QUE LE CEGEP 79
Introduction 79
Discussion 79
Commentaire général 86

CHAPITRE 5

LES ACTIVITES DES COMITES REGIONAUX 91
Introduction 91
Synthèse des rencontres des comités régionaux 91
Présentation des projets 99

page

CHAPITRE 6

LES USAGERS DE L'EDUCATION POPULAIRE 113
Introduction 113
Présentation des résultats 116
Commentaire 123

CHAPITRE 7

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS 127
Synthèse 127
Recommandations 129

ANNEXE I : Spécificité des ressources des cégeps en éducation populaire. Rapport du sous-comité.

ANNEXE II : Démarche opérationnelle de préparation des activités en éducation populaire, dans un cégep

ANNEXE III: Décision du comité d'orientation au sujet des projets des comités régionaux

ANNEXE IV : Questionnaires

ANNEXE V : Liste des documents annexes du rapport de recherche de l'opération REPO déposés au centre de documentation du CADRE et disponible pour consultation

CHAPITRE 1

1. Introduction générale

PRESENTATION DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'OPERATION REPO

PROBLEMATIQUE DE DEPART

Depuis plusieurs années déjà, les services d'éducation aux adultes des cégeps offrent à leur clientèle des activités en éducation populaire. Ces activités se situent sur un très large éventail allant de cours de type socio-culturel jusqu'à des interventions de soutien à l'organisation de groupes en vue de leur promotion collective.

Cet éventail reflète bien les différences de perception de ce que peut être, pour un cégep, la formation populaire. De plus, ce ne sont pas tous les cégeps qui offrent de telles activités; certains estiment qu'il n'est pas de la mission des cégeps d'en offrir; d'autres trouvent que les commissions scolaires sont mieux placées pour le faire puisqu'elles sont subventionnées à cet effet alors que de telles interventions ne peuvent compter sur aucune subvention au niveau collégial.

Comme, d'autre part, les interventions en éducation populaire sont encore marginales par rapport au volume total des interventions des SEA, les praticiens de l'éducation populaire au collégial n'ont eu jusqu'à maintenant que très peu d'occasions de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques.

C'est donc en ces termes que se posait la problématique de départ à la mi-février 1979 et c'est sur cette base qu'a été élaboré et effectué un "Inventaire prospectif des réalisations des cégeps en éducation populaire".

Bien qu'au départ l'opération était désignée par le titre "Inventaire prospectif des réalisations des cégeps en éducation populaire", l'équipe de recherche, pour des raisons pratiques faisant appel à la simplicité et respectant la culture populaire du réseau qui avait déjà commencé à désigner l'opération comme étant une "recherche sur l'éducation populaire", a rebaptisé le projet et lui a donné le nom sous lequel il a pris son envol: Opération REPO c'est-à-dire Opération de Recherche en Education populaire.

HISTORIQUE DU PROJET

Dans un texte daté du 16 janvier 1979 ayant pour titre "Pour une problématique d'intervention de la DGEA dans les cégeps en éducation populaire", la Direction générale de l'éducation des adultes exprimait sa "volonté d'offrir aux cégeps un support particulier dans le domaine de leurs activités en éducation populaire".

A cet effet, la DGEA demandait à la Fédération des cégeps de réaliser un inventaire prospectif des interventions des cégeps en éducation populaire, de manière à lui permettre d'établir les grandes lignes d'orientation d'une politique en ce domaine.

Le document du 16 janvier conviait à la réalisation de trois grands objectifs:

1 - "Obtenir un portrait de la situation de l'éducation populaire dans les cégeps, avoir une connaissance de la réalité: des pratiques actuelles, des orientations sous-jacentes ainsi que des perspectives d'avenir."

2 - "Permettre aux organismes d'influencer la DGEA dans l'élaboration des politiques en éducation populaire."

3 - "Permettre à la DGEA d'élaborer une politique d'intervention et de support en éducation populaire dans les cégeps."

A la mi-février 1979, la Fédération des cégeps proposait un projet précisant les objectifs et l'organisation de la recherche, l'échéancier, les prévisions budgétaires, et ce projet était accepté.

En mars, un comité d'orientation était formé conformément à la demande exprimée dans le document du 16 janvier. Ce comité se réunissait au début d'avril pour revoir la problématique du projet de recherche, revoir le mandat du comité d'orientation, revoir et préciser les étapes du projet et mettre au clair les implications en termes d'échéancier et de personnel.

Au début d'avril, le personnel était embauché et l'équipe de recherche était constituée. A la fin d'avril était publié le Guide des opérations REPO. Le 17 mai 1979, les activités de recherche étaient déjà commencées et le premier comité régional était en réunion. L'opération était tout à fait enclenchée.

RESULTATS VISES

Dès la première rencontre du comité d'orientation, et selon les termes du projet, il est assumé que l'opération REPO vise globalement trois résultats.

Au terme de l'opération:

1 - un inventaire faisant voir ce qui se fait et ce qui pourrait se faire en éducation populaire dans les cégeps aura été réalisé;

2 - un mouvement de réflexion et d'incitation autour du développement de l'éducation populaire dans les cégeps aura été créé;

3 - une certaine spécificité des interventions des collèges aura été dégagée.

Après de longues discussions, l'équipe de recherche a cru bon de ne pas investir d'énergie dans l'atteinte du troisième résultat.

Pour arriver à dégager de façon significative la spécificité des interventions des collèges, il eût fallu pouvoir comparer ce qui se fait dans le réseau collégial avec ce qui se fait aux niveaux universitaire et secondaire. Or, à la connaissance de l'équipe de recherche, aucune donnée n'était disponible pour établir adéquatement cette comparaison. De plus, il était utopique de penser réunir les données nécessaires dans le laps de temps dont nous disposions.

Le comité d'orientation a donc formé un sous-comité qui avait pour mandat d'explorer la spécificité des interventions des collèges en éducation populaire. Le rapport de ce sous-comité se trouve en annexe.

STRUCTURE D'ENCADREMENT ET STRUCTURE OPERATIONNELLE DE L'ENSEMBLE DE L'OPERATION

Pour mener à bien les trois étapes de l'opération, deux structures ont été mises en place: une structure d'encadrement et une structure opérationnelle.

La structure d'encadrement

La DGEA était le commanditaire du projet et à ce titre elle le finançait. La Fédération des cégeps via son Secteur Développement et Communications (SDC) en était le maître d'oeuvre. Madame Louise Chené, directeur du Secteur Développement et Communications de la Fédération des cégeps, était donc le porteur du dossier pour la Fédération et, de ce fait, le principal interlocuteur face à la DGEA.

Dans l'exercice de son mandat, le SDC a mis sur pied une équipe de recherche composée de quatre personnes:

- un coordonnateur de recherche, madame Jeanne LeRoux, agent de recherche au SDC, qui avait pour mandat de coordonner toutes les opérations du projet;
- un chercheur, monsieur Jacques Bonin, sociologue consultant, qui avait pour mandat de concevoir et produire les instruments de cueillette des données nécessaires à l'étape I Recherche,

recueillir, compiler et interpréter les données recueillies aux étapes I Recherche, II Sensibilisation et III Exploration et, finalement, rédiger les rapports d'étapes et le rapport final;

- un agent de recherche responsable de la dimension animation, monsieur Jacques Des Groseilliers, consultant en formation et en développement organisationnel, qui avait pour mandat de mettre en place les comités régionaux, bâtir les instruments de travail des comités, assurer le fonctionnement des comités à l'étape II Sensibilisation, animer les rencontres des comités régionaux, compiler et transmettre les informations nécessaires et enfin collaborer à la rédaction du rapport final;

- une secrétaire. Madame Madeleine Bellerose et madame Pauline Paquette se sont à tour de rôle partagé la responsabilité de cette fonction en assumant les tâches de secrétariat auprès du personnel de recherche.

<u>La structure opérationnelle</u>

Alors que la structure d'encadrement indique les liens de responsabilité des membres de l'équipe de recherche, la structure opérationnelle renvoie au modèle opératoire de l'opération et vient régir, en souplesse, les modes de participation des différents acteurs. Cette structure compte deux niveaux. Au premier niveau se situe le comité d'orientation et au second niveau apparaissent les comités régionaux.

Le comité d'orientation

Conformément à la demande de la DGEA, un comité d'orientation réunissant un représentant de la DGEA, un représentant de la Fédération des cégeps et des personnels des collèges concernés par le développement de l'éducation populaire, a été mis sur pied.

Le comité d'orientation avait pour mandat de remplir les fonctions suivantes:

- préciser les orientations de l'opération à chacune de ses phases;

- apporter son appui critique aux démarches de recherche et d'animation;

- choisir parmi les projets des comités régionaux ceux qui bénéficieront de suivi particulier en terme d'exploration;

- promouvoir la bonne marche des opérations;

- recevoir les résultats à chacune des phases du projet ainsi qu'à l'étape finale.

Liste des membres du comité d'orientation:

Monsieur Laurent Denis, spécialiste en sciences de l'éducation, Direction générale de l'éducation des adultes;

Monsieur Gilles Dubé, adjoint au directeur des services pédagogiques au cégep de Rivière-du-Loup;

Monsieur Michel Lemay, coordonnateur des services à la collectivité au cégep de Rosemont;

Monsieur Marcien Proulx, responsable du service de l'éducation des adultes au cégep de Granby;

Monsieur Claude Vézina, coordonnateur de l'éducation permanente au cégep Bois-de-Boulogne;

Monsieur Jacques Vézina, directeur des services pédagogiques au cégep de Jonquière;

Madame Jeanne LeRoux, coordonnatrice de l'opération REPO et agent de recherche au Secteur Développement et Communications de la Fédération des cégeps.

Les comités régionaux

Au nombre de huit, les comités régionaux étaient constitués d'un représentant du service d'éducation des adultes de chaque cégep ou campus.

Ils avaient pour mandat de réaliser les points suivants:

a) se réunir à quatre reprises dans l'intervalle mesuré entre les mois de mai et septembre 1979;

b) échanger et partager leurs conceptions de l'éducation populaire;

c) échanger et partager les orientations de leurs collèges en éducation populaire;

d) concevoir et opérationaliser un projet collectif en éducation populaire;

e) réaliser leur projet collectif;

f) échanger sur les principaux thèmes prospectifs se dégageant de leurs expériences en éducation populaire.

A la fin d'août, un neuvième comité régional a été formé.

S'étant engagés activement dans divers comités régionaux, les collèges anglophones de la région de Montréal ont constaté qu'à maints égards leur problématique et leur vécu différaient de ce qui se vit dans le réseau.

Comme la troisième rencontre des comités invitait ceux-ci à définir un projet collectif qui réponde à leurs besoins et qui fasse avancer la problématique de l'éducation populaire, les cégeps anglophones de la région de Montréal ont souhaité former un comité ad hoc au comité régional de Montréal et ainsi bâtir leur propre projet collectif.

Le comité ad hoc a donc été mis sur pied et les cégeps anglophones s'engageaient toutefois à ne pas cesser ou diminuer leur participation à leur comité régional initial.

Tous les cégeps du réseau, sauf deux, ont participé activement au travail des comités régionaux.

OPERATIONALISATION DES ETAPES

L'opérationalisation de la recherche a suivi à quelques variantes près le processus opérationnel qui a été établi à la fin d'avril 1979. Le tableau en page suivante illustre l'ensemble de l'opérationalisation.

Originairement, les étapes I, II et III devaient se succéder l'une à l'autre. A cause de l'échéancier vraiment trop serré, l'étape Sensibilisation et l'étape Recherche se sont faites simultanément.

A l'aide de ce tableau, il serait bon de revoir le déroulement de chacune des étapes.

Au point de départ, la Direction générale de l'éducation des adultes commande à la Fédération des cégeps un inventaire prospectif des réalisations des cégeps en éducation populaire.

La Fédération des cégeps via son Secteur Développement et Communications répond à la demande en produisant un projet de recherche. Celui-ci étant accepté, il devient l'opération REPO.

Par la suite un comité d'orientation est formé conformément à la demande et au projet. Le comité d'orientation s'étant réuni pour revoir et préciser les étapes du projet, l'action commence par la réalisation simultanée des étapes I Recherche et II Sensibilisation.

Etape I Recherche

Dans le cadre de cette étape, une série de cinq questionnaires est conçue. Ces questionnaires portent sur:

- la confection d'une liste générale des projets de tous les collèges et campus en éducation populaire;
- la description des activités d'éducation populaire;

PROCESSUS OPÉRATIONNEL DE L'OPÉRATION REPO

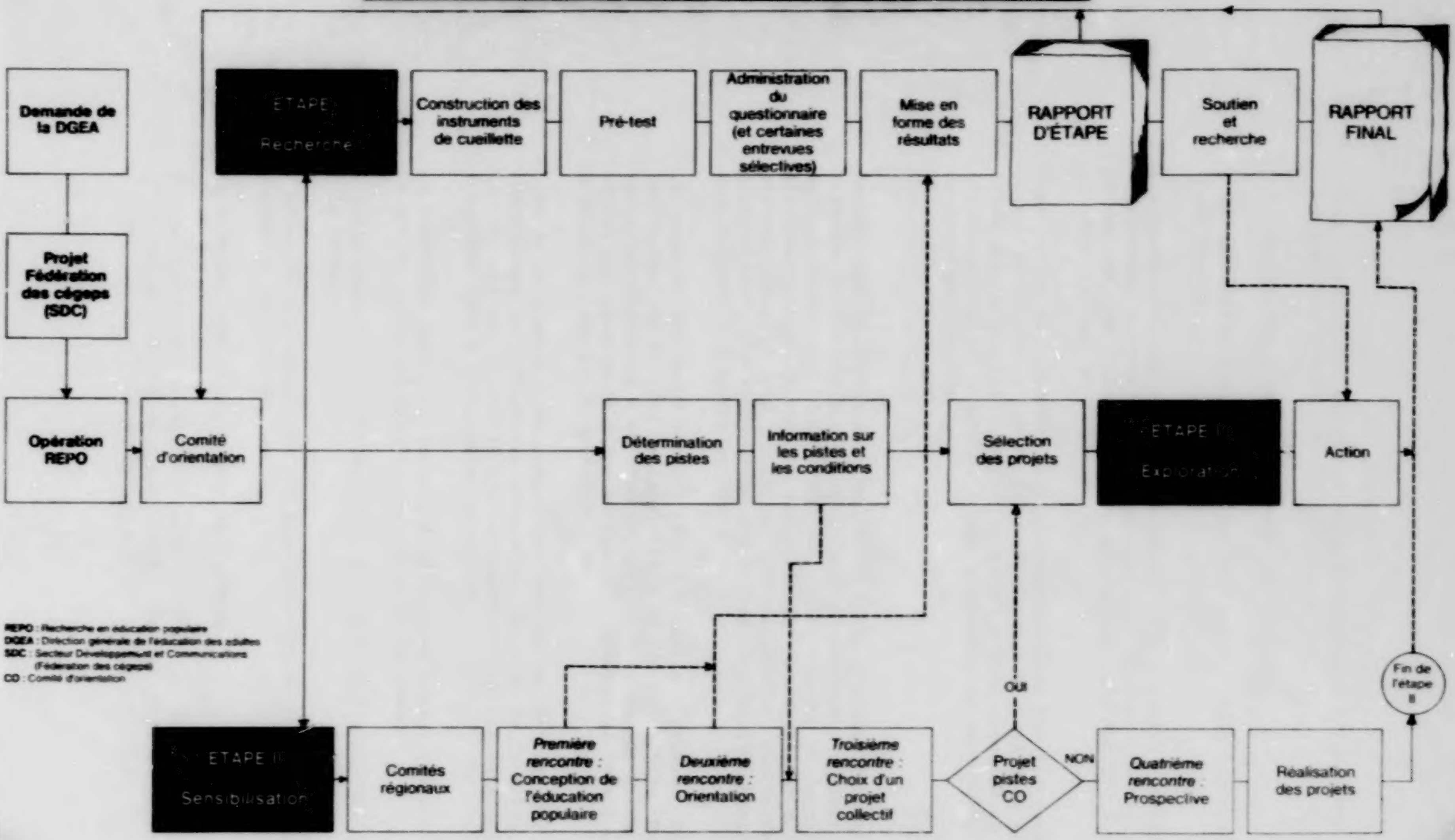

REPO : Recherche en éducation populaire
DGEA : Direction générale de l'éducation des adultes
SDC : Secteur Développement et Communications (Fédération des cégeps)
CO : Comité d'orientation

- les opinions des coordonnateurs des services d'éducation des adultes sur l'éducation populaire;

- la cueillette d'information sur les usagers;

- la cueillette d'information sur les usagers mais regroupés par projet.

Ces questionnaires ont été pré-testés dans certains collèges représentés au comité d'orientation. Les ajustements nécessaires ont été faits et ils ont ensuite été administrés à chacun des collèges et campus.

Dans le cas où certains collèges considéraient que les questionnaires ne rendaient pas suffisamment compte de leur vécu et de leurs pratiques, ils pouvaient demander à être entendus en entrevue sélective. Quelques cégeps seulement se sont prévalus de cette possibilité.

Etape II Sensibilisation

Pendant que se déroulaient ces opérations, l'étape II Sensibilisation allait bon train. Huit comités régionaux avaient été mis sur pied. Les comités ont été formés non pas en fonction des traditionnelles régions administratives mais plutôt en respectant les affinités des cégeps (grands centres, banlieues et périphéries), les réalités géographiques et l'intérêt manifesté à participer à l'opération REPO.

Les comités régionaux se sont réunis à quatre reprises. Deux rencontres ont eu lieu de la mi-mai à la fin juin 1979. Une troisième rencontre a eu lieu en août 1979 et la quatrième rencontre qui réunissait à Québec tous les membres de tous les comités a eu lieu le 26 septembre 1979.

Lors de la première rencontre, les comités ont échangé sur leurs conceptions de l'éducation populaire. Lors de la deuxième rencontre, ils ont travaillé les orientations que les collèges se donnaient face à l'éducation populaire.

La troisième rencontre servait à définir un projet collectif. Ce projet collectif devait avoir deux aboutissants:

- faire avancer la problématique de l'éducation populaire dans le réseau;

- répondre aux besoins et aux questions que se posaient les membres des comités.

La démarche suivie était donc la suivante:

1 - le comité d'orientation, suite au dépôt du rapport d'étape, a dégagé des pistes d'exploration susceptibles de faire avancer la problématique de l'éducation populaire. Ces

pistes d'exploration ont été explicitées et envoyées à tous les membres des comités régionaux avant la troisième rencontre;

2 - lors de la troisième rencontre, les comités étaient placés devant l'alternative suivante:

- soit qu'ils décidaient de ne pas tenir compte des pistes du comité d'orientation, auquel cas ils définissaient un projet collectif propre à répondre à leurs questions et à leurs besoins. Le cas échéant, ils faisaient la quatrième rencontre sur la prospective, réalisaient leur projet, remettaient leur rapport à l'équipe de recherche et mettaient fin ainsi à leur collaboration dans le cadre de l'étape II Sensibilisation;
- soit qu'ils décidaient de tenir compte des pistes d'exploration du comité d'orientation, auquel cas ils définissaient un projet collectif et ce projet était envoyé au comité d'orientation. Après étude du projet, le comité d'orientation pouvait décider de retenir le projet ou non. Dans le cas où le projet était retenu, il était inscrit dans la phase III Exploration.

A ce titre, le comité régional pouvait bénéficier d'un support technique de l'équipe de recherche et d'un budget attribué par le comité d'orientation.

En contrepartie, le comité régional s'engageait à répondre aux attentes spécifiques qui lui avaient été manifestées par le comité d'orientation.

Par la suite, il participait à la quatrième rencontre, réalisait son projet, remettait les rapports demandés et mettait ainsi fin à sa collaboration dans le cadre des étapes II et III de l'opération REPO.

__Etape III Exploration__

Tous les comités régionaux ont tenu compte des pistes du comité d'orientation et, de ce fait, tous les comités ont travaillé activement à l'étape III Exploration.

Le chapitre 5 du présent rapport rend compte des quatre rencontres des comités régionaux et des projets collectifs qu'ils ont définis et réalisés.

PRESENTATION DU RAPPORT FINAL

Le présent document constitue la synthèse de toutes les activités de l'opération REPO.

Une batterie de cinq questionnaires (reproduits en annexe) nous a permis d'analyser les activités (section 2), les opinions des CEA (section 3) et les usagers (section 6) de l'éducation populaire.
Nous avons également analysé les activités des comités régionaux (section 5) ainsi que divers documents portant sur l'éducation populaire au Québec (section 4).
Ces analyses se terminent par une synthèse et des recommandations (section 7).

CHAPITRE
2

2. Les activités d'éducation populaire

INTRODUCTION

Nous présentons ici les résultats du questionnaire intitulé "Fiche d'identification des projets en éducation populaire au niveau cégep".

Cette section se découpe en six parties:

- Première série de résultats
- Pistes dégagées de la première série de résultats
- Deuxième série de résultats
- Synthèse des résultats
- Nombre d'usagers
- Les usages sociaux de l'éducation populaire

La première série de résultats consiste en une analyse des questionnaires reçus le 31 mai 1979. Cette analyse partielle répond à la demande du comité d'orientation qui voulait lire un rapport d'étape avant de prendre des décisions pour la suite de l'opération REPO. Ce rapport d'étape fut effectivement remis au comité d'orientation et distribué dans le réseau collégial.

La deuxième série de résultats consiste en une analyse des questionnaires arrivés en retard c'est-à-dire après le 31 mai 1979.

La synthèse des résultats effectue l'analyse des deux précédentes séries de résultats.

Le nombre d'usagers est un recensement des usagers impliqués dans tous ces projets d'éducation populaire.

Les usages sociaux de l'éducation populaire consistent en une analyse plus théorique des résultats.

Dans cette section, les projets éducatifs sont regroupés d'abord en catégories descriptives qui ne sont pas au même niveau théorique les unes par rapport aux autres. Ces catégories descrip-

tives permettent d'effectuer une analyse qui les transforme en catégories d'analyse se situant au même niveau théorique.

De plus, dans l'étude de la fréquence des projets, nous ne tenons pas compte du nombre de groupes d'usagers qui ont participé à un même projet: les fréquences sont celles des projets et non celles des groupes d'usagers. Nous traitons dans la rection "Nombre d'usagers" la fréquence des usagers à un même projet.

PREMIERE SERIE DE RESULTATS

LES ACTIVITES SPORTIVES

Un total de 26 projets figure dans cette catégorie.

Le profil de cette activité est très homogène. Les objectifs sont essentiellement d'apprendre un sport aux usagers. De plus, on mentionne quelquefois l'objectif d'améliorer la condition physique de la communauté.

L'origine de l'activité se situe dans la demande extérieure et le cégep conjointement, pour les 2/3 des cas, et dans le cégep seul, pour les autres cas.

Les ressources proviennent du cégep essentiellement. Dans deux projets cependant, d'autres organismes sont impliqués en tant que ressource.

Les réalisations se résument à la formation qui a été dispensée. Dans un cas, on note que la concertation inter-organismes est devenue une véritable réalisation du projet.

La clientèle est constituée de la communauté locale dans tous les cas. Cette clientèle est strictement atomisée. Elle n'était ni unifiée, ni structurée avant de participer à cette activité et ne le sera pas davantage après cette participation (un seul projet mentionne que le groupe de participants existera "peut-être" sans le cégep). Ce sont donc des individus isolés qui arrivent au projet et qui en sortent.

Le modèle pédagogique est essentiellement celui du cours traditionnel c'est-à-dire de la relation professeur-étudiant. Le rôle du cégep consiste à organiser le cours, à assurer le soutien matériel et à dispenser la formation.

Le cégep possède un infrastructure matérielle (installations sportives) et humaine (des spécialistes compétents); on nous dit même que dans certaines régions le cégep est la seule institution à les posséder, et c'est en étant bien assis sur cette base solide que ce service parle à la communauté.

Club sportif

Cette activité se distingue des précédentes non par son contenu mais par son modèle: former une association ou un club.

Bien que nous n'ayons recensé qu'un seul projet de cette nature, dans l'univers sportif, son originalité mérite notre attention.

Au niveau des ressources, le cégep s'adjoint d'autres organismes. La clientèle est constituée de jeunes adultes (30 ans), plus favorisés que la moyenne de la communauté (les participants sont de niveau collégial et même davantage) et exercent des occupations dans la catégorie cols blancs. Cette clientèle est atomisée au départ mais sera cimentée par la nature même du projet.

Le cégep assume ici le rôle d'organisateur, en plus d'assumer le soutien matériel, la formation et le recrutement de la clientèle.

Cours de sciences, d'arts et métiers et de culture générale

A regarder d'abord simplement les sujets de ces cours, nous obtenons la distribution suivante:

Sujets	Nombre de projets
A - Sciences	
Astronomie	2
B - Culture générale	6
C - Arts et métiers	
1) Arts moyens:	
- Ebénisterie	1
- Photographie	3
- Taille de pierres précieuses	1
- Gemmologie	1
- Décoration intérieure	1
- Artisanat	4
2) Techniques et métiers:	
- Grapho-analyse	2
- Reproduction-audio	1
- Dépannage automobile	1
- Horticulture	1
- Connaissance des vins	1
- Bridge	1
- Artisans	1
3) Arts nobles:	
- Peinture et dessin	3
- Chant	1
Total:	31

Tableau 1: Distribution par sujets des cours de sciences, d'arts et métiers et de culture générale, en éducation populaire. Première série de résultats.

Cette distribution nous enseigne que les sujets de cours se situent surtout au niveau des arts moyens, des techniques et métiers, et de la culture générale.

Les arts moyens reposent largement sur une technique et des outils dont ils ne sont pas encore affranchis. Pour la majorité de ceux qui produisent un art moyen, l'intérêt pour la technique et l'outil est plus grand que l'intérêt pour le produit. Ou

encore on peut dire que la "beauté" du produit, dans le cas de l'artisanat entre autres, s'explique par la "quantité de travail" ou par "l'usage d'une machine" qui garantissent aux spectateurs que le produit doit être en effet bien beau.

Si nous ajoutons ces sujets à ceux, évidemment techniques, que sont les métiers, nous pouvons penser qu'une majorité de cours sont axés sur une technique plus que sur une théorie (c'est le contraire de la culture savante) et que c'est la connaissance et l'usage de cette technique que les usagers désirent et qui leur permettront de s'exprimer, de se distinguer.

Les objectifs sont strictement de l'ordre de l'apprentissage. On ajoute parfois que c'est dans l'objectif d'ouvrir le cégep au milieu que de tels cours sont donnés.

La majorité de ces projets originent conjointement du cégep et d'une demande de l'extérieur.

Au niveau ressources, le cégep est seul.

La clientèle est constituée d'adultes des deux sexes. Cette clientèle est atomisée, elle n'était pas unifiée avant le projet et, sauf dans deux cas, ne sera pas unifiée après le projet. Ici encore, ce sont des individus isolés qui entrent dans le projet et qui en sortent.

Le modèle d'intervention du cégep consiste à organiser le cours: élaboration du contenu et des objectifs, organisation matérielle, publicité, réalisation et parfois évaluation de l'activité.

Les méthodes pédagogiques sont celles du cours traditionnel c'est-à-dire celles de la relation professeur-étudiant.

<u>Cours sociaux</u>

Nous avons rangé sous cette rubrique des cours, mais qui partent d'une définition psychosociale de l'individu ou de la vie plutôt que de partir des savoirs tels que morcelés par le système scolaire.

Nous sommes ici en présence de 15 projets qui consistent en cours ou conférences.

Les sujets de ces cours sont:

- Les enfants
- L'amour
- Le référendum et la vie politique

- Le rôle de citoyen
- Le rôle de parent
- Les communications parents-enfants
- Préparation à la retraite (1)

Les objectifs sont ici: de former les individus aux réalités psychosociales, de les aider à mieux remplir leurs rôles sociaux, ou encore de donner de l'information aux retraités.

Les objectifs cachés sont ici: l'autodétermination et le développement de la personne, ou encore, favoriser le regroupement des gens.

Ces cours originent du cégep. Cependant, d'autres organismes ou associations se joignent au cégep en tant que ressources.

La clientèle est ici encore atomisée et composée d'adultes.

Les méthodes pédagogiques sont autant l'exposé magistral que l'animation, les deux alternant souvent dans le même projet.

Le modèle d'intervention ressemble à l'organisation d'un cours, quoiqu'on rencontre ici plus souvent l'analyse ou la recherche des besoins des usagers. On peut noter qu'un cégep a développé un schéma opérationnel de préparation de l'activité; ce schéma est reproduit en annexe (voir annexe II).

La clientèle est ici encore atomisée.

L'originalité de ces cours ou conférences réside donc dans la définition du sujet traité: ce sont les sujets académiques qui sont harmonisés pour constituer un thème psychosocial, et dans l'approche pédagogique: exposés et animation.

PARTICIPANTS DU TROISIEME AGE

Nous nous retrouvons ici devant un vaste éventail de projets, 15 en nombre, et qui couvrent presque tous les types d'éducation populaire au niveau cégep. Ces projets ont cependant une caractéristique essentielle en commun: ils s'adressent à la même clientèle. De plus, un groupe de participants peut parfois passer d'un type de projets à un autre, dépendant des disponibilités et des intentions du cégep mais dépendant aussi de la demande des groupes du troisième âge. C'est pourquoi nous les traitons communément.

---

(1) Nous n'avons pas rangé ici tous les groupes qui suivent le cours "Préparation à la retraite". Nous parlons ici de quatre groupes à clientèle atomisée qui suivent cette activité strictement comme un cours, selon les informations que nous avons.

Nous allons séparer les projets par catégories et voir plus loin ce qui les réunit.

A - Nous trouvons d'abord les cours de culture, détente et sport. Les sujets en sont: l'anglais, les vins, l'histoire régionale et l'autodéfense (7 projets).

Il est possible que le sujet du cours ait ici moins d'importance que pour des participants plus jeunes; au troisième âge on participe à une activité non seulement pour le contenu mais aussi pour se récréer ou se réunir. Nous sommes sensibles à ce mouvement communautaire chez ces participants. Ces cours originent la plupart du temps d'une demande de l'extérieur qui elle-même provient surtout d'un groupe déjà formé ou structuré.

Au niveau ressources, le cégep fonctionne avec d'autres organismes.

Les réalisations demeurent ici de l'ordre de la formation donnée.

La clientèle est ici unifiée dans la mesure où c'est un groupe qui demande le projet, groupe qui continuera d'exister pour lui-même après le projet sans toutefois que le projet d'éducation populaire ait produit cela.

Les modèles pédagogiques utilisés peuvent être:

1. cours et visites;
2. participer à l'identification des besoins du groupe et guider les étapes du groupe;
3. formation sur mesure.

B - Nous trouvons ensuite, comme type de projets, une formation orientée vers le développement collectif (2 projets).

Les sujets de cette formation sont: les plantes et la préparation à la retraite.

Les objectifs sont ici, en plus d'apprendre, de favoriser le travail communautaire dans un cas et de rendre le groupe autonome pour d'autres projets dans l'autre cas.

Les méthodes pédagogiques sont ici l'exposé et l'animation.

C - Un autre type de projets consiste en activités collectives dans les domaines du jardinage et de l'agriculture (2 projets).

En plus d'apprendre, les objectifs sont ici ou bien d'amener les participants à un projet communautaire, ou bien de

développer la mise en marché de ruchers dans la région par un travail en commun.

L'origine de ces projets se trouve dans une concertation inter-organismes dans un cas et dans les suites d'un cours donné aux participants du troisième âge dans l'autre cas.

Dans les deux cas, le cégep a produit les groupes mais ceux-ci sont à mi-chemin dans le développement de leur autonomie en ce sens qu'ils se débrouilleraient "peut-être" même sans le parrainage du cégep.

Les modèles d'intervention sont ici dans un cas l'organisation d'une coopérative d'apiculture (ce qui implique: formation, soutien matériel et concertation multi-organismes) et dans l'autre, la mise sur pied de l'activité communautaire (ce qui implique: cours, laboratoires, visites, organisation matérielle et recherche).

D - Un dernier type de projets consiste en formation d'animateurs provenant du milieu même du troisième âge: animateurs naturels (4 projets).

Ces projets originent de la demande d'un groupe aussi bien que d'une concertation inter-organismes.

Au plan des ressources, d'autres organismes sont impliqués.

Au plan des réalisations on note, dans un cas, la participation des usagers à d'autres activités et organismes. Les méthodes pédagogiques sont celles de l'animation. Les modèles d'intervention se situent au niveau de l'organisation de l'activité du groupe (impliquant recherches ou concertation inter-organismes).

Les usagers se retrouvent donc aussi bien dans des projets où ils sont atomisés (comme des cours stricts) que dans des projets où le développement collectif des participants prime. Comme quelques groupes ont effectué plusieurs projets et sont passés du cours à un projet collectif (et non l'inverse), on peut supposer que le statut d'auditeur atomisé n'est que temporaire dans la carrière éducative des gens du troisième âge qui, surtout si elle se poursuit, mènera davantage ces participants vers des projets collectifs.

LES FEMMES

Nous avons regroupé sous cette rubrique les six projets qui s'adressent aux femmes en tant que femmes (c'est-à-dire en tant que groupe social) et qui tâchent d'intervenir dans les problèmes des femmes.

Cette clientèle a des caractéristiques communes: le sexe et l'occupation (ce sont des femmes au foyer).

Tous ces projets ont comme objectif d'aider les femmes à se réorienter. De plus, les objectifs suivants sont aussi mentionnés: permettre aux femmes de se remettre en question et de se prendre en charge, vie individuelle améliorée, vie de groupe, créer des groupes de rencontre.

Trois projets utilisent le programme "Nouveau départ" et appliquent sa méthode.

Dans les autres projets, on offre des cours aux femmes au foyer.

Notons ici que le sujet des cours n'a pas le même sens que dans les cours traditionnels. Le sujet est ici fonction des solutions d'action proposées aux femmes.

Ainsi, un projet donne des cours de secrétariat pour se recycler immédiatement sur le marché du travail. Ici, les participantes sont unifiées en tant que femmes et en tant qu'éprouvant des problèmes communs mais elles ne développent pas de liens entre elles suite au projet. On peut dire que ces participantes étaient unifiées avant le projet par l'appartenance à une même catégorie sociale, et qu'elles sont atomisées après le projet. Celui-ci origine du cégep.

Les deux autres projets originent ou bien de femmes étudiantes qui ont des besoins particuliers à satisfaire ou bien d'une collaboration multi-organismes.

Au niveau des ressources, le cégep travaille avec d'autres organismes.

Les réalisations sont, dans un cas, en plus de la formation dispensée, un projet de garderie et la formation d'une association féminine et, dans l'autre cas, il est trop tôt pour le dire.

Dans ces deux projets, les groupes de participantes ont atteint un mi-chemin dans leur processus d'autonomie et pourraient "peut-être" continuer à exister sans le cégep.

Au niveau des modèles d'intervention, on note une recherche et analyse des besoins, de la concertation inter-organismes et le respect de l'autonomie du groupe dans sa démarche.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Nous avons rangé sous cette rubrique les six projets à caractère économique.

Ces projets sont tous centrés sur un projet collectif qui a des répercussions économiques. Cependant, comme la clientèle varie beaucoup d'un projet à l'autre, nous allons décrire ces projets séparément.

Le premier projet consiste à organiser un colloque sur l'aménagement du territoire. La clientèle est constituée des élus de municipalités qui, sur décision des maires de ces municipalités, seront sensibilisés à l'aménagement. Le rôle du cégep consiste à organiser le colloque et à dispenser la formation.

Le second projet, à aider les membres d'une coopérative de logement à administrer leurs immeubles. La clientèle, où figurent des cols bleus et des ménagères, était constituée en coopérative. Celle-ci a demandé au cégep des sessions d'information sur l'administration d'immeubles. Le cégep prête ici ses compétences professionnelles à un projet communautaire déjà existant.

Le troisième projet consiste à dispenser de la formation en entaillage d'érablière. Ce projet origine du cégep et a pour objectif de développer le secteur des érablières. La clientèle est masculine, âgée d'environ 35 ans, et plutôt favorisée du point de vue de la scolarité (niveaux collégial et universitaire). La réalisation de ce projet a donné lieu à la formation d'autres projets: exploitation d'érablière et formation d'une coopérative de producteurs de sirop d'érable. Le rôle du cégep a été d'effectuer une recherche de clientèle et de dispenser la formation. La méthode pédagogique se résume à la formation sur mesure.

Deux autres projets visent le développement économique de la région en formant des animateurs provenant du milieu. Ces animateurs naturels oeuvreront, entre autres, dans le domaine de l'agriculture, de la sylviculture et du coopératisme en général.
Au niveau des ressources, d'autres organismes sont impliqués. La méthode pédagogique consiste en sessions de formation ayant pour but d'apprendre aux usagers les techniques d'animation.

Le dernier projet consiste à fonder une société de développement au Mont Saint-Pierre. Les réalisations ont été la fondation d'une telle société ainsi que la création de plusieurs commerces. La clientèle est ici constituée d'adultes à faible scolarité, aux occupations variées: commerçants, cols bleus et ménagères. Plusieurs participants étaient déjà membres d'associations. Le cégep a ici produit un groupe qui s'est pris en charge au point de continuer à exister même sans le parrainage du cégep.

Le modèle d'intervention a été:
1. analyse de la situation à Mont Saint-Pierre;
2. communication opérationnelle entre les participants;
3. le groupe de participants se prend en charge et décide de fonder la société de développement.

Les méthodes pédagogiques ont été celles de l'animation.

Ces projets se distinguent entre eux par les modèles d'intervention. Ainsi, bien que tous ces projets soient des projets collectifs, les trois derniers ont une méthode d'approche plus communautaire au sens où la communauté locale est (ou sera dans les cas de formation d'animateurs naturels) invitée à se prendre en charge et à définir ses projets collectifs dans le domaine économique.

SERVICES SOCIAUX

Nous avons regroupé les projets dont les bénéficiaires font partie de la clientèle des affaires sociales du gouvernement.

Ces projets permettent de mettre les ressources du cégep au service d'individus ou de groupes oeuvrant dans les affaires sociales.

Nous nous retrouvons devant les quatre projets suivants:

1. Aider les assistés sociaux à remplir leur rapport d'impôt;
2. Cours pour parents qui sont des foyers d'accueil;
3. Perfectionnement pour bénévoles de l'aide à domicile;
4. Formation de bénévoles pour aider les handicapés.

Ces projets ont pour origine, soit une concertation inter-organismes, soit une demande d'un organisme.

La clientèle est déjà définie par la nature du projet. Cette clientèle va au cégep pour en obtenir un service ponctuel.

Les réalisations se résument à la formation ou service dispensé.

RELATIONS DE TRAVAIL

Nous n'avons ici qu'un seul projet, un cours de préparation à la retraite, et nous l'avons classé à part parce qu'il se donne auprès des employés d'une industrie. La clientèle était formée d'ouvriers et de leurs épouses. Cette clientèle est âgée et va bientôt faire partie du troisième âge au sens où c'est après être sorti de sa vie de travail qu'on entre dans la catégorie du troisième âge.

Le rôle du cégep a été de bâtir un projet pilote pour cette industrie, d'assumer le soutien matériel et de dispenser la formation.

Les réalisations, outre le projet pilote effectué, ont été que d'autres industries s'intéressent à ce projet. Quant au groupe de participants, il aurait atteint un mi-chemin dans son processus d'autonomie.

ASSOCIATIONS SAVANTES

Nous avons ici deux projets savants: le premier consiste à fonder une section locale de l'Institut canadien des Affaires internationales, le second, à créer une serre solaire et à former une association en énergie naturelle.

Ces deux projets atteignent des clientèles semblables: masculines, jeunes (30 ans) et scolarisées.

Les objectifs sont, dans le premier cas, de fonder l'association locale et, dans le second, de dispenser de la formation sur des questions énergétiques et de se regrouper sur ce thème autour d'un projet communautaire.

Les réalisations sont, dans le premier cas, des conférences publiques et, dans le second, la production de plans utilisables par la communauté, un projet de comptoir offrant au public des instruments aidant la conservation d'énergie et la naissance d'une association de chercheurs en énergie naturelle.

Les rôles du cégep sont, dans le premier cas, le soutien technique (secrétariat) exclusivement et, dans le second, la participation à toutes les étapes du projet.

Le modèle d'intervention (pour le deuxième cas seulement) se résume aux étapes suivantes:

- détermination du contenu du cours
- choix d'un projet communautaire
- naissance d'une association
- demande de subvention
- réalisation du projet.

DIVERS

Un premier projet consiste en une collaboration à un organisme: l'Alliance laurentienne des Métis et Indiens sans statut.
Le rôle du cégep en est un de soutien matériel et de conseil pour l'association.
Les moyens pédagogiques sont de l'ordre de l'animation.
Le modèle d'intervention consiste à identifier les besoins, orienter le groupe et collaborer à la formulation de projet.

Deux autres projets consistent en services. Le rôle du cégep consiste en support matériel (prêt de locaux) à des groupes. (Nous manquons ici d'information sur les projets.)

Deux autres projets sont intéressants sur le plan communautaire mais nous manquons d'information pour les classer adéquatement. Le premier consiste en cours de formation d'animateurs naturels dont l'objectif théorique est la prise en charge du milieu par des animateurs naturels (mais nous ne savons pas de quel milieu il s'agit).
La méthode pédagogique se résume ici à l'animation.
Le modèle d'intervention comprend les étapes suivantes:
- le groupe précise ses objectifs;
- la personne ressource établit un contenu sur mesure;
- la session de formation est donnée.

Le second projet concerne la formation de responsables bénévoles dans les groupes d'actions volontaires (nous manquons d'information sur ces groupes).
Le modèle d'intervention du cégep comprend les étapes suivantes:
- recherche sur: besoins, problèmes, aide possible, genre d'apprentissage requis, auprès des organismes communautaires de la région;
- animation de groupes de bénévoles;
- suivi et évaluation.

Un dernier projet consiste à faire connaître, par un journal local, les SEA dans la communauté. L'objectif est ici que le cégep devienne une ressource pour le milieu.
La méthode pédagogique est ici le journalisme.

HISTOIRE DE CAS D'UN CEGEP

Nous présentons les projets de ce cégep à part pour des raisons qui sont d'abord d'ordre technique.

Suite à divers événements, les questionnaires n'ont pas été complétés et nous avons utilisé la méthode de l'entrevue semi-dirigée pour nous informer des projets de ce cégep.

D'autre part, il nous a semblé intéressant de garder en bloc les projets de ce cégep et ce, pour deux raisons. D'abord, il est intéressant de faire une histoire de cas qui démontre mieux l'inter-relation entre les projets à un moment donné, mais aussi dans le temps. On obtient ainsi un portrait du cheminement des projets dans le temps et dans l'action, ce qui nous donne une information supplémentaire dans le bilan que nous traçons. Ensuite, il se dégage de certaines catégories du projet une méthode pédagogique plus globale qu'il est plus facile de visualiser en laissant les projets en bloc.

Nous allons maintenant présenter les projets, regroupés selon les mêmes catégories que précédemment.

1) Participants du troisième âge

Chronologiquement, le premier projet est un cours de préparation à la retraite, originant d'une demande de l'université, créatrice du cours, au cégep, à l'effet que ce cours y soit donné. De fait il y a lieu en utilisant, comme moyen pédagogique, l'animation où l'animateur fait la démarche avec le groupe sur des thèmes spécialisés.

Suite à ce projet, le cégep organise un colloque sur la vie à la retraite dont les objectifs sont de déterminer les besoins des participants. Le cégep se charge de l'organisation du colloque (publicité, impression de documents, etc.).

Suite à ce colloque, le cégep est impliqué dans un nouveau projet où il collabore à la fondation d'une association de retraités. La clientèle est ici constituée d'un certain nombre des précédents participants ayant suivi le cours "Préparation à la retraite". Les rôles du cégep ont été ici: encadrement, animation, consultation et support technique.

Les réalisations de ce projet ont été d'effectuer la synthèse du colloque (projet précédent) et l'assemblée de fondation de l'association. Celle-ci se structure, détermine ses objectifs, son champ d'action et forme des comités sur les activités suivantes:

- statuts
- programmation des activités
- financement (demande de subvention)
- activités éducatives et culturelles
- programme: échange et rencontre
- bénévolat (services aux gens du troisième âge)
- placement (travail à temps partiel pour les gens du troisième âge)
- information.

L'association des retraités devient alors un organisme autonome qui utilise le cégep comme ressource pour réaliser ses propres projets.

Nous allons maintenant regarder ces projets.

D'abord, un premier groupe de projets consiste en activités éducatives diverses (type culturel). Le cégep assure les rôles de soutien matériel et de formation.

Vient ensuite un groupe de projets pour lesquels le cégep bâtit un modèle pédagogique centré sur l'action. Nous citons les éléments de ce modèle:

"1. Le groupe définit ses objectifs d'action.
2. Nous déterminons, avec le groupe, les éléments de connaissance et de formation nécessaires à la réalisation du projet.
3. Nous identifions des objectifs d'apprentissage et élaborons un programme de formation.
4. Le programme se réalise parallèlement au projet d'action et il est subordonné à celui-ci.
5. Le produit fini est disponible."

L'essentiel de ce modèle est que la formation est au service d'une action collective.

Regardons ces projets.

a) Coopérative de travail du cuir -

L'objectif du groupe est de s'assurer que la formule coopérative est une solution adéquate à leur problème et de la fonder s'il y a lieu. Le cégep dispense de la formation en technique de cuir, en gestion coopérative et en technique de travail en groupe. Ce groupe de participants devient autonome et fonde la coopérative, tout en continuant sa formation, si bien qu'à la fin du cours, les professeurs sont devenus des consultants pour l'assemblée générale de la coopérative.

b) Rédaction d'un manifeste sur le logement -

L'objectif du groupe est d'écrire un manifeste suite à une recherche. Le cégep dispense la formation méthodologique en recherche. En parallèle, le groupe effectue la recherche, se documente et enfin rédige le manifeste.

c) Théâtre -

Ce projet origine d'un groupe PIL qui s'adresse au cégep pour trouver une clientèle. Le cégep trouve la clientèle (des membres de l'association de retraités) et bâtit un programme de formation. Le résultat est une pièce de théâtre du type création collective. Ce groupe de participants se pose ensuite le problème de sa survie. Le cégep l'accompagne dans cette démarche en lui donnant maintenant de la formation sur le fonctionnement et l'administration de troupes. Le groupe a maintenant une autonomie relative et se dirigerait vers une autonomie complète.

d) Conditionnement physique -

L'objectif du projet est de créer des activités pour les usagers qui sortent d'un programme de conditionnement physique mais qui veulent continuer et d'établir une structure d'accueil pour offrir ce projet à la clientèle du quartier. Le groupe de participants est ici à mi-chemin dans son processus d'autonomie.

2) Les femmes

Un premier projet consiste en cours de sciences humaines. Ce projet origine d'une demande d'un groupe de femmes étudiantes rattachées à une autre institution.
Le cégep utilise ici des méthodes pédagogiques semblables à celles utilisées pour les participants du troisième âge.
Le cégep donc rencontre ce groupe de femmes, lui fait préciser ses besoins, établit un programme de formation et diffuse ce programme aux femmes du quartier.
Les résultats sont de l'ordre de la formation dispensée.

Le second projet est un cours de préparation de retour aux études. Il origine de l'évaluation des problèmes des participantes lors de l'expérience précédente.
Les résultats consistent en formation dispensée.

Le troisième projet est un projet "Femmes vivantes". Il origine des demandes de femmes lors du précédent projet.
Le cégep s'associe, dans la réalisation du projet, à un autre organisme qui avait l'expérience du projet.

Un dernier projet consiste en cours du secteur professionnel.
Ce projet origine du cégep et de sa réflexion suite aux expériences précédentes dans les projets de femmes.

3) Les activités culturelles

D'abord un groupe de cours en art (peinture, poterie, photo, théâtre).

Une majorité de ces cours recrute une clientèle atomisée et le cégep assume les rôles de recruter la clientèle et de dispenser la formation. Cependant, il faut noter, dans l'activité "théâtre", le projet du cégep de créer deux types de participants: l'un axé strictement sur les techniques théâtrales et l'autre sur la création collective.

Quelques cours recrutent cependant une clientèle déjà constituée en groupes d'éducation populaire. Ces groupes en sont à faire des productions collectives basées sur des thèmes sociaux.

Ensuite, des colloques offerts à la communauté et au personnel du cégep sur des thèmes tels que: la vie à la retraite, l'ouverture du cégep au milieu et la question nationale.

4) Les activités sportives

Il s'agit de cours de sports qui ont comme objectif de mettre à la disposition de la communauté les équipements du cégep. La clientèle recrutée est atomisée.

5) Services

Le cégep offre un support technique aux groupes locaux et régionaux.

6) Divers

Nous avons d'abord un projet où le cégep participe avec un autre organisme à des soirées d'information sur le logement. L'objectif de cette activité était de trouver des participants qui veulent travailler sur le logement dans le quartier. Les réalisations de ce projet ont été, outre l'information donnée, la fondation d'un groupe logement.

Nous avons enfin la participation du cégep à un groupe autonome de radio communautaire. Le cégep assume ici le rôle de dispenser la formation, une formation non seulement technique mais orientée sur le message à transmettre.

Le modèle pédagogique utilisé dans la plupart des projets de ce cégep est donc un modèle centré sur une action collective où la formation est successivement redéfinie pour s'adapter à l'action. Cette action doit elle-même déboucher sur l'autonomie du groupe.

Ce modèle est supporté par une stratégie d'intervention dont l'originalité tient peut-être en une adaptation continuelle et minutieuse à la clientèle. Si une activité fonctionne péniblement, le cégep réoriente cette activité, scinde les participants, fait toutes choses pour que l'action fonctionne.

PISTES DEGAGEES DE LA PREMIERE SERIE DE RESULTATS

Si nous redistribuons les projets éducatifs du dernier cégep étudié dans leur catégorie respective, nous obtenons la distribution suivante:

Type de projet	Fréquence	%
Activités sportives	28	21
Activités culturelles	48	36
Participants du troisième âge	25	19
Femmes	10	6
Développement économique	6	4
Services sociaux	4	3
Relations de travail	1	1
Associations savantes	2	2
Divers	9	8
Total:	133	100

Tableau 2: Fréquence des types de projets en éducation populaire, niveau cégep. Première série de résultats.

LES TYPES DE PROJETS

On peut concevoir deux catégories de types de projets.

La première est constituée des activités sportives et culturelles. Il s'agit ici d'un prolongement du rôle et du modèle traditionnel du cégep auprès de la communauté. Comme dans le secteur régulier, le savoir y est défini à partir de l'univers académique du savoir et offert ensuite à une clientèle qui existe bien plus comme individu que comme groupe ou association d'individus. On peut dire ici que le cégep compte sur l'efficace propre du savoir, tel que morcelé par le système scolaire, pour attirer et former la clientèle. Et cette efficace existe! Les citoyens vont penser aux solutions à leurs problèmes de vie d'abord dans les termes du savoir académique (par exemple, une femme pensera: j'ai besoin de cours pour retourner sur le marché du travail, ou encore, une personne pensera: j'ai besoin d'activités sportives ou culturelles pour me détendre), bien avant de penser que leurs problèmes pourraient se définir autrement et que, par exemple, la participation à un groupe de pairs, où le problème est redéfini, puisse être un préalable à une demande de formation.

Une nuance: les cours que nous avons appelés "sociaux" se distinguent des autres en ce qu'ils portent sur des problèmes ou situations de vie des individus. Mais le problème se trouve défini dans l'univers du savoir qui est adapté, conjugué, réaménagé pour ces problèmes.

La seconde catégorie est constituée des autres types de projets. Dans ceux-ci le point de départ de la formation se situe dans des clientèles spécifiques. Ces clientèles peuvent être concrètes (comme un groupe qui fait une demande au cégep) ou conceptualisées (le cégep s'attend à ce que des clientèles spécifiques fassent usage d'un projet). Les méthodes et modèles pédagogiques peuvent varier, depuis le strict cours jusqu'au groupe qui devient autonome et change en cours de route son orientation et ses besoins de formation.

LES GRANDES CLIENTELES

Nous avons d'abord la clientèle atomisée de la communauté à laquelle le cégep offre des services sous forme d'activités sportives ou culturelles.

Nous avons ensuite les clientèles regroupées "mobilisables". Il s'agit ici principalement de gens du troisième âge et de femmes et, ensuite, de leaders locaux de la communauté (que l'on voit à l'oeuvre dans des projets de développement économique).

> La composition de cette clientèle n'est pas si étonnante qu'elle peut le paraître au prime abord. Les gens du troisième âge et les femmes existent maintenant, dans la mentalité collective, comme des couches ou groupes de citoyens. Le troisième âge réfère à des retraités ayant de faibles revenus, aptes encore à agir mais ne trouvant plus de chaise où s'asseoir dans la hiérarchie sociale. Les "femmes" réfère à des femmes au foyer qui, aujourd'hui, n'acceptent plus ce rôle comme étant total et suffisant et qui, comme alternative, n'ont que des rôles masculins pour lesquels elles ne sont pas préparées.
>
> Ces deux groupes sociaux sont à la recherche d'une identité sociale, sont déjà mobilisés par divers organismes et associations et sont encore mobilisables. Ces deux groupes peuvent être impliqués dans plusieurs types de projets utilisant diverses méthodes pédagogiques mais, plus souvent avec eux qu'avec d'autres, les projets font boule de neige. Tout projet éducatif avec eux étant, pour eux, un moment de leur vie collective non encore définie, risque plus facilement de déboucher sur une carrière scolaire.
>
> Quant aux leaders locaux de la communauté, il s'agit surtout, pour les activités qui nous concernent ici, des

citoyens qui peuvent exprimer et s'impliquer dans un problème communautaire et offrir à cette communauté des solutions collectives (comme la formule coopérative dans le développement économique régional, par exemple).

Nous avons ensuite, comme autre type de clientèle regroupée, les autres organismes publics, parapublics et privés, ainsi que des associations volontaires (autres que celles dont nous avons déjà parlé) oeuvrant dans des domaines divers. Ces organismes ou associations ont des problèmes spécifiques pour lesquels le cégep est une ressource précieuse.

LES MODELES PEDAGOGIQUES

Nous avons d'abord le modèle de la relation maître-élève traditionnelle. Le contenu de la formation est déterminé par le morcellement officiel du savoir et la clientèle est atomisée.

Nous avons ensuite le modèle de formation centré sur les besoins du groupe. On peut schématiser ce modèle ainsi:

- rencontre avec le groupe
- détermination des objectifs
- trouver les personnes ressources
- détermination des contenus de formation
- formation dispensée
- évaluation.

Il arrive que le cégep va plus ou moins loin dans la démarche du groupe, en s'en tenant à la stricte formation ou en s'attardant davantage à la démarche du groupe.

Nous avons enfin le modèle d'action où la formation est subordonnée à l'action et où la survie du groupe après l'action, son autonomie complète, sont des objectifs recherchés.

LES PISTES

1) La clientèle atomisée de la communauté à laquelle le cégep offre des activités culturelles et sportives.

2) La clientèle du troisième âge et des femmes (et, de façon plus générale, toutes les couches sociales à la recherche d'une identité: on peut penser, par exemple, aux chômeurs, aux jeunes, etc.) à laquelle le cégep peut offrir une grande variété de projets et de méthodes pédagogiques, clientèle qui s'implique plus facilement dans un ensemble de projets qui n'est pas égal à la somme des projets. Des expériences vécues par le cégep avec cette clientèle ressortent déjà certains éléments d'un modèle en éducation populaire.

3) La clientèle des communautés rurales à laquelle le cégep offre certains projets de développement économique, et qui est susceptible elle aussi d'un cheminement long et d'une carrière scolaire.

4) La clientèle des organismes et associations (autres que celles précédemment impliquées) qui peut commander une grande variété de projets. Bien que cette clientèle ait elle-même des usagers qui sont structurés ou unifiés par leur organisme d'appartenance respective, on peut penser que le cégep, en répondant à cette demande, peut peut-être se tailler un rôle spécifique de formation à ce niveau.

DEUXIEME SERIE DE RESULTATS

Nous présentons maintenant la deuxième série de résultats concernant le bilan des projets en éducation populaire.

Tel qu'indiqué précédemment, il s'agit ici des résultats des collèges retardataires, c'est-à-dire des collèges qui ont fait parvenir leurs résultats après la date d'échéance prévue pour la rédaction du rapport "Les activités d'éducation populaire. Première série de résultats."

Nous mentionnons qu'entre ces deux séries de résultats intervient la décision du comité d'orientation de ne retenir que certains projets à clientèles regroupées dans le cadre des projets collectifs des comités régionaux. La décision du comité d'orientation est reproduite à l'annexe III. Même si cette décision ne visait que les comités régionaux, elle a pu exercer une certaine influence sur la manière de répondre à nos questionnaires, c'est pourquoi nous la mentionnons ici.

Les résultats seront présentés de la même manière que ceux de la section précédente.

Nous sommes ici en présence de 14 collèges.

LES ACTIVITES SPORTIVES

Un total de 18 projets figure dans cette catégorie. Etant donné que le profil de cette activité est rigoureusement identique à celui du rapport précédent, nous n'ajoutons aucun commentaire.

Cours de sciences, d'arts et métiers et de culture générale

Si nous ventilons ces cours par sujets, nous obtenons la distribution suivante:

Sujets	Nombre de projets
A - Sciences	
Energie solaire	3
B - Culture générale	2
C - Arts et métiers	
1) Arts moyens:	
- Photographie	3
- Ebénisterie	1
- Artisanat	10
2) Techniques et métiers:	
- Cuisine	1
- Horticulture	2
- Construction	2
- Pilotage d'avion	1
- Lecture rapide	1
- Grapho-analyse	1
- Electronique	1
- Automobile	2
- Danse (sociale)	2
3) Arts nobles:	
- Musique et arts plastiques	9
Total:	41

Tableau 3: Distribution par sujets des cours de sciences, d'arts et métiers et de culture générale, en éducation populaire. Deuxième série de résultats.

Le profil de cette activité est semblable à celui du rapport précédent.

Nous observons cependant que deux collèges se distinguent quant à l'origine de quatre de leurs projets.

Ces quatre projets originent de projets précédents (eux-mêmes dans le secteur des activités culturelles) auxquels ils font suite, grâce à une demande des usagers.

Ainsi, un cours de construction de maison a donné lieu à un cours d'horticulture ainsi qu'à un cours d'aménagement de sous-sol domiciliaire. De même, des conférences sur l'énergie solaire ont donné lieu à deux projets de cours sur l'énergie solaire.

Ce genre d'origine de projets s'applique, selon notre analyse, aux activités de clientèles regroupées.

Veut-on nous dire, par l'origine glorieuse de ces projets, que les activités culturelles sont aussi susceptibles de générer le modèle d'intervention que nous avons mis à jour pour les clientèles regroupées? Notons que les collèges retardataires ici présents ont pu lire des documents (comme le chapitre précédent par exemple) ou bénéficier d'événements équivalents avant de remplir leurs questionnaires. Quoi qu'il en soit, nous maintenons le concept de clientèle atomisée pour ces projets car les liens entre les usagers, liens impliqués ici par une suite de projets, n'ont ni le même volume, ni la même nature, ni les mêmes possibilités génératrices que dans le cas où les usagers sont d'abord regroupés par un mouvement social, comme le troisième âge ou les femmes au foyer.

<u>Cours sociaux</u>

Nous sommes ici en présence de six projets. Ces cours portent sur les sujets suivants:

- Connaissance de soi
- Développement personnel
- Relations parent-enfant
- Relations humaines.

Le profil et le sens de cette activité demeurent les mêmes que dans le rapport précédent. Une nuance cependant: l'origine de ces projets est plus souvent attribuée à une "demande du milieu" qu'au cégep seul, alors que dans le premier rapport, l'origine se situait surtout dans le cégep.

PARTICIPANTS DU TROISIEME AGE

Le profil et l'analyse de cette activité demeurent les mêmes que dans le rapport précédent. Cependant, étant donné l'originalité de ces projets, nous les décrirons quelque peu.

Nous avons ici huit projets que l'on peut ventiler dans les catégories suivantes:

A - Activités sportives et culturelles (3 projets)

Les sujets en sont: le conditionnement physique et le théâtre. Ces projets originent de demandes de groupes Age d'or.

B - Cours: Préparation à la retraite (2 projets)

L'origine de ces projets se situe, pour un cas, dans l'initiative du cégep et, pour l'autre cas, dans une rencontre inter-organismes sur le troisième âge. Les usagers sont ici membres de groupes Age d'or.

C - Programmes d'activités pour le troisième âge (3 projets)

Chacun de ces projets consiste en un programme d'activités variées. Ces activités se situent dans les catégories sportives et culturelles.
Les objectifs immédiats sont d'apprendre, alors que les objectifs théoriques sont tous centrés sur la prise en charge du groupe. Dans un cas, on ajoute l'objectif théorique d'assurer, pour ces usagers, une continuité entre les différents cours du programme.
Les réalisations se résument, dans deux cas, aux activités données alors que, dans l'autre cas, le groupe de participants s'est pris en charge et réalise maintenant d'autres projets (natation, bibliothèque, télévision, etc.)
Les usagers sont tous membres d'associations: de groupes Age d'or dans deux cas et de huit associations diverses dans l'autre cas.

Comme dans la section précédente, on peut voir que pour ces participants, le sujet du cours n'a pas une importance exclusive. Les participants du troisième âge, contrairement à la clientèle atomisée, ont plus de chances de vivre, en se servant de l'activité éducative comme ressource, une expérience communautaire qui les mène ensuite parfois, soit à vivre des expériences éducatives multiples (certains collèges leur offrent des "programmes" de cours), soit à l'autonomie qu'il faut pour formuler une série de projets.

LES FEMMES

Le profil et le sens de cette activité sont encore ici les mêmes que dans la section précédente. Cependant, pour les mêmes raisons que celles invoquées chez les participants du troisième âge, nous donnerons quelques informations sur ces projets.

Nous sommes en présence de six projets. Tous ces projets ont comme objectifs généraux d'aider les femmes à se réorienter et à se prendre en charge.

Nous avons d'abord deux projets utilisant des méthodes standardisées: "Femmes vivantes" et "Nouveau départ". L'origine de ces projets réside dans la rencontre de collèges avec des associations ou groupes féminins. Les résultats sont, en plus du cours dispensé, que des participantes retournent aux études ou sur le marché du travail. De plus, dans un cas, le groupe de participantes envisage d'autres cours et activités.

Dans ce cas-ci, le groupe de participantes a atteint un mi-chemin dans son processus d'autonomie: il pourrait "peut-être" survivre sans le parrainage du cégep.

Nous avons ensuite un projet offrant des services éducatifs courts, des services de garderie et des informations, pour les femmes en processus de changement dans leur vie. L'origine de ce projet réside dans la consultation multi-organismes.

Nous avons enfin trois projets inter-reliés ou formant une suite.

Le premier projet origine d'une concertation du collège avec des associations et groupes féminins. Les objectifs sont d'aider les femmes en processus de changement, de colliger des informations utiles, de publiciser tous les services du cégep aux femmes et de créer un réseau d'intervenants intéressés par les programmes éducatifs pour femmes. L'activité prenait la forme d'ateliers ayant pour but d'identifier les besoins des participantes et de tenter d'inventorier des possibilités éducatives formelles et informelles.

Suite à ce projet, les groupes précédents souhaitent se réunir encore: il s'agit pour le collège d'un nouveau projet éducatif visant à aider la coordination des leaders féminins d'associations. Les résultats sont la création d'un réseau de groupes et associations féminines qui s'occupe de mettre sur pied un ensemble d'activités et de projets portant sur les thèmes suivants:

- Echange d'information
- Concertation inter-organismes
- Interventions éducationnelles, politiques et sociales affectant les femmes
- Recherche de subventions
- Amélioration des habiletés des membres
- Journalisme.

Le troisième projet est une commande au cégep du réseau féminin créé lors du projet précédent. Ce nouveau projet vise l'orientation des étudiants adultes dans le réseau scolaire de Montréal. Il veut informer ces étudiants sur tous les cours possibles, leurs prérequis, les bourses, les garderies, etc.
Pour réaliser cette commande, le collège, de concert avec ce réseau, rédige un dépliant d'information et le distribue dans toutes les institutions et lieux pertinents.

Tout comme les participants du troisième âge, les femmes constituent une clientèle regroupée qui a plus de chances que la clientèle atomisée de vivre des expériences éducatives multiples et d'atteindre l'autonomie nécessaire pour que le

groupe de participantes formule d'autres projets. De plus, les cours donnés ici n'ont ni le même sens ni la même efficace que les cours donnés à la clientèle atomisée.

LES HANDICAPES

Nous avons ici une nouvelle catégorie de projets. Les usagers ont une caractéristique commune: ils sont handicapés.

On peut dire que ces usagers, comme le troisième âge et les femmes, proviennent d'un groupe social à la recherche de son identité et d'une façon de fonctionner dans la société. Longtemps oubliés, les handicapés forment maintenant un groupe social, au moins potentiel, qui tend à exister comme catégorie spécifique de citoyens dans la mentalité collective. Plusieurs ministères gouvernementaux et organismes publics s'occupent maintenant de ce groupe de citoyens au moyen de réglementations ou d'aides diverses (qu'on songe par exemple au transport des handicapés), reconnaissant ainsi l'existence sociale et les droits de ces citoyens en tant que groupe faisant partie de la collectivité.

Ces usagers font donc partie, pour nous, des clientèles regroupées.

Nous avons ici trois projets.

Le premier consiste en une recherche sur les étudiants handicapés (existants et potentiels) au niveau cégep. L'objectif de ce projet est d'augmenter l'accès et l'accueil de ces étudiants au niveau collégial.

Les deux autres projets forment une suite.

> Un premier consiste en un programme expérimental d'animation et de cours pour les sourds. Les objectifs du projet sont ici de mettre le système scolaire au service de ces gens ainsi que de leur permettre de s'exprimer, de s'organiser, de revendiquer leurs droits.
>
> Au niveau des ressources, le cégep s'adjoint d'autres organismes. Les réalisations sont, en plus des cours dispensés, la fondation d'une association autonome de sourds qui, depuis, formule d'autres projets (dont une université pour les sourds).
>
> Suite à ce projet, un autre voit le jour qui se résume à la formation d'un groupe de handicapés visuels dans le but de les aider à faire face à la vie (administration de l'argent, avenir, travail, etc.)

Les réalisations sont nombreuses:

- Journal d'information
- Guide de techniques pratiques (exemple: comment se préparer à obtenir un emploi)
- Projet d'aménagement du collège pour que les aveugles s'y sentent à l'aise
- Etablissement d'une politique pour les handicapés visuels au niveau éducatif.

LES DEFAVORISES

Nous avons regroupé ici les trois projets qui s'adressent à des clientèles identifiées à partir de leur quartier résidentiel qui est un quartier défavorisé de ville.

Les usagers de ces projets font aussi partie des clientèles regroupées. Sans parler de la théorie marxiste qui voit dans les défavorisés un groupe social mobilisable et mobilisé aux fins de réformer la société, nous mentionnerons que plusieurs organismes publics (comme certains CLSC par exemple) ont déjà travaillé avec succès auprès des clientèles regroupées sur la base de leur appartenance à un quartier défavorisé. Il y a de bonnes raisons à cela: des projets communautaires ou du moins une aide spéciale à cette clientèle sont souvent les seules manières de permettre à ces citoyens de jouir des mêmes droits que les autres. Nous ajouterons à cela que notre mode de production, par sa stratification et sa hiérarchisation des tâches, des savoirs, des prestiges et des revenus, crée des groupes sociaux de défavorisés.

Le premier projet a pour objectif d'offrir les services du collège à cette clientèle. Le collège veut ici faire des cours orientés sur les besoins quotidiens de ces usagers pour leur permettre éventuellement de se réorienter vers le système scolaire régulier par exemple.

Le second projet, semblable au premier, vise le développement éducatif d'un autre quartier. Ce projet veut rendre accessible à ces citoyens, qui n'ont pas les qualités requises pour s'inscrire au collège, le retour aux études ou la réorientation sur le marché du travail.
Ce projet a comme objectifs spécifiques d'encourager ces citoyens, de développer des programmes éducatifs spécifiques, d'offrir des services d'orientation et de consultation à ces citoyens, et de former des formateurs pour cette clientèle.

Un dernier projet a pour objectif d'aider les citoyens en recherche de carrière et de travail, à prendre des décisions réalistes. La méthode pédagogique mérite ici l'intérêt: à travers des exercices et des discussions, chaque participant s'évalue et est évalué (par le moyen de tests), sur le thème de la carrière.

LES GROUPES ETHNIQUES

Nous avons ici deux projets qui s'adressent encore à des défavorisés mais regroupés sur la base de leur appartenance ethnique.

Le premier vise à aider le participant non francophone du Québec au changement.

Le second vise à aider ces communautés à s'intégrer à la société globale, à échanger entre elles, à exprimer leurs besoins et à se développer.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Comme dans la section précédente, nous avons ici des projets collectifs dans le champ économique.

Nous avons ici quatre projets.

Un premier consiste en cours sur les coopératives d'habitation. C'est un groupe logement qui fait cette demande au collège. Les objectifs de ce projet sont, en plus des apprentissages sur la formule coopérative en tant qu'outil, la prise en charge des participants sur leurs conditions de logement. Ce groupe de participants est ici autonome.

Le second projet consiste en cours de mise en marché, de comptabilité et de dessin, donnés à une association d'artisans. Le projet origine d'une demande de cette association. Ce projet a pour objectif de donner des connaissances précises aux participants, mais aussi de leur donner le moyen de prendre en charge leur association et leur travail.
Le modèle d'intervention du collège se résume aux étapes suivantes:

- rencontre du cégep avec l'association
- rencontre du cégep avec les membres de l'association
- évaluation des besoins et détermination des besoins de formation
- une deuxième étude des besoins fait naître un deuxième cours
- évaluation.

Les réalisations sont, en plus de la formation dispensée, le projet des usagers d'organiser une coopérative de vente. Les participants sont ici à mi-chemin dans leur processus d'autonomie.

Les deux autres projets consistent à aider des groupes et associations à formuler des projets et à obtenir des fonds privés ou publics. L'un de ces deux projets origine de projets précédents où le collège avait eu des contacts avec ces groupes. Les résultats sont ici que 20 groupes font des demandes de subvention et que 8 d'entre eux l'obtiennent.

RELATIONS DE TRAVAIL

Nous avons ici un projet tout semblable à celui décrit dans le chapitre précédent. Il s'agit d'un cours de préparation à la retraite, mais donné aux employés d'une industrie.

DIVERS

Nous avons ici trois projets.

Les deux premiers consistent en services rendus à des groupes professionnels: le collège s'implique dans la fabrication, la correction ou la passation d'examens de sélection d'assureurs dans un cas et d'officiers municipaux dans l'autre cas. Le collège prête ici ses ressources et ses compétences professionnelles à ces groupes.

Le dernier projet consiste en une participation du collège à une activité de mass-media pan-canadienne. Cette activité consiste en un échange d'idées entre les Canadiens, par l'entremise de media modernes, suite à des émissions télévisées. Ces idées touchent une grande variété de sujets. Cette activité veut promouvoir l'échange d'idées et d'actions entre tous les groupes de Canadiens.
Le rôle du collège consiste ici à donner son point de vue en tant que groupe canadien.

FREQUENCE DES TYPES DE PROJETS

Comme dans le rapport précédent, nous reproduisons sous forme de tableau la fréquence des types de projets, pour cette seconde série de résultats.

Type de projet	Fréquence
Activités sportives	18
Activités culturelles	47
Participants du troisième âge	8
Femmes	6
Handicapés	3
Défavorisés	3
Groupes ethniques	2
Développement économique	4
Relations de travail	1
Divers	3
Total:	95

Tableau 4: Fréquence des types de projets en éducation populaire, niveau cégep. Deuxième série de résultats.

SYNTHESE DES RESULTATS

INTRODUCTION

Nous allons maintenant présenter la synthèse des deux séries précédentes de résultats dans le but de tracer le bilan général des projets en éducation populaire, niveau cégep.

Au cours de cette synthèse, nous présenterons également des éléments théoriques d'analyse des projets.

Enfin, nous effectuerons un recensement du nombre d'usagers impliqués dans ces projets.

SYNTHESE DES DEUX SERIES DE RESULTATS

Comparaison des deux séries de résultats

Nous allons d'abord simplement constituer une seule liste de tous les types de projets et reproduire la fréquence de ces types pour chacune des deux séries de résultats.

Type de projet	Fréquence	
	1re série	2e série
Activités sportives	28	18
Activités culturelles	48	47
Participants du troisième âge	25	8
Femmes	10	6
Handicapés		3
Défavorisés		3
Groupes ethniques		2
Développement économique	6	4
Services sociaux	4	
Relations de travail	1	1
Associations savantes	2	
Divers	9	3
Total:	133	95

Discussion sur les types de projets

Dans le but de comparer ces deux séries de résultats aussi bien que de progresser dans l'analyse des projets, on peut regrouper ces types de projets en deux catégories: les projets à clientèle atomisée et les projets à clientèles regroupées.

A - Clientèle atomisée

On peut en effet retenir de la description des projets que les activités sportives et les activités culturelles se caractérisent par l'aspect atomisé de la clientèle.

Cette caractéristique va de pair, logiquement et pratiquement, avec un ensemble ou un profil de caractéristiques:

Ces activités partent du savoir officiel, celui de l'école, pour s'adresser à la population. Ces activités ont surtout le collège pour origine; mais même lorsqu'elles font suite à une "demande du milieu", le collège, en structurant l'activité à partir du savoir qu'il possède et à partir des méthodes de distribution de ce savoir qu'il possède et utilise pour sa clientèle régulière (c'est-à-dire offrir ce savoir à toute la communauté, les "individus intéressés" se présentant isolément), le collège donc produit ici le caractère atomisé de la clientèle, de la même manière qu'il le produit avec la clientèle régulière. Les méthodes pédagogiques sont les mêmes aussi que celles utilisées avec la clientèle régulière (malgré les différences qu'introduisent des situations particulières comme l'absence de notation par exemple).

Qu'on prenne ces activités par n'importe quel bout, par les méthodes pédagogiques, ou par l'origine du projet, ou par la généralité des usagers auxquels elles s'adressent, ou par la stratégie d'intervention, on arrive nécessairement à les associer à une clientèle atomisée.

B - Clientèles regroupées

Tous les autres types de projets se caractérisent par l'aspect regroupé de la clientèle.

On peut d'abord entrevoir cette réalité par l'origine de ces projets: ce sont souvent des groupes qui font des demandes pour ce genre d'activités. On peut dire également que les usagers sont ici plus souvent membres d'associations identifiées que les usagers de l'autre catégorie de projets (il se peut qu'un certain nombre d'usagers de la clientèle atomisée soient membres d'associations sans que les intervenants le sachent et donc sans qu'ils nous l'aient communiqué: mais justement cette participation possible de l'usager atomisé à des associations n'implique rien dans le projet éducatif. Par exemple, un dentiste peut bien suivre un cours culturel mais son

affiliation ou non à la corporation des dentistes ne change rien au projet éducatif, c'est en tant qu'individu isolé qu'il vient suivre ce cours. Tandis qu'il en va tout autrement avec les clientèles regroupées. Le fait, par exemple, qu'un usager du troisième âge participe à un projet éducatif avec son groupe d'Age d'or ou par l'entremise de ce groupe, ce fait exerce une influence profonde sur le projet éducatif, sa méthode, sa durée, son déroulement).

Bien entendu, les clientèles regroupées ne le sont pas toutes au même niveau et de la même manière, et d'ailleurs les divers types de projets que nous avons décrits et que nous rangeons dans cette catégorie illustrent assez bien ces niveaux différents de regroupement.

Nous avons d'abord les clientèles regroupées qui correspondent à un mouvement social pour des couches de citoyens à la recherche d'une identité ou d'une promotion collective. Nous pensons ici au troisième âge, aux femmes, aux handicapés, aux défavorisés, aux groupes ethniques. Ces citoyens sont d'abord regroupés dans la société, ou susceptibles de l'être, avant le projet éducatif et indépendamment de la volonté des collèges. Ici encore, on pourrait décrire bien des différences entre ces clientèles. On peut dire, par exemple, que le mouvement social du troisième âge a démarré visiblement par un ensemble d'activités récréatives pour cette clientèle et par la formation d'associations locales (clubs d'Age d'or, par exemple). Suite aux liens ainsi créés entre les membres, un mouvement social plus large, comprenant la recherche d'identité et la revendication sociale, se dessine maintenant.

Il en va différemment des femmes au foyer qui, en tant que mouvement social, a démarré visiblement par la formation de groupes ou associations de femmes intellectuelles, dites féministes, qui n'étaient pas souvent des femmes au foyer mais qui prenaient en charge les problèmes des femmes et qui exigeaient des réformes sociales pour diverses catégories ou concepts de femmes (par exemple, réforme sociale touchant la femme au foyer, touchant la femme en tant qu'objet sexuel dans la publicité, etc.). Sur la base de ces revendications s'est créé un mouvement social plus large, touchant de larges groupes concrets de femmes qui avaient été identifiés par ces intellectuelles.

Il en va encore différemment des handicapés dont le mouvement social origine, visiblement, plutôt à l'intérieur des grandes bureaucraties d'Etat chargées des services sociaux. Cette clientèle a souvent été prise en charge par les intervenants de ces services sociaux et sur cette base, un mouvement social plus large tend à se faire jour.

Malgré ces différences importantes, nous réunissons toutes ces clientèles, pour les fins de notre présente analyse, en disant qu'elles sont dans la société, abstraitement regroupées (respectivement et non entre elles) et, dans le concret, ou regroupées ou susceptibles de l'être.

Nous avons ensuite les clientèles regroupées concrètement par des institutions ou dans le cadre d'institutions. Nous pensons ici à ce que nous avons nommé: développement économique, services sociaux, relations de travail et associations savantes. Le rôle du cégep est ici de rendre service à des groupes déjà formés dans le cadre d'institutions ou d'associations diverses. Ces clientèles sont plus circonscrites que les précédentes et ont un effet d'entraînement différent, bien que réel. Ainsi, qu'il s'agisse d'aide à une coopérative de logement ou d'aide à un groupe de familles-foyers d'accueil, selon les termes du ministère, ou d'aide à un groupe de professionnels, ces clientèles sont regroupées à l'extérieur du collège, en demandent l'aide, et ont un effet d'entraînement sur des groupes semblables dans la société.

Toutes les activités offertes à ces diverses clientèles regroupées ont un profil commun différent de celui de la clientèle atomisée: méthode pédagogique davantage "sur mesure" ou "flexible" ou adaptée à des "situations concrètes" de groupes sociaux, ou centrée sur "l'action" (plutôt que la connaissance); appartenance des usagers à des groupes; origine du projet se situant dans la relation du collège avec le milieu; durée d'activité variable; concertation multi-organismes; effet d'entraînement spécifique sur des groupes semblables; résultats qui ne se résument pas uniquement à l'apprentissage et débouchent plus souvent sur des initiatives concrètes des usagers.

Bref, qu'on prenne ces activités par n'importe quel bout, on arrive à les associer à des clientèles regroupées.

C - Commentaires

Nous associons donc étroitement les activités culturelles et sportives à la clientèle atomisée et les autres types d'activités à des clientèles regroupées: c'est même, pour nous, le niveau de structuration de la clientèle (c'est-à-dire le caractère atomisé ou regroupé) qui introduit la différence majeure dans les projets d'éducation populaire, niveau cégep, et qui fonde ainsi deux grands types d'éducation populaire ou plutôt deux grands usages sociaux de l'éducation populaire. Les projets éducatifs de la clientèle atomisée se résument à la distribution du savoir officiel, celui de l'école, et à l'efficace objective de ce savoir, auprès de la communauté, du point de vue du

savoir officiel lui-même, tandis que les projets éducatifs des clientèles regroupées se résument à l'usage du savoir officiel dans des actions sociales concrètes, du point de vue de l'action sociale concrète elle-même.

Ainsi, pour nous, ce ne sont pas les intentions diverses des intervenants qui font les divers types de projets en éducation populaire, pas plus que les diverses méthodes pédagogiques ou les diverses stratégies d'intervention. C'est le niveau de structuration de la clientèle qui entraîne (ou du moins est associé avec) les divers types d'éducation populaire et leur profil respectif. Les intentions d'un intervenant peuvent expliquer que cet intervenant se situe dans un profil (ou type) d'éducation populaire plutôt qu'un autre mais elles n'expliquent pas le profil. En effet, qu'un intervenant manifeste ses intentions en termes d'activités éducatives ou de méthodes pédagogiques ou de clientèle (caractérisée selon ses termes à lui), ou de stratégie d'intervention ou de résultats escomptés: selon le détail de ses choix il entrera dans l'un ou l'autre des profils que nous traçons et il aura tendance à entrer dans tout le profil, même s'il n'y entre que par un seul de ces éléments. Prenons un exemple: un intervenant utilisant le profil de la clientèle atomisée et se trouvant sans le savoir (c'est-à-dire sans en mesurer les implications que nous mesurons) avec des participants du troisième âge. Cet intervenant devra vite utiliser le profil des clientèles regroupées pour continuer son activité ou bien abandonner cette clientèle (ou ne pas la voir, ou ne pas sentir le besoin dans le milieu, etc.). Cet intervenant peut choisir l'un ou l'autre mais ce faisant, il ne crée pas les types d'éducation populaire, il choisit plutôt sa place dans l'un ou l'autre type.

Nous n'avons pas jusqu'ici utilisé le langage du réseau collégial pour caractériser les projets éducatifs. Ce langage identifie les projets en termes de "socio-culturel" et de "développement communautaire". Nous avons utilisé d'autres catégories conceptuelles pour nous permettre de faire les précédentes analyses. Le langage du réseau n'est pas fait de concepts d'analyses: il trace des points de repère descriptifs aux intervenants plutôt qu'il n'analyse des situations. Mais nous devons, pour la suite de notre analyse (et non pas pour l'usage des intervenants eux-mêmes) tracer les liens entre ces langages. Nous considérerons désormais, pour fin de notre analyse, les mots "socio-culturel" et "clientèle atomisée" comme équivalents (c'est-à-dire renvoyant aux mêmes ensembles de réalités) et, de même, les mots "développement communautaire" et "clientèles regroupées" comme équivalents. Ce faisant, nous ne portons aucun jugement sur les activités dont nous avons été informés. Nous ne statuons nullement, par exemple, sur le "bon" développement communautaire, sur celui qui devrait exister, sur celui qui devrait être

financé et celui qui ne devrait pas l'être, pas plus que nous ne portons de jugement de valeur sur le socio-culturel en termes de celui qui est désirable pour les collèges et celui qui ne l'est pas. Ces décisions valorielles sont celles des intervenants d'actions et nous les leur laissons. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons employé le langage de l'analyse (pour comprendre) et non pas le langage du réseau, trop chargé de valeurs et de jugements. Nous désirons donc, pour notre analyse, que les mots "développement communautaire" réfèrent à l'un ou l'autre sous-type de clientèles regroupées que nous avons décrit et que le mot "socio-culturel" réfère à l'un ou l'autre sous-type de clientèle atomisée que nous avons décrit.

Suite de la comparaison entre les deux séries de résultats

Nous pouvons maintenant grouper les types de projets selon nos deux catégories, en compiler la fréquence, et ce, pour les deux séries de résultats.

Nous obtenons ainsi le tableau suivant:

Catégorie de projet	1re série	2e série	
Clientèle atomisée (ou "socio-culturel")	76	65	
Clientèles regroupées (ou "développement communautaire")	57	30	
Total des projets:	133	95	(228)

Nous administrons maintenant un test de X^2 à ces résultats dans le but de savoir s'il existe une différence significative entre ces deux séries de résultats. Le problème en effet se pose de savoir si l'on peut additionner les résultats des collèges retardataires (deuxième série de résultats) avec ceux des collèges ponctuels (première série de résultats).

Le test du X^2 nous donne une probabilité de $P > 5\%$.

Il n'y a pas de différence significative entre les deux séries de résultats et on peut les additionner.

On obtient alors le tableau suivant:

Catégorie et type de projet	Fréquence Nombre	%
1 - Clientèle atomisée		
Activités sportives	46	20
Activités culturelles		
Cours de sciences, d'arts et métiers et de culture générale	74	33
Cours sociaux	21	9
Sous-total:	(141)	(62)
2 - Clientèles regroupées		
Par un mouvement social:		
Participants du troisième âge	33	15
Femmes	16	7
Handicapés	3	1
Défavorisés	3	1
Groupes ethniques	2	1
Par des institutions:		
Développement économique	10	4
Services sociaux	4	2
Relations de travail	2	1
Associations savantes	2	1
Divers (1)	12	5
Sous-total:	(87)	(38)
Total:	228	100

Tableau 5: Fréquence des projets en éducation populaire, niveau cégep, selon le type et la catégorie.

(1) Les projets classés dans "divers", pour lesquels nous manquons souvent d'information, appartiennent presque tous à l'une ou l'autre sous-catégorie des clientèles regroupées.

NOMBRE D'USAGERS

INTRODUCTION

Nous allons recenser le nombre d'usagers impliqués dans tous ces projets d'éducation populaire.

Contrairement au secteur scolaire régulier cependant, les usagers ne sont pas identiques quant au temps de participation ou quant à la forme d'implication dans le projet éducatif. Nous n'avons pu obtenir dans le présent questionnaire ("Fiche d'identification des projets en éducation populaire au niveau cégep") des données suffisamment précises sur les formes de participation des usagers pour pouvoir faire des catégories nuancées.

En effet, le concept d'usager est très complexe en éducation populaire. Ainsi, dans les projets à clientèle atomisée, si une majorité de projets consistent en cours qui ont probablement 45 heures chacun, tel n'est pas toujours le cas: prenons l'exemple d'un projet de natation libre offert à la communauté locale, projet où le collège ignore le temps et la forme de participation de chaque usager et nous également.

Dans le cas des projets à clientèles regroupées, le concept d'usager est encore plus difficile à circonscrire. Lorsque, dans un projet éducatif de cette catégorie, un groupe d'usagers est impliqué qui est lui-même relié à d'autres groupes qui ont eux-mêmes leurs propres usagers, et lorsque toutes ces personnes bénéficient d'une quelconque manière, à des degrés divers, du projet éducatif, il devient difficile de fixer le nombre de "véritables" usagers, et les formes de leur participation. Les critères "réguliers" que l'on peut appliquer pour définir un usager ne nous aident guère. Ainsi, le temps passé à l'intérieur du collège ou le nombre total d'heures de travail, etc., sont tous des critères administratifs qui peuvent avoir leur importance pour l'administration scolaire (par exemple: prévoir l'allocation de locaux pour l'éducation populaire, dans un collège) mais qui ne nous aident guère à estimer la participation réelle. De plus, dans plusieurs projets de cette catégorie, les usagers ont leur propre projet (on rencontre tous les degrés possibles d'autonomie de groupe) auquel le collège participe, il n'est pas toujours facile de dire que l'usager participe "dans le cadre du collège": il peut y venir toujours ou presque jamais et, dans chacun de ces cas, participer beaucoup ou peu au projet éducatif et, de plus, il peut y venir et participer en fait à un autre projet relié au premier mais qui se tient à l'extérieur du collège. Bref, le contenu collégial, dans ce genre de projets, est variable et conséquemment le contenu collégial dans l'usager est variable également. Pour ces projets, les usagers se présentent plutôt sous la forme de chaînes d'implication. Cette situation nous empêche donc de traiter l'usager d'éducation populaire comme un étudiant du secteur régulier et de multiplier le nombre d'usagers d'éducation populaire par 45 heures pour obtenir le

nombre total d'heures travaillées, par les usagers, par session, pour l'éducation populaire.

Pour nous, l'usager est quelqu'un qui participe à un projet collégial d'éducation populaire quelles que soient les formes de sa participation. Nous avons posé aux collèges le problème de recenser le nombre de tels usagers et voici leur réponse.

Sur 228 projets d'éducation populaire, 67 d'entre eux n'ont pas répondu à la question du nombre d'usagers, alors que les 161 autres projets font état d'un grand total de 13 393 usagers, en éducation populaire.
N'oublions jamais que nous ne parlons que des 32 collèges qui ont répondu au questionnaire, sur 47 possibles: nous ignorons tout des 15 autres collèges.
N'oublions pas également que le recensement des projets s'étendait aux projets en cours ainsi qu'aux projets terminés qui ont débuté depuis septembre 1977.

Pour étudier la fréquence d'usagers par projet et par type de projet, nous retirons du grand total et rangeons à part les usagers provenant de la répétition du même projet éducatif. Ainsi, par exemple, si un projet de cours de tennis nous informe que ce même cours a été donné trois fois à des groupes différents, c'est-à-dire a été répété, nous comptabilisons séparément le premier groupe et les deux autres que nous nommerons "usagers à répétition". Ceci, dans le but de retirer l'hypertrophie du nombre d'usagers de certains projets due à la stricte répétition de l'activité, et de rendre possible la comparaison du nombre d'usagers pour chaque projet. Nous retirons donc 252 usagers à répétition.

Nous nous retrouvons alors avec 13 141 usagers, répartis dans 161 projets éducatifs.

Etudions d'abord la distribution de fréquence du nombre d'usagers par projet éducatif pour tous les projets (voir tableau 6, page suivante).

Comme cette courbe n'est pas "normale", nous ne pouvons la décrire par les mesures de tendance centrale (les courbes partielles pour chaque activité ne sont pas "normales" non plus). Nous pouvons cependant décrire l'étendue des résultats: un projet éducatif compte entre 0 et 1 500 usagers.

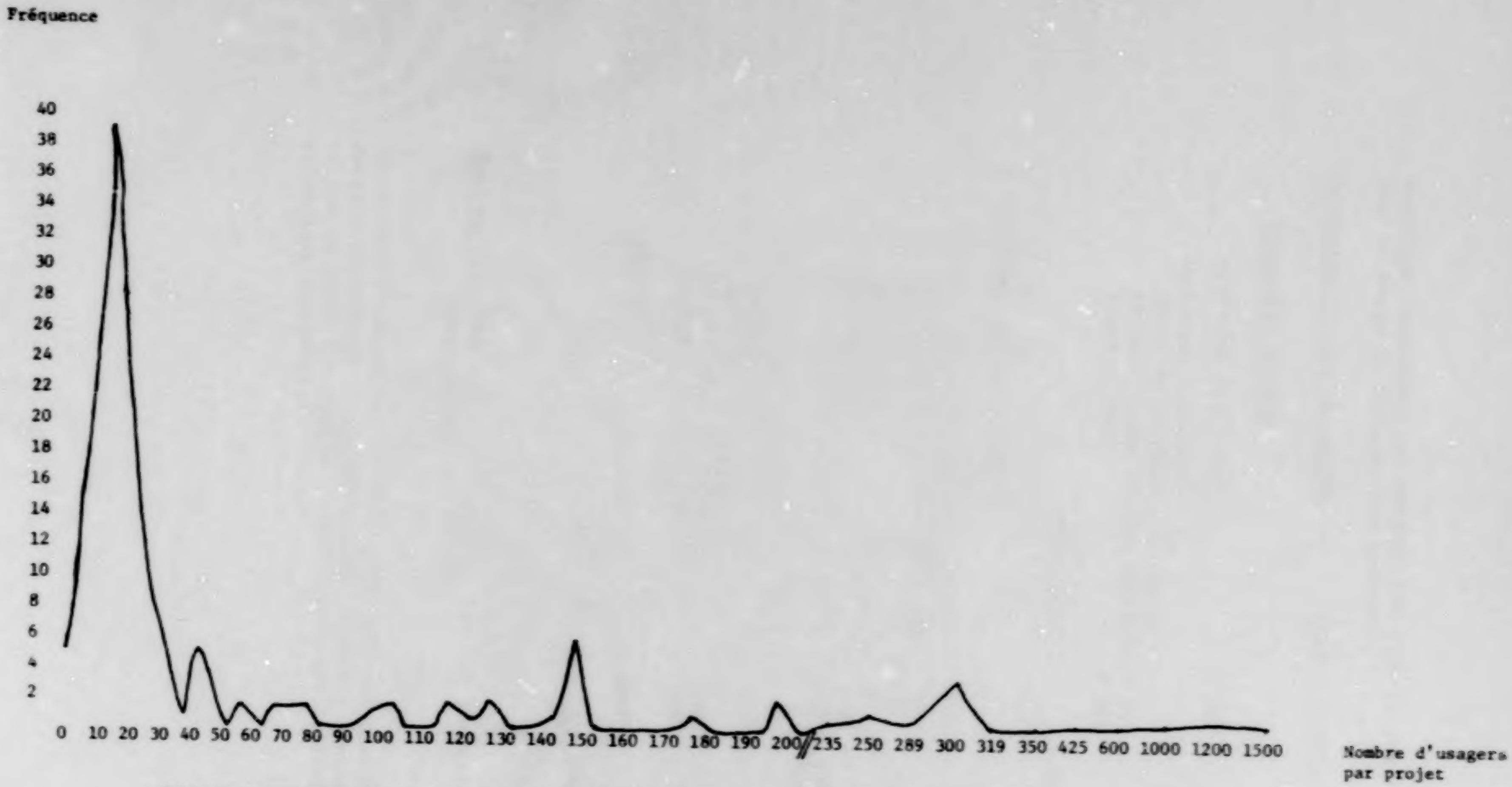

Tableau 6: Distribution de fréquence du nombre d'usagers par projet éducatif.

Ventilons maintenant ces usagers par type de projet éducatif. Nous obtenons la distribution suivante:

Catégorie et type de projet	Nombre d'usagers	%
1 - Clientèle atomisée		
Activités sportives	5 282	40
Activités culturelles		
Cours de sciences, d'arts et métiers et de culture générale	3 364	26
Cours sociaux	1 349	10
Sous-total:	(9 995)	(76)
2 - Clientèles regroupées		
Par un mouvement social:		
Participants du troisième âge	908	7
Femmes	1 043	8
Handicapés	nil	0
Défavorisés	178	1
Groupes ethniques	nil	0
Par des institutions:		
Développement économique	516	4
Services sociaux	47	1
Relations de travail	156	1
Associations savantes	86	1
Divers	212	1
Sous-total:	(3 146)	(24)
Total:	13 141	100

Tableau 7: Répartition des usagers dans les projets éducatifs, selon le type de projet.

Cette distribution nous enseigne que les trois quarts des usagers participent à des projets de clientèle atomisée, et que le quart des usagers participent à des projets de clientèles regroupées.

LES USAGES SOCIAUX DE L'EDUCATION POPULAIRE

INTRODUCTION

Nous présentons ici une brève discussion théorique sur les projets éducatifs analysés précédemment. Nous situerons ces projets dans un contexte social plus large que nous ne l'avons fait précédemment.

Nous n'irons cependant pas au bout de cette analyse théorique. En effet, pour aller plus loin, il faudrait produire une théorie du changement social et des rapports sociaux dans la société globale: et ce n'est pas là notre mandat.

Cependant, pour faire parler davantage les projets, force nous est de les situer dans quelques champs sociaux plus larges, et ce, avec la contribution de quelques éléments théoriques.

Nous voulons ici répondre à la question suivante: quels sont les usages sociaux qui sont faits de l'éducation populaire dans les cégeps, et ce, au-delà de la volonté consciente des intervenants.

DISCUSSION

L'analyse des projets éducatifs révèle deux grands genres différents de projets. Ces deux genres se laissent voir par les deux types de clientèle aussi bien que par les deux profils d'activités qui correspondent à ces clientèles: nous avons synthétisé ces réalités différentes en parlant de clientèle atomisée versus clientèles regroupées. Nous ajoutons maintenant que ces deux clientèles correspondent à deux usages sociaux de l'éducation populaire.

Le premier usage consiste à traiter la communauté comme une somme de sujets isolés, d'où production de clientèle atomisée, distribution du savoir en partant des catégories du Savoir officiel et de l'Ecole. Ici, le cégep donne à la communauté ce qu'il donne à ses étudiants réguliers (ou l'équivalent: même si le savoir est adapté à ces nouveaux usagers, il s'agit du même savoir) et distribue le savoir de la même manière. L'efficace objective de cet usage est, comme dans le cas du secteur régulier, la promotion individuelle.

Le second usage consiste à traiter la communauté comme un ensemble de groupes sociaux en conflit d'intérêt, d'où production de clientèles regroupées, d'où savoir identifié et dispensé non pas à partir du Savoir officiel et de l'Ecole mais à partir des besoins ou des nécessités de l'action sociale. Ici le cégep donne à la communauté ce qu'il ne donne pas à ses étudiants réguliers: une aide dans l'action sociale de certaines collectivités. L'efficace objective de cet usage est une forme de promotion collective.

Avec le premier usage, le cégep effectue une action scolarisante, tandis qu'avec le second usage, le cégep est impliqué dans une action sociale.

Dans les projets à clientèle atomisée, les "cours sociaux" où le cégep réarrange le savoir officiel en fonction de situations sociales (exemple: cours sur les relations parents-enfants), ce réarrangement étant produit à partir des catégories du savoir officiel et non à partir des problèmes de groupes d'action, ces "cours sociaux", pensons-nous, constituent le degré d'implication sociale le plus élevé que le système scolaire peut atteindre en restant fidèle à sa vocation traditionnelle qui est d'atomiser les citoyens pour reproduire les classes sociales.

Des les projets à clientèles regroupées, ceux où les usagers sont regroupés par des institutions constituent le degré le moins élevé d'implication dans l'action sociale où le cégep va, en ce sens que l'action sociale de ces groupes d'usagers est limitée par le cadre des institutions-mères, tandis que les projets où les usagers sont regroupés "par un mouvement social" constituent le degré le plus élevé d'implication dans l'action sociale, où le cégep va, en ce sens que l'action sociale de ces groupes d'usagers est théoriquement illimitée et n'est limitée pratiquement que par les luttes entre les mouvements sociaux de la société globale.

Prenons des exemples. On peut dire qu'une activité éducative pour les problèmes de parents-foyers d'accueil (clientèle regroupée par une institution) constitue une intervention du collège dans une action sociale limitée par le cadre de l'institution-mère en ce sens que les usagers sont déjà structurés par le ministère qui en a charge et que c'est à l'intérieur de ces structures existantes que les usagers vont évoluer (même si l'activité éducative comporte une contestation de l'un ou l'autre élément de ces structures). Tandis qu'une intervention éducative pour les problèmes de femmes constitue une intervention du collège dans une action sociale illimitée car qui pourrait dire avec assurance où vont s'arrêter les revendications des groupes féminins? Est-ce que les femmes au foyer qui se réorientent intérieurement ou qui se recyclent sur le marché du travail, grâce au collège, vont arrêter d'avoir besoin du collège ou autres institutions quand elles seront effectivement réorientées intérieurement ou recyclées, ou bien est-ce que ces femmes ne vont pas, suite à cette étape, s'associer à une autre revendication des mouvements féminins? En intervenant dans l'action sociale des groupes féminins, le collège n'a de limites théoriques que celles des mouvements féminins dans la société globale, limites qui sont illimitées dans la conjoncture actuelle. C'est d'ailleurs pourquoi les clientèles regroupées (par un "mouvement social" surtout) ont une probabilité plus grande que la clientèle atomisée de faire une suite de projets éducatifs qui s'imbriquent les uns dans les

autres; cette suite de projets éducatifs est le reflet de la succession de leurs actions sociales dans la vie: l'éducation et la vie sont ici directement fusionnées, tandis que la clientèle atomisée, subissant la coupure entre l'éducation et la vie collective, coupure que produisent le Savoir officiel et le Système scolaire, a évidemment moins de chances de faire des suites de projets éducatifs.

Notons que l'intervention du système scolaire auprès de la clientèle atomisée constitue aussi une forme théorique d'intervention dans l'action sociale au sens où c'est justement en atomisant la collectivité que le système scolaire régulier reproduit les classes sociales, dont les citoyens ne sont pas conscients; tandis que les clientèles regroupées sont conscientes, plus ou moins, de leur position collective qu'elles veulent justement changer.

De par son histoire dans notre société, le niveau collégial comme tout le système scolaire fonctionne avec une clientèle atomisée (pour s'en convaincre il suffit de penser que la promotion scolaire collective des étudiants réguliers, sur la base d'une génération ou d'une région par exemple, est un objectif que personne n'envisage actuellement dans notre société). En fait, les grands modèles de promotion collective sont issus de pays en voie de développement qui se sont appuyés sur la promotion collective de larges couches de leurs citoyens dans le but de redresser rapidement des situations socio-économiques jugées indésirables (comme, par exemple, une main-d'oeuvre spécialisée provenant toujours exclusivement de pays étrangers, analphabétisme quasi général, etc.).

Notre système scolaire donc n'est pas préparé, historiquement, à intervenir dans l'action sociale directe de groupes concrets d'usagers et dans leur promotion collective. Rien de plus compréhensible alors qu'il y ait discussions et problèmes lorsque le système scolaire envisage de travailler à la promotion collective de clientèles regroupées.

Nous pouvons voir maintenant comment le concept de "besoin du milieu" peut porter à confusion. Le premier usage de l'éducation populaire satisfait tous les besoins des citoyens pourvu que ceux-ci demeurent des individus isolés ou atomisés et de même le second usage de l'éducation populaire satisfait également tous les besoins des citoyens pourvu que ceux-ci ne se définissent que par l'appartenance à un groupe social. Ces deux usages, théoriquement, ne se complètent pas: ils se chevauchent. Ainsi, pour prendre un exemple, une femme au foyer peut demeurer toujours un être isolé, se présenter au collège et satisfaire ses besoins dans le cadre des activités à la clientèle atomisée; elle peut également demeurer toujours un membre d'un groupe social, se présenter au collège et satisfaire ses besoins dans le cadre des activités aux clientèles regroupées (elle pourra alors participer à une suite de projets, théoriquement infinie). Si l'on nous demande laquelle de ces

deux situations est la "meilleure", cela revient à se demander si les problèmes d'une femme sont des problèmes personnels qu'elle doit régler personnellement ou si ces problèmes sont des problèmes collectifs qu'elle doit régler collectivement; tous les problèmes d'une femme, comme ceux de tout acteur dans la société, peuvent être conceptualisés aussi bien en termes individuels qu'en termes collectifs (ainsi, on peut voir un chômeur comme un individu qui n'a pas réussi sur le marché du travail ou comme le produit nécessaire des relations de travail de notre mode de production): nous répondons que ces deux situations correspondent à deux discours ou philosophies sur la société et que le choix de la "meilleure" situation est une décision d'action et non pas de recherche.

En pratique, cependant, nous faisons l'hypothèse qu'il y a une différence de clientèle entre les deux usages. Dans le premier usage, les usagers sont plutôt favorisés et ont des chances objectives de réussite individuelle ou croient en avoir, tandis que dans le second usage, les usagers sont plutôt défavorisés de quelque manière et, compte tenu des mouvements sociaux existant dans la société globale, n'ont pas de chances objectives de réussite individuelle ou croient n'en pas avoir.

Nous n'irons pas plus loin dans notre discussion de la société. Nous voulons simplement faire voir que ces deux usages de l'éducation populaire sont des usages différents, ont leur pendant dans des philosophies ou des discours sur la société, différents, ne sont pas réductibles à la volonté des intervenants et ne peuvent être réunis simplement par des mots dont le niveau de généralité cacherait les différences.

CHAPITRE 3

3. Opinions sur l'éducation populaire

INTRODUCTION

Nous présentons maintenant les résultats du questionnaire numéro 3 intitulé "Opinions sur l'éducation populaire dans les cégeps". (1)

Ce questionnaire s'adresse au coordonnateur de l'éducation des adultes (CEA) de chaque cégep, alors que les deux premiers questionnaires (identification des projets en éducation populaire et description) impliquaient, théoriquement, tous les services du cégep.

D'autre part, ce questionnaire vise à recenser les opinions des coordonnateurs en matière d'éducation populaire et ce, non seulement au niveau des activités effectuées mais aussi des activités possibles.

Sur 47 réponses possibles, nous avons reçu 27 questionnaires complétés. De plus, sur ces 27 réponses, 10 nous sont parvenues dans les délais prévus, alors que les 17 autres nous sont parvenues en retard. Ces délais étaient les mêmes que pour les deux premiers questionnaires. Or, comme l'opération REPO est une recherche-action (où certains résultats de la recherche et de l'action sont immédiatement réinvestis dans une action qui se poursuit), il s'ensuit que certains retardataires ont pu bénéficier de la lecture de documents et de l'évolution de l'action pour se former une opinion en éducation populaire. Nous avons pensé à traiter les ponctuels et les retardataires séparément, mais comme les retardataires sont loin d'être unifiés entre eux quant à la possibilité d'avoir bénéficié de tel ou tel outil de réflexion et pour éviter un émiettement des résultats (compte tenu de leur petit nombre), nous avons décidé de traiter tous les résultats conjointement. Le portrait que nous allons tracer des opinions

---
(1) Voir annexe IV.

n'est donc pas celui d'un jour donné mais d'une période donnée.

Notons que dans le présent rapport, la catégorie "nil" réfère à: ne sait pas ou pas de réponse.

PRESENTATION DES RESULTATS

LES PROJETS D'EDUCATION POPULAIRE DONT ON AIMERAIT S'OCCUPER

La question visait à savoir, dans ce cas, quelle serait la clientèle visée, les grands besoins de la communauté et les méthodes pédagogiques souhaitées.

La clientèle

Les résultats se regroupent en quatre catégories.

a) Clientèle atomisée:

Nous avons rangé ici les réponses identifiant la clientèle en termes de "les individus" ou "les adultes", ou "la communauté" ou "tous".

b) Clientèles regroupées:

Nous trouvons ici les mentions identifiant les "groupes populaires", les "organismes du milieu", les "groupes" (comme le troisième âge, les femmes), les "défavorisés" (comme les chômeurs).

c) Clientèle atomisée et clientèles regroupées:

Nous trouvons ici les répondants choisissant conjointement les deux clientèles précédentes.

d) Nil

Clientèle	Fréquence
Clientèle atomisée	5
Clientèles regroupées	6
Clientèle atomisée et clientèles regroupées	9
Nil	7
Total:	27

Tableau 8: Fréquence des types de clientèles choisies dans les projets "souhaités".

<u>Les besoins</u>

La question veut recenser "les grands besoins que vous sentez dans la communauté".

Les besoins ont été exprimés soit sous forme de clientèle (exemple: le troisième âge a des besoins), soit sous forme d'activités éducatives (exemple: il existe un besoin de socio-culturel et de développement communautaire), soit sous forme de méthode pédagogique (exemple: le milieu a besoin de se prendre en charge).

Dans quelques cas, lorsque des besoins plus abstraits ont été formulés, nous les avons classés par implication dans les catégories précédentes (exemple: "les gens ont besoin de se détendre": cet énoncé va dans les activités éducatives s'y rapportant c'est-à-dire le socio-culturel).

Ces besoins ont été groupés en deux catégories:

a) Activités - clientèles

Cette catégorie regroupe les mentions d'activités et de clientèle correspondante (cette correspondance étant d'ailleurs établie par plusieurs informateurs eux-mêmes).

b) Méthodes pédagogiques

Cette catégorie est ventilée dans les "mots clefs" que les informateurs eux-mêmes ont employés.

Notons que ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives. Les informateurs ont identifié les besoins de plusieurs manières à la fois et nous avons classé les mentions faites à chaque catégorie plutôt que les informateurs, ce qui entraîne que le nombre total de mentions est supérieur au nombre d'informateurs. (Seules les mentions à l'intérieur de la catégorie Activité - clientèle sont mutuellement exclusives. Cependant, l'informateur peut formuler une mention dans cette catégorie et en même temps dans une autre.)

Besoins	Fréquence
Activités - clientèles:	
Socio-culturel - atomisée	4
Socio-culturel et développement communautaire - atomisée et regroupées	5
Développement communautaire - regroupées	4
Méthodes pédagogiques:	
Formation	2
Animation	1
Prise en charge	2
Support	4
Consultation	2
Nil	10
Total:	34

Tableau 9: Fréquence des mentions identifiant les besoins dans les projets "souhaités".

Les méthodes pédagogiques

Quelles sont les méthodes pédagogiques des projets "souhaités".

Les résultats sont ventilés à travers les "mots clefs" employés par les informateurs eux-mêmes dans la plupart des cas (et rangés par implication dans les autres cas).

Nous avons groupé les résultats en quatre catégories. Ici encore, la fréquence correspond à des mentions et non à des informateurs en sorte qu'un informateur utilisant plusieurs méthodes différentes apparaît plusieurs fois dans le tableau.

Méthodes pédagogiques	Fréquence
Plutôt centrées sur le contenu:	
Cours ou conférences	2
Ateliers	3
Total de la catégorie:	5
Plutôt centrées sur le groupe:	
Formation sur mesure ou se rapprochant de la formation sur mesure	7
Animation	5
Prise en charge par le milieu	1
Vivre expérience concrète	1
Formation par le groupe	1
Encadrement et support	1
Programmer activités spécifiques	2
Total de la catégorie:	18
Divers:	
Audio-visuel	1
Concertation entre organismes du milieu	1
Total de la catégorie:	2
Nil	10
Total:	35

Tableau 10: Fréquence des mentions identifiant les méthodes pédagogiques dans les projets "souhaités".

Commentaire

Un profil se dégage des projets dont les coordonnateurs des SEA "aimeraient" s'occuper. En ne tenant pas compte des réponses vides ("nil"), la moitié des informateurs choisissent de servir conjointement la clientèle atomisée et les clientèles regroupées, l'autre moitié se partageant à peu près également entre ceux qui veulent servir la clientèle atomisée exclusivement et ceux qui veulent servir les clientèles regroupées exclusivement.

Les besoins sentis de la communauté vont avec ces clientèles (quoiqu'il y ait ici répétition étant donné que beaucoup d'informateurs ont formulé les besoins en termes d'activités et de clientèle).

Les méthodes pédagogiques de ces projets seraient majoritairement centrées sur le groupe et non pas sur le contenu.

On peut dire qu'un projet souhaité a autant de chances de se retrouver dans la clientèle atomisée que dans les clientèles regroupées mais que les méthodes pédagogiques seront probablement centrées sur le groupe.

LE PROJET IDEAL

Les informateurs étaient invités à formuler le projet d'éducation populaire idéal dont ils aimeraient s'occuper.

Ici encore, les réponses sont groupées dans les deux catégories suivantes: Clientèle - activité et Méthode pédagogique.

Les catégories sont ici mutuellement exclusives (les réponses sont très centrées sur un thème central respectif).

Projet idéal	Fréquence
Clientèle - activité:	
Atomisée - socio-culturel	2
Atomisée et regroupées - socio-culturel et développement communautaire	2
Regroupées - développement communautaire	13
Méthode pédagogique:	
Près de Formation sur mesure	1
Nil	9
Total:	27

Tableau 11: Fréquence des types de projets idéaux dont on aimerait s'occuper.

Une nette majorité d'informateurs (excluant les réponses vides) choisissent exclusivement les clientèles regroupées pour le projet idéal. Les autres possibilités (exception faite des réponses vides dont le nombre demeure constant) sont en nette régression par rapport aux réponses précédentes.

Il est instructif de jeter un coup d'oeil sur la nature de ces projets.

Nous avons ici un total de 18 projets pour 17 informateurs (nous excluons les réponses vides et il se trouve qu'un informateur a formulé deux projets).

Les deux projets de la clientèle atomisée se situent dans le champ de la culture où, objectivement, la clientèle est atomisée. Ils se résument aux éléments suivants: "formation culturelle" dans un cas et "développement culturel" dans l'autre cas.

Les deux projets des clientèles atomisée et regroupées se résument aux éléments suivants: mettre les ressources du collège au service de ces clientèles, dans un cas, et permettre aux participants d'acquérir "l'autonomie qu'ils désirent", dans l'autre cas.

Les projets pour les clientèles regroupées sont au nombre de 14.
Les projets pour le troisième âge emportent la palme avec un total de six mentions. Trois projets identifient simplement le troisième âge, deux autres veulent faire une association de cette clientèle qui formule après coup une suite de projets, un dernier veut mettre sur pied un congrès d'orientation et un plan directeur pour les clubs d'Age d'or de la région.
Les projets pour les femmes sont au nombre de deux, dont l'un vise à former une association qui formule une suite de projets.
Deux projets consistent à animer le milieu.
Deux projets veulent travailler avec les organismes et les groupes du milieu.
Un projet concerne les besoins psycho-socio-biologiques des familles de quartiers défavorisés.
Un dernier projet, dans le champ économique, consiste à encadrer les leaders et la population locale dans la reviviscence d'une scierie menacée.

Nous avons enfin un projet qui se résume à la méthode pédagogique: près de la formation sur mesure.

POLITIQUE D'EDUCATION POPULAIRE

La question visait à savoir s'il existe ou non une orientation ou une politique en éducation populaire, dans chaque collège.

Selon nos informateurs, il n'existe pas de politique en éducation populaire dans leur collège, strictement parlant (exception faite des réponses vides).

Les réponses sont ici centrées autour de trois thèmes:

1 - Les objectifs généraux de l'éducation populaire. Ces objectifs se résument à: répondre aux besoins du milieu.

2 - Les activités offertes ou leur clientèle respective.

3 - Conditions administratives.
Il s'agit ici d'un profil administratif qui rende l'activité réalisable: le projet doit avoir une clientèle, il doit être possible financièrement et il doit pouvoir trouver un professeur qualifié.

Orientation	Fréquence
Objectifs généraux de l'éducation populaire	9
Activités offertes	9
Conditions administratives	1
Pas d'orientation ou pas de réponse	8
Total:	27

Tableau 12: Politique ou orientation dans chaque collège.

DIFFERENCES ENTRE NIVEAU CEGEP ET AUTRES ORGANISMES

La question veut comparer l'éducation populaire que l'informateur donne et souhaite donner à celle donnée par d'autres niveaux d'enseignement ou par d'autres organismes. On lui demande d'abord s'il y a une différence et ensuite s'il devrait y en avoir une.

<u>Existence d'une différence</u>

Si l'on veut d'abord ranger les réponses en termes de "oui" ou "non", on obtient la distribution suivante:

	Fréquence
- Disent "oui" ou laissent entendre que "oui"	15
- Disent "non" ou laissent entendre que "non"	2
- Nil	10
Total:	27

Les commentaires qui accompagnent ces réponses se groupent en trois grandes catégories:

D'abord, les relations inter-organismes.
Nous avons ici un ensemble de réponses qui statuent sur la "différence" ou bien en constatant une concurrence entre les organismes, ou bien en prêchant d'éviter cette concurrence, ou bien en indiquant des mécanismes de relations entre les organismes (ces mécanismes sont: la "concertation" ou la "spécialisation" ou la "coordination" des organismes, ou le "leadership" d'un organisme dans le milieu).
Nous nommerons cette catégorie: "<u>Veulent des relations inter-organismes harmonieuses</u>".

Ensuite, le niveau collégial.
Nous avons ici un ensemble de réponses qui visualisent la différence entre le collège et les autres organismes ou niveaux d'enseignement par la spécificité du niveau collégial. Cette spécificité du niveau collégial se laisse voir, selon nos informateurs, par ses programmes, ou par sa clientèle, ou par la compétence de ses intervenants, ou par ses champs d'activités spécifiques, ou par ses méthodes.
Nous nommerons cette catégorie: "<u>Mentionnent la spécificité du niveau collégial</u>".

Enfin, nous avons une comparaison simple entre le collège et les autres organismes.
Cette comparaison peut être établie sur deux plans: le plan budgétaire (le collège n'est pas financé alors que d'autres niveaux d'enseignement ou organismes le sont) ou le champ des activités (certaines réponses constatent que le niveau collégial est spécialisé, pour certains en développement communautaire, pour d'autres en socio-culturel).
Nous nommerons cette catégorie: <u>Comparaison entre le collège et les autres organismes</u>.

Notons encore qu'ici les fréquences correspondent aux mentions et non aux informateurs, chaque informateur pouvant décrire la situation par plusieurs mentions. Enfin, les informateurs qui ont répondu "oui" ou "non", sans faire de commentaires, ne sont pas comptabilisés dans le tableau des commentaires.

Commentaire sur la différence actuelle	Fréquence
Veulent des relations inter-organismes harmonieuses	5
Mentionnent la spécificité du niveau collégial	6
Comparaison entre le collège et les autres organismes:	
- au plan budgétaire	4
- au plan des activités	3
Nil	10
Total:	28

Tableau 13: Commentaire sur la différence actuelle. Fréquence des mentions.

Nécessité d'une différence

Si l'on range les réponses en termes de "oui" ou "non", on obtient la distribution suivante:

	Fréquence
- Disent "oui" ou laissent entendre que "oui"	14
- Disent "non" ou laissent entendre que "non"	6
- Nil	7
Total:	27

Les commentaires apportés ici se regroupent dans les mêmes catégories que celles du tableau précédent, exception faite de la catégorie "Comparaison entre le collège et les autres organismes", qui disparaît ici.

Commentaire sur la nécessité d'une différence	Fréquence
Veulent des relations inter-organismes harmonieuses	10
Mentionnent la spécificité du niveau collégial	10
Nil	7
Total:	27

Tableau 14: Commentaire sur la nécessité d'une différence. Fréquence des mentions.

Commentaires

Même si une majorité d'informateurs (exception faite des réponses vides) pensent qu'il existe une différence et même qu'il devrait exister une différence entre le niveau collégial et les autres niveaux d'enseignement ou autres organismes, leurs commentaires nous disent autre chose: les informateurs semblent hésiter entre la reconnaissance ou la recherche du "niveau" collégial et la nécessité d'établir et d'harmoniser des "relations entre les organismes du milieu" pour faire de l'éducation populaire. Ces deux axes ne sont pas nécessairement contradictoires (certains informateurs mentionnent d'ailleurs les deux à la fois), ils indiquent plutôt deux thèmes sur lesquels on se questionne. Autant dans le secteur régulier le concept de niveau collégial s'applique bien, autant en éducation populaire ce concept s'applique difficilement et alors ou bien les informateurs tentent de cerner ce concept de niveau, ou bien ils nous disent que la priorité est ailleurs et qu'il faut d'abord établir des relations harmonieuses avec les organismes du milieu.

DEFINITION DE L'EDUCATION POPULAIRE

Cette question invitait à définir l'éducation populaire en quelques mots.

Nous avons décomposé les réponses en éléments, nous avons groupé ces éléments autour de quatre thèmes et noté la fréquence pour chaque élément mentionné. Ces quatre thèmes sont:

a) Les clientèles - activités (tel que défini précédemment).

b) Les méthodes pédagogiques.
Nous avons d'abord les méthodes centrées sur le contenu: il s'agit surtout de la "formation".
Nous avons ensuite les méthodes centrées sur l'individu: il s'agit de la "prise en charge de l'individu" et de "l'autonomie de l'individu".
Nous avons enfin les méthodes centrées sur le groupe: il s'agit de la "prise en charge", de "l'animation", de la démarche et des objectifs se modifiant en cours de route, de démarches globales et de l'autonomie du groupe.

c) Les buts ou objectifs.
Les mentions des informateurs à des buts ou objectifs se regroupent dans les sous-catégories suivantes:
1) améliorer ou aider ou développer;
2) apporter des solutions;
3) mettre les ressources du collège au service du milieu;
4) promotion sociale.

d) L'aspect non crédité des activités.
Nous avons groupé ici les mentions faites par les informateurs à l'effet que les activités sont non créditées en éducation populaire.

Nous obtenons ainsi le tableau suivant:

Eléments définissant l'éducation populaire	Fréquence
Mentions de clientèles - activités:	
Atomisée	4
Atomisée et regroupées	9
Regroupées	4
Mentions de méthodes pédagogiques:	
Centrées sur le contenu	9
Centrées sur l'individu	3
Centrées sur le groupe	8
Mentions de buts ou objectifs:	
Améliorer ou aider ou développer	7
Apporter des solutions	1
Mettre les ressources du collège au service du milieu	2
Promotion sociale	1
Mentions du caractère non crédité des activités	10
Nil	1
Total:	59

Tableau 15: Eléments de définition de l'éducation populaire. Fréquence des mentions.

Les mentions à la clientèle (ou aux activités correspondantes) nous renvoient à la même distribution que dans le cas des "projets souhaités".

Les méthodes pédagogiques sont aussi souvent centrées sur le contenu que sur le groupe.

Les buts ou objectifs, quand ils sont mentionnés, insistent surtout sur le rôle "instrumental" du collège en matière d'éducation populaire (le collège étant vu comme un instrument ou une ressource pour le milieu).

COMMENTAIRES

On peut retenir de ces résultats que les coordonnateurs souhaitent s'occuper de projets à clientèle atomisée aussi bien que regroupée (plus précisément: le quart des répondants privilégie la clientèle atomisée, le quart, la clientèle regroupée, et la moitié privilégie ces deux clientèles à la fois). Cependant, fait important, le projet idéal se situe, pour eux, dans le champ des clientèles regroupées.

Actuellement, les collèges n'ont pas de politique en éducation populaire, le passé du collège, en termes d'activités, tenant lieu d'orientation.

Quant à la différence entre le cégep et les autres organismes, même si la majorité des informateurs pensent qu'il existe et même qu'il devrait exister une différence, leurs commentaires se partagent également entre l'affirmation de la spécificité du "niveau" collégial et la recherche de relations harmonieuses entre les organismes du milieu.

Il n'y a donc pas de grands divorces d'idées entre les coordonnateurs, au sujet de l'éducation populaire. Sans délaisser la clientèle atomisée, ils semblent prêts à travailler avec les clientèles regroupées, ils trouvent là un certain idéal, on peut aussi penser qu'ils semblent prêts à travailler en collaboration avec les organismes du milieu sans pour autant abandonner leur "niveau", dans la hiérarchie organisationnelle.

CHAPITRE 4

4. L'éducation populaire et les niveaux scolaires autres que le cégep

INTRODUCTION

Ces dernières années plusieurs textes québécois sur l'éducation populaire, émanant de divers niveaux scolaires, sont apparus. Ces études ont des approches et des objectifs bien différents les uns des autres en sorte que leurs résultats ne s'additionnent pas simplement. Résumer toutes ces études ne ferait pas nécessairement avancer notre discussion. Nous allons plutôt poser à ces études une question: est-ce que notre analyse des projets éducatifs, niveau cégep, peut s'intégrer aux discussions qui ont eu lieu à d'autres niveaux scolaires ou est-ce que, au contraire, ces autres niveaux scolaires révèlent des faits fondamentalement différents de ceux du niveau cégep.

DISCUSSION

LE NIVEAU SECONDAIRE

"Rapport du Comité provincial d'Education populaire dans les Commissions scolaires", janvier 1977

Ce rapport est divisé en deux tomes. Le premier est un rapport des discussions des membres du comité provincial tandis que le second tome, écrit avant le premier, est une recherche intitulée "Portrait de l'Education populaire telle que vécue dans les Commissions scolaires régionales".

Attardons-nous à ce deuxième tome. Il est divisé en trois parties: le point de vue des directeurs d'éducation des adultes, des porteurs du dossier et des formateurs en éducation populaire. Nous allons questionner le point de vue des directeurs d'éducation des adultes.

Les définitions

De l'éducation populaire -

Pour les DEA, "l'éducation populaire constitue un type de formation devant répondre aux besoins exprimés par la population, que ce soit des besoins individuels ou collectifs". On peut penser que les DEA des commissions scolaires, comme les CEA des cégeps, et comme l'ensemble des projets éducatifs, niveau cégep, en choisissant de satisfaire des besoins du milieu, qu'ils soient "individuels ou collectifs", sont aux prises avec les problèmes des deux types de clientèle que nous avons révélés, niveau cégep, soit la clientèle atomisée et les clientèles regroupées.

Spécificité de l'éducation populaire -

L'éducation populaire se caractérise par son non-académisme, par sa souplesse, sa possibilité d'innovation.

Définition provinciale de l'éducation populaire -

Ou bien les informateurs prétendent que cette définition est trop théorique pour s'appliquer aux réalités locales, ou bien ils la trouvent trop centrée sur l'aspect collectif au détriment de l'enseignement individuel.

Animation communautaire et éducation populaire

Il existe trois points de vue chez les informateurs:

1) l'animation communautaire est au service de l'éducation populaire en ce qu'elle sert à déceler les besoins latents de la population, après quoi l'éducation populaire-cours agit;

2) l'éducation populaire-cours, en formant des groupes, fournit à l'animation communautaire un terrain d'action qui permet d'arriver à la prise en charge;

3) un mi-chemin entre les deux premiers points de vue. Cela dépend des besoins; certains besoins ont avantage à être traités par l'éducation populaire, d'autres par l'animation communautaire. Ainsi, pour certains de ces informateurs, l'éducation populaire s'adresse aux individus et l'animation communautaire, aux groupes.

Ces points de vue nous placent dans un cercle vicieux. En effet, dans le premier point de vue, l'animation communautaire prépare le terrain pour que l'éducation populaire agisse ensuite, alors que, dans le second point de vue, on apprend que l'animation communautaire suppose le travail préalable de l'éducation populaire. Ce cercle se dénoue si l'on veut admettre que le premier point de vue parle des projets à clientèle atomisée (en se servant des méthodes pour les clientèles regroupées), le second, des projets à clientèles regroupées (en se servant des méthodes pour la clientèle atomisée), et le troisième, de ces deux catégories de projets à la fois.

Objectifs

Finalités -

Pour les informateurs, l'éducation populaire veut répondre aux besoins sociaux, économiques et culturels, besoins exprimés par des individus ou des groupes.

Objectifs concrets -

Les informateurs ne peuvent pas les définir. Trois mentions cependant:
- "l'éveil social de la femme"
- "l'accès de l'éducation populaire aux milieux défavorisés"
- un service de l'éducation des adultes chercherait à "s'infiltrer dans le réseau des associations".

Détection des besoins

Trois moyens sont suggérés:

a) se tenir en contact permanent avec les organismes qui oeuvrent dans le milieu;

b) faire remplir, par les étudiants ou la population, des questionnaires où l'on demande des suggestions et des besoins;

c) faire de l'animation communautaire.

Nous pensons que les premier et troisième moyens mènent aux projets à clientèle regroupée, alors que le deuxième moyen mène aux projets à clientèle atomisée.

Gestion

Les informateurs veulent une décentralisation de la gestion en éducation populaire parce que les SEA sont mieux placés que la DGEA pour connaître les besoins du milieu. Ils veulent également que les CSR assurent la supervision de l'éducation populaire dans le milieu. De ce point de vue, ils se plaignent de contrainte à la collaboration: le gouvernement implante toutes sortes d'organismes pour oeuvrer dans le milieu, sans trop déterminer quels sont les rôles et juridictions de chacun.

Nous remarquons ici un conflit organisationnel potentiel: l'éducation populaire fait sortir le SEA de son niveau scolaire (ce niveau étant établi pour l'éducation régulière) pour le plonger dans le milieu. Or, dans le milieu, il n'y a pas de juridiction et de compétences bien définies en matière d'éducation populaire. Les CSR, comme d'autres niveaux et d'autres organismes peut-être, revendiquent le rôle de leadership et de coordination dans le milieu. Bref, on nous dit à peu près que si l'éducation populaire ne se ramène pas à un niveau scolaire, du moins la coordination, elle, peut être assurée par les CSR (d'où réintroduction du niveau scolaire dans l'éducation populaire: par le biais du champ de la gestion).

Clientèle

Les informateurs n'ont pas de statistiques précises mais plutôt des impressions. Une majorité de leur clientèle s'inscrirait en "techniques" et serait "féminine".

Commentaires généraux

Nous retenons des faits précédents que les opinions des DEA, niveau secondaire, ainsi que les projets impliqués par de telles opinions, peuvent entrer dans les deux grands usages que nous avons décrits de l'éducation populaire. Nous sommes donc portés à penser qu'en matière d'éducation populaire, le niveau secondaire n'est pas essentiellement différent du niveau collégial et que notre schéma d'analyse vaut pour ces deux niveaux.

En terminant, attardons-nous au premier tome de ce rapport. On y trouve une définition de l'éducation populaire. Nous citons une partie de cette définition:

> "Les changements incessants dans tous les domaines de l'activité humaine tendent à faire de chaque individu un être virtuellement inadapté. L'Etat doit donc développer des activités de formation pour rendre les adultes capables de prendre le contrôle des changements qui affectent leur milieu."
> (Conan Arseneau et Laurent Denis, Tome 1, page 6)

Nous retenons que pour ces définisseurs, l'éducation populaire débouche sur le changement social. Ces définisseurs n'ont cependant pas précisé le modèle de changement social auquel ils se réfèrent. Or, cette question du changement social nous renvoie nécessairement aux modèles sociaux de changement social et aux discours sur la société, modèles et discours qui sont différents, voire même contradictoires et mutuellement exclusifs.

Si nous partons des projets éducatifs, niveau cégep, nous pouvons les situer dans deux modèles différents de changement social.

Le premier modèle, celui de la mobilité individuelle, correspond aux projets à clientèle atomisée. Ici, les acteurs participent à un mouvement qui les mène moins à réformer les règles du jeu de la société qu'à améliorer leur position individuelle dans cette société. Les changements sociaux qui apparaissent ici sont produits par un haut volume de cette mobilité individuelle. On peut songer par exemple à la scolarisation de masse, au Québec des années 60, qui était produite sur des individus isolés et qui a produit l'émergence d'une nouvelle classe moyenne canadienne française, ou encore on peut songer à l'invasion d'un groupe ethnique ou d'une couche sociale dans un secteur d'activité (une nationalisation dans les matières premières ou l'énergie par exemple, en soustrayant ces secteurs au contrôle étranger

pour ramener ce contrôle à l'intérieur, exercé par de nouveaux dirigeants en mobilité, peut changer la société).
Ce modèle est le modèle du système scolaire régulier dans son ensemble et, plus généralement, le modèle prédominant de notre société.

Le second modèle, celui de la mobilité collective, correspond aux projets à clientèles regroupées (par un mouvement social, surtout).
Ici les acteurs participent à un mouvement qui les mène moins à améliorer leur position individuelle qu'à réformer certaines règles du jeu de la société qui entraînent des changements dans la position sociale d'une couche sociale dans son ensemble, par rapport à d'autres. On peut songer, par exemple, aux mouvements féministes qui, en identifiant des couches de femmes et en proposant des réformes sociales, essaient de modifier l'ensemble des rapports entre les hommes et les femmes, ou encore on peut songer à la syndicalisation de couches de travailleurs qui, sans assurer la réussite individuelle de chaque participant, modifie les rapports entre employeurs et employés.

Enfin, pour rendre nos distinctions plus claires, prenons un dernier exemple.
Un projet éducatif appartenant à la catégorie activités culturelles (clientèle atomisée) peut être composé exclusivement de participants du sexe féminin sans que, même pour les intervenants, il soit identifié comme un projet de "femmes". De même, un projet éducatif appartenant à la catégorie "femmes" (clientèle regroupée) peut comporter beaucoup d'activités culturelles sans que, même pour les intervenants, il se résume strictement à ces activités.
Dans le premier cas, les participantes se caractérisent par leur mobilité individuelle tandis que dans le second cas, les participantes se caractérisent par leur appartenance à une couche sociale de femmes (les femmes au foyer) qui est en mobilité collective.

La structure des activités éducatives, aussi bien que leurs objectifs, sera différente dans ces deux cas (projet unique dans le premier cas et suite de projets dans l'autre cas, pour prendre un exemple) et variera donc selon le type de structuration sociale de la clientèle.

Cette discussion sur le changement social nous a permis de caractériser encore davantage les différences qui existent entre les deux usages de l'éducation populaire, leurs activités respectives et leur clientèle respective.

"Vers une politique de développement collectif en éducation des adultes au Québec", août 1976

Ce document est le rapport du Comité provincial SEAPAC sur l'animation du milieu.

Ce document propose que les SEA s'orientent vers la promotion collective, en délaissant l'orientation de la promotion individuelle. "Ce que nous proposons, c'est qu'un SEA tente: au niveau de ses finalités éducatives dans la société actuelle, de passer de la promotion individuelle et son genre de formation technique à un développement social, cette visée faisant appel à une approche collective ou développement collectif et à un processus d'éducation intégrale." (p. 19).

Nous retenons de cette citation que ce document voit, comme nous, une différence (et même dans le cas du document, une certaine incompatibilité) entre les projets à clientèle atomisée et les projets à clientèles regroupées: le document suggère de passer des premiers aux seconds et non pas de les maintenir en vie tels qu'ils sont, au nom, par exemple, d'une complémentarité immanente.

Cependant, ce document ne propose pas une élimination de la clientèle atomisée. Poursuivons la citation précédente: "Dans cette ligne d'action axée davantage sur le socio-politique, une personne pourra poursuivre son propre développement" (p. 19). Cette seconde citation renvoie à une troisième qui décrit les objectifs de l'éducation des adultes: "...la formation intégrale de la personne et particulièrement sa capacité de compréhension critique, d'autonomie et de prise en charge personnelle et collective" (p. 21).

Nous retenons de ces deux dernières citations que le document propose non pas d'éliminer la clientèle atomisée mais de la traiter selon les mécanismes des clientèles regroupées; de là le concept de prise en charge (qui appartient aux clientèles regroupées) appliqué, dans la troisième citation, à la clientèle atomisée: "prise en charge personnelle". Ici encore, le document suggère que les clientèles regroupées aient le primat idéologique sur toutes les clientèles.

LE NIVEAU UNIVERSITAIRE

Nous avons deux rapports qui parlent d'un nouveau rôle de l'université nommé: "la mission service à la collectivité à l'université". Sans parler du mot "éducation populaire" comme tel, ces rapports, par leurs objectifs et leurs définitions, se rattachent directement au champ de ce que nous appelons éducation populaire.

Ces rapports ne sont pas des rapports de recherche empirique. Ils consistent en définitions et opinions d'intervenants d'action. Nous allons donc voir succintement où l'éducation populaire devrait aller, pour ces définisseurs.

<u>"La mission service à la collectivité de l'université"</u>

Il s'agit d'un document, préparé par un comité ad hoc, à l'intention du Conseil des Universités du Québec.

Les auteurs remarquent que dans notre société les catégories de citoyens les plus touchées par les problèmes sont les plus démunies pour y faire face. Comme ces problèmes sont collectifs, les citoyens ont eu tendance à s'organiser collectivement pour y répondre (groupe logement, groupe de femmes, groupe de chômeurs, groupe anti-autoroute, etc.).

Suite à ces observations, les auteurs proposent une nouvelle définition de la formation et de la recherche, ainsi qu'un nouveau rôle de l'université. Pour eux, la formation et la recherche doivent être situées dans le cadre d'actions collectives des citoyens et, de plus, "les besoins de recherche et de formation du groupe découlent de la démarche dans laquelle celui-ci s'est engagé" (p. 28).

Ces auteurs recommandent la création d'un service universitaire distinct des autres, nommé Service à la collectivité, auquel ils donnent la définition suivante: "toute activité universitaire non créditée de recherche, de formation ou de support, conçue et réalisée conjointement par des organismes de l'université et des groupes structurés de divers milieux, pouvant, d'une part, favoriser leur expression culturelle et, d'autre part, contribuer à la solution de problèmes socio-économiques inhérents à leur objet spécifique" (p. 39).

<u>"L'université pour qui" de Michel Pichette, octobre 1977</u>

Ce document, émanant de l'Université du Québec à Montréal, est écrit dans le même esprit que le rapport précédent.

L'auteur nous propose une nouvelle définition du Savoir où celui-ci, loin d'être coupé des problèmes sociaux concrets comme l'est le Savoir actuel, y serait directement engagé.

Il suggère que l'université sorte de sa tour d'ivoire pour répondre aux besoins concrets "de l'organisation économique et de l'organisation générale du travail". Il suggère aussi que les étudiants travaillent sur les "tares de la chimie alimentaire" plutôt que sur le "fondamentalisme".

Plus, il souhaite l'appropriation collective du Savoir en suggérant que cesse la distinction entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas.

C'est donc à partir des besoins des individus, dans des situations vécues, qu'il faut redéfinir les objectifs de l'éducation.

La clientèle prioritaire sera composée des classes défavorisées. L'université qui a jusqu'ici travaillé pour les élites, doit maintenant travailler en fonction des attentes et des besoins des couches "ouvrières et populaires".

La méthode sera la promotion collective. "Les demandes et besoins des couches ouvrières et populaires passent par la promotion collective avant de passer par la promotion individuelle" (p. 129).

La fonction universitaire distincte "service à la collectivité" est suggérée. L'opérationalisation de cette fonction sera d'abord définie "par les couches ouvrières et populaires elles-mêmes".

Cette fonction s'occupera également de "promotion culturelle" où l'université s'occupera des "besoins éducatifs que manifestent les individus dans la seule perspective d'une plus grande autonomisation de leur existence individuelle et sociale". Cette promotion culturelle s'adresse à des individus, mais n'est pas axée sur la réussite individuelle (comme le diplôme par exemple). L'université possède, suite à son niveau élevé de compétences et de connaissances, un rôle important à jouer dans ce domaine.

<u>Commentaires</u>

Nous retiendrons que pour ces définisseurs qui sont des réformateurs du rôle traditionnel de l'université, du Savoir et de ses héritiers, la priorité en éducation populaire (ou plus exactement, la priorité du service à la collectivité, qui est un rôle nouveau et supplémentaire proposé à l'université) devrait aller aux clientèles regroupées (par le mouvement social de la lutte des classes, pour le deuxième document).

Le second document veut également s'occuper des projets de la clientèle atomisée mais en tâchant de ne pas retenir les projets orientés strictement sur la mobilité individuelle c'est-à-dire, selon notre analyse, en traitant la clientèle atomisée selon les mécanismes des clientèles regroupées qui auraient alors le primat idéologique sur toutes les clientèles.

Nous remarquons enfin que notre analyse des projets peut s'étendre au niveau universitaire.

<u>COMMENTAIRE GENERAL</u>

Nous ajoutons que notre analyse ne souffre pas d'un contact avec les autres niveaux scolaires, qu'elle s'y applique et que les définisseurs ou réformateurs que nous venons d'étudier nous ont permis de caractériser encore davantage les différences entre les catégories de projets que nous avions élaborées pour le niveau cégep.

Bien entendu, nous ne nous prononçons nullement sur la valeur des définitions et réformes dont nous venons de faire l'étude. Est-il nécessaire de répéter que notre mandat n'est pas de prendre position dans l'action, en termes valoriels, ni d'écrire des politiques, mais de tâcher de rendre compréhensibles les projets éducatifs des collèges pour que les décideurs, ensuite, puissent décider en connaissance de cause.

CHAPITRE 5

5. Les activités des comités régionaux

INTRODUCTION

Nous présentons maintenant les activités des comités régionaux. Ces activités comprennent d'abord les rencontres de ces comités et ensuite leurs projets effectués.

Les rencontres sont présentées sous forme de synthèse.

Les projets, quant à eux, sont tous des projets collectifs et, de plus, cheminent dans les voies privilégiées par le comité d'orientation (voir la décision du comité d'orientation, annexe III). Nous présenterons chacun des projets, après quoi nous effectuerons une brève synthèse.

On peut noter que ces projets ne sont pas tous terminés, mais le seront dans les mois à venir. Nous ne traitons donc ici que ceux reçus à ce jour. La publication de ces projets se fera ultérieurement et ailleurs que dans le présent rapport.

Enfin, nous ne présenterons pas un résumé détaillé des projets. Nous nous attarderons plutôt à l'orientation générale des projets et au cheminement qu'ils ont permis aux collèges d'effectuer, en matière d'éducation populaire.

La liste des projets réalisés par les comités régionaux apparaît à l'annexe V.

SYNTHESE DES RENCONTRES DES COMITES REGIONAUX

Les comptes rendus de ces rencontres seront déposés au centre de documentation du CADRE.
Nous présenterons brièvement ici les grands thèmes des réponses aux questions qui étaient posées aux comités régionaux.

Quels sont les usagers de l'éducation populaire

A cette question, les comités décrivent des clientèles qui se résument aux clientèles atomisée et regroupées. On peut noter que lorsque les comités manifestent l'intention de servir une clientèle, ils choisissent surtout les clientèles regroupées.

Ce qui fait que l'éducation populaire est populaire

Les réponses des comités se résument à quatre thèmes:

1 - L'éducation populaire recrute des participants qui sont peu scolarisés et qui ne possèdent pas les qualités pour s'inscrire aux autres cours du collège.
En effet, les normes d'inscription du régulier ne s'appliquent pas ici.

2 - L'éducation populaire repose sur des besoins des usagers, besoins qui ne sont pas traités par les activités du secteur régulier.

3 - Le format pédagogique est plus flexible.

4 - Contrairement au secteur régulier, il existe une intention de promotion collective en éducation populaire.

Définition de l'éducation populaire

Les définitions données utilisent des éléments centrés sur les quatre thèmes suivants:

1 - La clientèle et la mission du collège.

L'éducation populaire s'inscrit dans la mission du collège qui est de répondre à des besoins, de s'ouvrir au milieu et d'améliorer le mieux-être individuel et collectif du citoyen.

2 - Le format pédagogique.

3 - Les activités en éducation populaire.

4 - Une action sur la communauté.

Plusieurs réponses font voir une certaine intention de changement social. On parle de prise en charge individuelle et collective.

Aspects fonctionnels de l'éducation populaire

Ces aspects se regroupent autour de trois thèmes:

1 - Les mécanismes de l'offre de services.

Il existe deux grandes stratégies.
Dans la première, le SEA, suite à une évaluation-maison des besoins du milieu, offre des cours et attend les inscriptions. Nous ajoutons que cette stratégie recrute la clientèle atomisée.
Dans la seconde, le SEA est en contact avec des organismes du milieu avec lesquels il peut former des comités consultatifs. Le SEA offre des activités éducatives, suite à ces contacts. Nous ajoutons que cette stratégie recrute les clientèles regroupées.

2 - L'encadrement donné aux intervenants et aux participants.

Cet encadrement varie selon le type d'activité (socio-culturel ou développement communautaire). L'encadrement exigé par les activités de développement communautaire demande beaucoup plus d'énergie.

3 - Les modes de financement et de développement.

Le personnel du SEA est engagé pour faire autre chose que de l'éducation populaire mais il reçoit des demandes en ce sens du milieu et il considère que ces demandes doivent trouver réponse étant donné la mission du collège.

Si les activités d'éducation populaire sont du type socio-culturel, les usagers défraient les personnes ressources qui ne sont pas nécessairement des enseignants du collège. Si la personne ressource est un enseignant du collège (ou le devient), elle coûte plus cher, si elle n'est pas un enseignant du collège, elle coûte moins cher.

Si les activités sont du type développement communautaire, le même schéma prévaut mais les usagers sont ici plus pauvres et l'absence de financement est plus dramatique pour eux.

L'éducation populaire peut être financée par les surplus des SEA, mais ces surplus sont affectés par les collèges et l'éducation populaire n'est donc jamais assurée de son avenir. Pour décrire cette situation, on peut se servir des mots de La Fontaine et dire qu'en éducation populaire:

"Point de franche lippée
Tout à la pointe de l'épée".

Les orientations pour l'avenir

Pour la majorité des cégeps, les orientations sont fonction du financement.

On remarque toutefois deux lignes de développement.

La première concerne les collèges qui ne font pas d'éducation populaire: ils étaient attirés par le socio-culturel mais, suite à l'opération REPO, ils sont aussi attirés par le développement communautaire.

La seconde concerne les collèges qui font de l'éducation populaire: ils ont l'intention de faire moins de socio-culturel et plus de développement communautaire.

On peut noter qu'en éducation populaire, les difficultés financières stimulent une certaine créativité mais entraînent également une perte de ressources du milieu.

On doit noter aussi que, suite à l'opération REPO, l'éducation populaire débouche sur la concertation (avec les organismes du milieu et entre les collèges).

<u>**Un mot sur la démarche des comités régionaux**</u>

Cette démarche suit trois étapes.

Au début, le concept d'éducation populaire (et les activités impliquées) est embrouillé et n'est pas le même d'un collège à l'autre.

Puis, le portrait des deux grandes clientèles (atomisée et regroupée) est accepté par les collèges et semble répondre à un besoin de cohérence, au niveau de la conceptualisation et de l'action.

Enfin, les comités régionaux effectuent des projets collectifs impliquant des clientèles regroupées et débouchent sur la concertation (avec les organismes du milieu et entre les collèges).

LA TROISIEME RENCONTRE

La troisième rencontre a pour but de définir les projets collectifs.

On peut noter, lors de cette rencontre, un désir des comités régionaux de s'instrumenter pour faire du développement communautaire, ainsi qu'un essai de la concertation souhaitée.

LA QUATRIEME RENCONTRE

La plénière du 25 septembre s'est déroulée en deux temps. Un premier temps où chaque comité régional a communiqué à l'assemblée la synthèse de ses travaux et un deuxième temps où les participants ont échangé sur les thèmes qui les préoccupaient. En voici la liste:

. L'éducation populaire en regard du socio-culturel, de l'éducation des adultes et de la mission des collèges.

. L'infrastructure interne et externe à donner aux SEA pour leur permettre de faire de l'éducation populaire.

. L'éducation populaire et l'offre de services.

. Le financement.

. La formation d'une table régionale comme moyen de concertation permettant d'atteindre une certaine complémentarité entre collèges.

L'éducation populaire en regard du socio-culturel, de l'éducation des adultes et de la mission des collèges

Il se dégage de la discussion que certaines réalités fondamentales ne sont pas conçues clairement par les collèges. "Il y a un déblayage de définitions de l'éducation populaire à faire par les SEA." Les SEA ont des définitions différentes de l'éducation populaire parce qu'ils ont des pratiques différentes et que la réalité vécue dans chaque région est différente.
De plus, le champ de l'éducation populaire est relativement nouveau. Cependant, les participants s'entendent sur quelques idées de base qui pourraient contribuer à plusieurs clarifications.

- L'éducation populaire regroupe en grande partie des activités "non créditées et non susceptibles de financement".

- L'éducation populaire s'adresse au citoyen pris dans son sens large c'est-à-dire "la personne dans la société". L'éducation populaire ne vise donc pas la personne en tant que professionnel ou en tant que travailleur.

- Alors que l'éducation des adultes rejoint une clientèle atomisée, l'éducation populaire veut rejoindre une clientèle regroupée ou en voie de l'être et à qui on peut donner des cours qui peuvent être crédités ou non.
  Cette position sied bien aux tenants de l'éducation populaire dans sa version développement communautaire.
  Nombre de SEA choisissent de faire de l'éducation populaire dans sa version socio-culturelle, travaillant ainsi avec des clientèles non regroupées à qui on donne exclusivement des cours non susceptibles d'être crédités.

- Plusieurs participants s'entendent pour dire que dans la pratique les SEA offrent un ensemble de services éducatifs s'adressant à des individus ou à des groupes. Ce sont les besoins des participants qui déterminent le type de services à rendre. Il peut s'agir d'activités socio-culturelles qui touchent plus les besoins primaires en commandant des contenus particuliers dans des activités ponctuelles. Il peut

s'agir de formation du citoyen visant des clientèles cibles dans le cadre de dossiers de longue haleine. Il peut s'agir aussi de services techniques comme le prêt de locaux, le prêt d'équipement, le prêt de ressources humaines ou l'offre de services de références.

- Pour un bon nombre de participants, faire de l'éducation populaire c'est essentiellement travailler avec des contenus, des formats et des activités. Une définition de l'éducation populaire devrait tenir compte des dimensions opérationnelles, des dimensions administratives et des dimensions interventionnelles. Tout au long des échanges, ces trois dimensions ont été présentes et elles sont en fait les trois points de départ de la conceptualisation de l'éducation populaire.
  Il est à souligner toutefois que l'écart entre le monde de l'intervenant, celui de l'administrateur et celui du gestionnaire s'est amenuisé tout au long de la démarche des comités régionaux.

- Pour les participants, l'éducation populaire est intimement reliée à la mission des collèges. "Tant que la mission d'un collège n'est pas clarifiée, l'éducation populaire n'est pas claire, c'est le genre dans l'espèce."
  Alors que la mission des collèges implique que ceux-ci offrent leurs services à des jeunes adultes, la mission des SEA en éducation populaire implique que ceux-ci s'adressent à une clientèle "dont l'occupation principale n'est pas d'étudier".
  Pour plusieurs participants, la clientèle adulte est une clientèle spécifique qui commande un traitement spécifique de la part des SEA de telle sorte que la mission "d'ouverture du collège sur le milieu" doit principalement se réaliser dans les SEA. Il faut dire cependant que plusieurs participants sont d'avis contraire.

L'infrastructure interne et externe

A comparer avec le premier thème, les échanges sur l'infrastructure sont plus concis et les messages qui en découlent sont plus clairs et plus précis.

- Les SEA ont un vécu d'une dizaine d'années en éducation populaire même si les actions en ce domaine se sont faites de façon sporadique.

- A l'interne, l'éducation populaire implique un travail sur des dossiers d'intervention et ces dossiers impliquent "un encadrement minimal essentiel" et aussi "l'assurance d'une certaine pérennité".
  Les participants proposent donc qu'il y ait à l'intérieur des SEA "un porteur du dossier éducation populaire". Que le porteur de ce dossier soit en contact avec les organismes du milieu et avec les différents services des collèges pouvant ainsi "faire de la référence".

- En outre, on souhaite qu'il y ait à la DGEA un répondant pour le dossier éducation populaire.

<u>L'éducation populaire et l'offre de services</u>

On constate que, de manière générale, l'offre de services que font les SEA s'adresse à la clientèle atomisée.

Par contre, quand on se penche sur les besoins des participants, on constate l'importance que prennent les clientèles regroupées.

Ici les échanges ouvrent sur un débat de fond concernant deux options à l'intérieur de l'éducation populaire: le socio-culturel et le développement communautaire.

Alors que certains collèges privilégient au point de départ de s'adresser à des clientèles regroupées en travaillant à long terme sur des dossiers d'interventions, d'autres par contre privilégient de s'investir avec la clientèle atomisée dans des actions ponctuelles.

Les participants constatent que les collèges ont les ressources nécessaires pour offrir les deux types de services et que l'engagement dans une voie ou dans l'autre dépend du milieu dans lequel oeuvrent les collèges ainsi que de la philosophie à laquelle se réfèrent les SEA.

La fin de la discussion invite à la "prudence" et quand certains participants insistent pour que "à côté de la promotion individuelle se fasse plus de promotion collective", d'autres participants soulignent que "les gens ne sont pas tous prêts à l'interne à fonctionner dans ce sens-là".

<u>Le financement</u>

Dans les discussions des comités régionaux, le thème mobilisant le plus d'énergie et de passion est sans contredit le financement.

Une vaste majorité des collèges souhaitent s'investir davantage en éducation populaire mais, à l'heure actuelle, ils doivent le faire en ne comptant que sur leurs propres moyens.

Les intervenants en éducation populaire demandent donc qu'on leur "assure un minimum vital" leur permettant une stabilité d'action sans devoir pour autant "être pris à utiliser la moitié de (leur) temps à remplir des papiers".

On suggère que les SEA aient un "petit budget de base propre à assurer les services techniques". On suggère aussi que le financement soit basé sur les dossiers d'intervention. Certains proposent "qu'on élargisse le financement jusqu'à la gratuité des cours crédités et non crédités".

On peut donc constater que s'il y a consensus sur le besoin d'une aide financière, il n'y a pas consensus au niveau des modes de financement.

Les échanges n'ont pas permis de mettre un point final aux discussions soulevées par la question suivante:

- Dans le financement de l'éducation populaire, faut-il mettre l'accent sur "l'opérationnel" et financer ainsi le développement de ce qui se fait déjà ou mettre l'accent sur "l'encadrement minimal" permettant ainsi d'installer dans tout le réseau l'équipement de base nécessaire?

Table régionale, concertation et complémentarité

Dans l'évolution des travaux des comités régionaux, l'idée de concertation et la recherche de liens de complémentarité sont des thèmes qui n'ont cessé de se développer.

Lors de la quatrième rencontre, ces idées se sont concrétisées dans le projet de former des tables régionales de concertation.

Ces tables regroupant les collèges d'une région pourraient:

- "faire le traitement des demandes qui émergent en cours de route";
- "partager l'expertise et l'instrumentation nécessaires à la poursuite des dossiers";
- "dans certains cas éviter une concurrence inefficace";
- "permettre un regroupement des cégeps autour de l'éducation populaire et éventuellement travailler avec d'autres organismes".

La table régionale a été aussi vue par plusieurs comme un moyen de compléter l'infrastructure discutée précédemment et aussi comme un moyen de gérer l'aide financière.

Certains participants proposaient donc "qu'une bonne partie de l'allocation des ressources soit régionale" et que des "budgets soient alloués à des projets régionaux".

Par contre, d'autres participants trouvaient "qu'il était un peu trop tôt pour parler de concertation surtout au plan financier".

Le reste de la discussion a permis de mettre en lumière qu'une bonne part des participants sont surtout centrés sur les "incidences financières" de la table régionale alors que l'autre bonne part est surtout centrée sur "les incidences au plan des échanges".

Quoi qu'il en soit, l'idée de concertation est désormais un acquis en éducation populaire.

Toutefois la concertation n'est pas le seul thème qui se dégage de la démarche des comités régionaux.

Ceux-ci expriment tout au long de leurs travaux: un intérêt à travailler sur des dossiers d'intervention, le besoin d'avoir une structure organisationnelle de base, le besoin de se donner des instruments et des techniques d'intervention, et le besoin, pour peu qu'ils en aient les moyens financiers, de donner une certaine permanence à leur action.

PRESENTATION DES PROJETS

L'ESTRIE

L'activité, qui prend forme d'un colloque, consiste en une rencontre des collèges avec les organismes du milieu pour connaître les attentes de ces derniers envers les cégeps, en matière d'éducation populaire.

Les résultats de ce colloque se résument à trois éléments:

1 - Des éléments de définition de l'éducation populaire, dans un rapport avec ce qui ne l'est pas.

Pour ces participants, l'éducation populaire est quelque chose qui:
- répond à des besoins vs prérequis académiques;
- est utile dans la vie quotidienne vs qui aboutit à des diplômes;
- se fait dans l'action vs se fait sous forme de cours;
- est sensibilisation vs spécialisation;
- va de l'information simple jusqu'au changement social.

2 - Attentes des organismes face au cégep.

Les organismes s'attendent que le collège leur apporte:
- des services techniques et professionnels
- des services de recherche
- un leadership dans la concertation locale
- un rôle d'initiateur dans les secteurs non touchés par les organismes.

Ces attentes sont formulées mais à une condition cependant: que le cégep n'ait jamais d'autorité sur les organismes et leurs activités. Le cégep devra être au service des organismes sans que se modifient par là les conditions de travail de ces organismes, comme leur budget par exemple.

3 - Recommandations.

Celles-ci sont faites par les collèges participants et sont destinées aux autorités éducatives de leur collège respectif et du ministère de l'Education.
Ces recommandations portent sur les structures opérationnelles (personnel requis, financement, politique, etc.) nécessaires pour faire de l'éducation populaire.

MONTREAL

L'activité prend la forme d'une recherche à deux volets:

1. Un inventaire des structures et fonctionnement actuels et souhaités des cégeps impliqués.

2. Le démarrage de trois projets éducatifs: jeunes chômeurs, immigrants et consommation.

Cette activité a pour but de dégager les conditions de base de l'éducation populaire en milieu collégial. Les deux volets de recherche se conjuguent pour réaliser ce but.

Regardons d'abord les résultats de ces deux volets de recherche.

1) Inventaire des structures et fonctionnement des cégeps

Cet inventaire laisse entrevoir trois catégories de cégeps:
a) où l'éducation populaire est acceptée en théorie seulement;
b) où l'éducation populaire est marginale;
c) où l'éducation populaire est acceptée et n'est pas marginale.

Du portrait a) au portrait c) il y a un continuum allant des activités socio-culturelles exclusivement à des activités de développement communautaire plus nombreuses, allant de peu d'ouverture au milieu jusqu'à plus d'ouverture au milieu, allant de moins d'acceptation par le collège de l'éducation populaire à plus d'acceptation.

Cet inventaire touche aussi les structures opérationnelles souhaitées (personnel, financement, politique, etc.) pour faire de l'éducation populaire.

2) Le démarrage de trois projets éducatifs

Les immigrants:
- Une recherche opérationnelle est effectuée.
- Les contacts avec les organismes sont établis.
- Les besoins des organismes sont répertoriés.
- Il existe une nécessité de rencontres ultérieures avec les organismes pour préciser la collaboration.

Jeunes chômeurs:
- But de l'activité: par des interventions éducatives, aider les jeunes chômeurs à se trouver des emplois, dans le cadre de la création de petites entreprises à propriété collective.
- Un inventaire a été fait des programmes gouvernementaux d'aide économique aux petites entreprises.
- Un colloque pour jeunes chômeurs a été tenu qui comportait les éléments suivants:
  . secteurs d'activités envisagées
  . besoins de formation spécifiés
  . suites à donner: d'autres rencontres sont prévues sur des thèmes spécifiques.
- Des scénarios de ce projet éducatif sont proposés.

Consommation:
- Des rencontres avec des organismes ont eu lieu.
- Les besoins que ces organismes ont du cégep sont formulés.
- Des scénarios de ce projet éducatif sont proposés.

Regardons maintenant les conclusions que le comité régional tire de ces recherches, quant aux conditions de base de l'éducation populaire en milieu collégial.

A - <u>Ce qu'est l'éducation populaire</u>

1. C'est un contact permanent dans le milieu:
   - le collège doit assurer un contact permanent avec le milieu;
   - le collège doit assurer un contact avec les autres organismes;
   - le collège doit être accessible à la population.

2. C'est une réponse à des besoins. Cette réponse s'exprime, pour les collèges, en termes de:
   - services éducatifs
   - services techniques.

3. Plusieurs aspects possibles d'évaluation d'une démarche en éducation populaire:
   - évaluation des acquis
   - évaluation de la démarche éducative
   - évaluation des résultats visés
   - évaluation des retombées
   - évaluation des objectifs de l'éducation populaire.

B - Les nécessités organisationnelles pour faire de l'éducation populaire

Le comité régional retient comme nécessaires:

1. la reconnaissance, par le ministère de l'Education, de l'éducation populaire en tant que mission collégiale;
2. un personnel de base en éducation populaire;
3. des postes de financement en éducation populaire.

LES COLLEGES ANGLOPHONES (1)

L'activité vise à réfléchir sur l'éducation populaire et à établir des conditions concrètes pour en faire. Cette activité se résume à trois interventions: une revue de la littérature, un colloque pour organismes et un instrument d'identification des besoins; ces interventions sont coiffées par les conclusions que le comité régional en tire sur l'éducation populaire.

Regardons d'abord les faits saillants de ces trois interventions.

1) Revue de la littérature

Il s'agit d'une recherche sur les expériences nord-américaines en éducation populaire telles que vécues par les "Community colleges". Les faits saillants sont les suivants:

- L'éducation de la communauté se développe beaucoup dans ces collèges qui rendent de fait des services à la communauté;
- Ces collèges jouent un rôle spécifique et utile dans la communauté en dispensant des services éducatifs à l'étudiant non traditionnel, aux groupes défavorisés, et en répondant aux besoins de la communauté;
- Il y a confusion entre "les services à la communauté" et "l'éducation permanente". Cette confusion mène à des politiques inappropriées;
- Nécessité de collaboration inter-organismes;
- Le financement de ces activités diffère entre le Canada et les Etats-Unis puisque, dans ce dernier pays, les organismes privés sont une source de financement.

(1) Nous avons traité la version anglaise de ce rapport.

2) Colloque

Des organismes de Montréal, impliqués dans l'éducation populaire, participent à un colloque qui a pour but d'identifier les besoins que ces organismes ont du collège. Les participants de ce colloque font ressortir les éléments suivants:

- Si l'éducation populaire doit fonctionner comme un service à la communauté, une reconnaissance officielle par la haute direction de l'institution collégiale est jugée nécessaire;
- L'éducation populaire est un moyen par lequel la population peut s'approprier une institution;
- Les organismes craignent que si le cégep s'occupe officiellement d'éducation populaire, avec un financement approprié, cela n'entraîne pour eux des coupures budgétaires et des changements dans leurs activités;
- Nécessité de planification et de collaboration inter-organismes;
- Entre organismes, il y aura compétition et non collaboration tant que les politiques et le financement ne seront pas clairement identifiés.

3) Sondage, adressé à la communauté, sur les besoins en éducation populaire de la communauté

Les résultats de ce sondage sont à venir.

Regardons maintenant les conclusions que le comité tire de ces trois interventions.

- L'éducation populaire, loin du strict accomplissement individuel, implique beaucoup d'aspects communautaires. On peut en parler en termes de développement communautaire.
- Le comité propose que la politique en éducation populaire fasse de celle-ci un véritable service à la communauté, ce qui implique un contact direct du collège avec le milieu.
- Le rôle du collège nord-américain dans la communauté: rendre des services éducatifs aux groupes dont les besoins sont sans réponse, servir de centre à la vie de la communauté, fournir du leadership et de la coordination dans la communauté, etc.; ce rôle donc ressemble de très près à ce que peut offrir l'éducation populaire dans les cégeps.
- Il est nécessaire de financer ces services à la communauté de manière spécifique et différente de celle employée aux Etats-Unis (où l'on trouve d'abondantes subventions privées). Comme la clientèle est surtout constituée de défavorisés, il est exclu que ces activités s'autofinancent.

TROIS-RIVIERES

L'activité consiste en une recherche portant sur les deux thèmes suivants:

1. Les besoins que les groupes et organismes du milieu ont du cégep, dans le champ du développement communautaire.

2. Quelles sont les activités de développement communautaire que les cégeps impliqués sont intéressés à privilégier, à offrir.

Les objectifs de cette recherche sont, dans le champ du développement communautaire, de:

- connaître les besoins des organismes du milieu;
- connaître les possibilités d'interventions des collèges impliqués;
- la connaissance et le contact du collège avec les organismes du milieu;
- la sensibilisation à la promotion collective;
- entreprendre des activités sur une base régionale (inter-collèges).

Les résultats de cette recherche sont à venir.

COTE NORD

L'activité consiste en une recherche-action auprès de groupes régionaux et ce, dans deux buts:

1. Analyser les actions et les préoccupations des groupes du milieu en éducation populaire et en développement communautaire.

2. Amener des groupes du troisième âge à se donner un plan directeur d'action.

La recherche veut donc, d'une part, identifier les besoins que les groupes du milieu ont du cégep et, d'autre part, dégager un plan directeur pour les clubs d'Age d'or.

Les résultats sont les suivants:

1) <u>Identification des besoins des groupes</u>

- Le collège et les groupes populaires se sont mieux connus.
- Le collège pourrait faire preuve de leadership et établir une politique régionale en éducation populaire (étant donné l'absence de coopération mais aussi de compétition entre les groupes du milieu).
- Les groupes populaires sont intéressés à collaborer avec le cégep.

2) <u>Plan directeur pour clubs d'Age d'or</u>

- Ces clubs ont été visités. Ils ont exprimé leur situation actuelle et leurs besoins (en termes d'infrastructure et d'activités).
- Le cégep s'est impliqué davantage dans le milieu.
- Le cégep a identifié de nouveaux projets éducatifs à offrir à ces groupes.
- Il existe une possibilité de concertation inter-organismes.

Les réinvestissements de cette recherche-action peuvent se faire dans les activités suivantes:

- établir une concertation entre groupes et organismes du milieu;
- les services rendus à des groupes vont en entraîner d'autres;
- établir une politique régionale en éducation populaire.

Le comité régional en tire la conclusion que l'éducation populaire doit s'adresser aux "groupes déjà structurés".

RIVE SUD

L'activité consiste en une recherche sur les besoins du milieu et sur les possibilités d'interventions des collèges impliqués.

Les résultats sont les suivants:

- Les besoins des groupes du milieu et les possibilités d'interventions des collèges sont identifiés.
- Les collèges ont l'intention de travailler avec le troisième âge et les femmes et d'offrir des services intégrés à cette clientèle.

QUEBEC

L'activité a ici deux aspects:

1. Un projet éducatif: aider un groupe de coopérative d'habitation. Ce projet est piloté par l'un des cégeps impliqués.
2. Identifier, par cet exemple, le fonctionnement d'un projet d'éducation populaire, au profit des autres cégeps impliqués (qui sont peu familiers avec ce domaine).

Les résultats sont les suivants:

1) <u>Le projet éducatif: coopérative d'habitation</u>

Le groupe demandeur et des groupes adjacents participent, avec l'aide des collèges, à trois jours d'échanges portant sur:
- la formation des membres des coopératives
- les décisions collectives et le travail de groupe
- la délégation de pouvoirs et l'utilisation maximale des ressources.

2) <u>Le fonctionnement de projets en éducation populaire</u>

- Les cégeps ont appris comment traiter une demande.
- Les cégeps reconnaissent la nécessité d'avoir une politique claire en éducation populaire.
- Les cégeps reconnaissent la nécessité d'une collaboration inter-collèges.

Les réinvestissements de cette activité se résument aux éléments suivants:

- ce cas est un modèle d'intervention applicable partout en éducation populaire;
- le groupe demandeur pourra maintenant bénéficier des services rendus par le collège; ce groupe travaillera avec de nouvelles structures-terrain, de nouveaux outils, etc.;
- création d'un réseau de groupes sur le terrain.

EST DU QUEBEC

L'activité est ici une recherche scientifique sur les besoins et attentes de la population de ces collèges, face aux SEA, en matière de "formation du citoyen" (qui s'apparente au champ de l'éducation populaire).

Les chercheurs avaient déjà effectué, pour les cinq collèges impliqués, une vaste recherche sur les besoins de toute la population de cette région, besoins auxquels les SEA de ces collèges pourraient répondre.

Ces mêmes chercheurs, dans le cadre du projet collectif de l'opération REPO, ont repris les données précédemment recueillies pour écrire un chapitre supplémentaire portant plus spécifiquement sur l'éducation populaire (ou "formation du citoyen").

Ces chercheurs ont fait, sur leurs données, cinq hypothèses qui se sont vues confirmées. Nous allons regarder ces hypo-

thèses confirmées car il serait trop long de résumer ici cette vaste recherche.

1. Il existe des données relatives aux besoins de la collectivité à l'égard de la formation du citoyen.

   Les attentes et champs d'intérêt de la collectivité sont découpés en trois éléments. Regardons-les.

   a) Problèmes à comprendre:

      Les répondants sont intéressés par "des aspects liés à la vie de la société et à la vie privée".

   b) Changements souhaités:

      C'est une dimension moins privilégiée à l'intérieur des attentes vis-à-vis de la formation.
      On note des souhaits de changements dans les activités culturelles, dans les loisirs, dans les activités sociales, la vie personnelle intérieure et les relations sociales.

   c) Projets à effectuer:

      Les plus populaires sont la rénovation de résidence - bricolage, et les voyages à l'extérieur.

2. Il existe des variations significatives dans les attentes des citoyens regroupés selon les sous-régions desservies par ces cégeps.

3. Il existe une orientation marquée des attentes de la collectivité, en matière de formation, "vers des activités de nature socio-économique".

   Ce sont les problèmes et changements reliés au milieu social et physique qui sont privilégiés.

4. Il existe des écarts appréciables entre les besoins formulés par les groupes et ceux formulés par les individus.

5. Il existe une présence suffisante de similitude dans les attentes et besoins de formation formulés par l'ensemble de la collectivité pour permettre des activités concertées de formation au niveau des cinq cégeps régionaux.

Suite à cette recherche de besoins et d'attentes, les chercheurs vont identifier des dossiers d'intervention sur lesquels les cégeps pourraient travailler. Le rapport de cette seconde partie est à venir.

On peut observer que cette recherche est différente de toutes celles effectuées dans les autres projets collectifs. Celles-ci sont opérationnelles et nous disent plutôt ce que les cégeps veulent faire, tandis que la recherche du présent comité régional est scientifique et, tout en laissant voir beaucoup de possible, ne nous indique pas ce que les cégeps impliqués veulent faire (les "besoins" sont définis théoriquement et non pas, comme dans les autres cas, en fonction d'une action que les cégeps s'apprêtent à entreprendre). En fait, cette recherche est un préalable à une prise de décision.

SAGUENAY-
LAC SAINT-JEAN

L'activité consiste en une recherche pour connaître les besoins du milieu (organismes et individus) en éducation populaire.

Le but de cette recherche est de pouvoir conceptualiser les besoins et les activités à offrir en éducation populaire.

Les résultats sont les suivants:

- Création d'un instrument global qui permet de répondre aux questions en éducation populaire (quels sont les besoins et comment y répondre).

- Collaboration inter-cégeps: les cégeps peuvent faire des activités régionales en éducation populaire.

SYNTHESE DES PROJETS

Tel que privilégié par le comité d'orientation, les neuf projets collectifs travaillent tous dans le champ du développement communautaire.

Les objectifs de ces projets se résument à la connaissance des besoins du milieu, à laquelle s'ajoute souvent la connaissance des structures et du fonctionnement de l'éducation populaire, ainsi que la connaissance des possibilités d'intervention des cégeps.

Les clientèles étudiées par ces projets sont des clientèles regroupées exclusivement dans six cas et des clientèles atomisées et regroupées, conjointement, dans trois cas.

Comme les résultats de ces projets ne sont pas présentés de façon homogène, nous avons décomposé ces résultats en éléments, non mutuellement exclusifs, et nous avons noté la fréquence de mention à chacun de ces éléments. Prenons un exemple: on trouve la fréquence 4 à la première catégorie "Ont une définition de l'éducation populaire (en termes de développement communautaire)", dans le tableau suivant. Cela veut dire que quatre comités régionaux ont présenté une telle définition dans

leurs résultats. Mais cela ne veut pas dire que les autres comités régionaux ont une définition contraire: ils n'en ont simplement pas présenté dans leurs résultats.

	Fréquence
- Ont une définition de l'éducation populaire (en termes de développement communautaire)	4
- Sont outillés pour connaître le milieu	1
- Connaissent la communauté	2
- Connaissent les besoins des organismes	6
- Connaissent les structures de fonctionnement de l'éducation populaire	4
- Ont des projets éducatifs précis à entreprendre (avec des groupes)	3
- Connaissent les possibilités d'intervention des collèges	2
- Entrevoient la possibilité de concertation inter-collèges	2
- Entrevoient la possibilité de concertation inter-organismes	1
Total:	25

Tableau 16: Fréquence des éléments définissant les résultats des projets collectifs des comités régionaux.

Nous remarquons que ce qui différencie ces résultats c'est le niveau de connaissance du milieu et la plus ou moins grande proximité d'actions concrètes à entreprendre.

Nous pouvons grouper ces résultats en catégories mutuellement exclusives, établir la fréquence à chacune (chaque fréquence représentant un comité régional), et obtenir un portrait dynamique de la situation des comités régionaux, suite aux projets collectifs.

Résultats	Fréquence
1. Connaissance d'une autre chose que le milieu	
- Connaissent le déroulement d'un projet éducatif	1
2. Connaissance du milieu	
- Sont outillés pour connaître le milieu	2
- Connaissent le milieu	3
- Connaissent le milieu et sont prêts à y agir (avec des projets éducatifs précis)	3
Total:	9

Tableau 17: Résultats des projets collectifs des comités régionaux.

On peut en tirer la conclusion que les comités régionaux ont travaillé dans le champ du développement communautaire et sont prêts, à des degrés divers, à continuer à y travailler.

CHAPITRE
6

6. Les usagers de l'éducation populaire

INTRODUCTION

Nous présentons maintenant les résultats du questionnaire intitulé "Fiche du participant actuel" et destiné aux usagers de l'éducation populaire.

Rappelons que les collèges étaient chargés de faire passer ce questionnaire.

Sur les 47 collèges du réseau, 9 ont répondu en nous faisant parvenir 460 questionnaires complétés. De ce nombre, 72 questionnaires, représentant la contribution d'un collège, sont inutilisables étant donné que ces usagers ne sont pas groupés par projet éducatif et que nous n'avons pu obtenir cette information malgré nos efforts répétés; nous ne tiendrons donc pas compte de ces usagers "mélangés".

Nous oublierons également, pour des raisons de nombre trop petit, trois usagers qui sont les seuls à appartenir aux projets du type "développement économique".

Nous nous retrouvons donc avec 385 usagers utilisables.

Nous allons d'abord comparer ces usagers avec les nombres d'usagers recensés dans les projets éducatifs.

Nous obtenons le tableau suivant:

Catégorie et type de projet	Nombre d'usagers dans les projets éducatifs	%	Usagers ayant complété le questionnaire	%
1 - Clientèle atomisée				
Activités sportives	5 282	40	42	11
Activités culturelles				
Cours de sciences, d'arts et métiers et de culture générale	3 364	26	133	34
Cours sociaux	1 349	10	12	3
Sous-total:	(9 995)	(76)	(187)	(48)
2 - Clientèles regroupées				
Par un mouvement social:				
Participants du troisième âge	908	7	124	32
Femmes	1 043	8	74	19
Handicapés	nil	0		
Défavorisés	178	1		
Groupes ethniques	nil	0		
Par des institutions:				
Développement économique	516	4	3	1
Services sociaux	47	1		
Relations de travail	156	1		
Associations savantes	86	1		
Divers	212	1		
Sous-total:	(3 146)	(24)	(201)	(52)
Total:	13 141	100	388	100

Tableau 18: Comparaison, en nombre, entre les usagers recensés dans les projets éducatifs et ceux ayant complété le questionnaire.

Comparés aux 13 000 usagers recensés dans les projets éducatifs, nos 385 usagers ayant complété le questionnaire représentent un bien petit nombre; surtout si l'on tient compte du fait que ces usagers ne sont pas issus d'un échantillon représentatif. Si l'on ajoute à cela le fait que nous manquons d'usagers pour plusieurs catégories de projets et que, de plus, nos 385 usagers font partie des clientèles regroupées une fois sur deux alors que la proportion était d'une fois sur quatre dans les projets éducatifs, nous en arrivons à conclure que nous ne pouvons tenir avec certitude nos 385 usagers pour représentatifs de tous les usagers.

Nous pensons néanmoins qu'il est intéressant de procéder à l'analyse de ces usagers mais en tenant compte du fait que toutes nos conclusions seront présentées ici à titre d'hypothèses seulement, à être vérifiées, si besoin est, dans une recherche ultérieure.

Nous ne nous occuperons que des usagers appartenant aux cinq types de projets éducatifs suivants:

- Activités sportives (que nous nommerons "sports")

- Cours de sciences, d'arts et métiers et de culture générale (que nous nommerons "Cours de sciences...")

- Cours sociaux

- Participants du troisième âge (que nous nommerons "troisième âge")

- Femmes

PRESENTATION DES RESULTATS

SEXE

Sexe \ Activité	Sports	Cours de sciences...	Cours sociaux	Troisième âge	Femmes	Total
Masculin	14	62	4	24	0	104
Féminin	25	72	9	99	76	281
Total:	39	134	13	123	76	385

Tableau 19: Sexe des usagers, par type d'activité.

Les usagers sont majoritairement du sexe féminin. Seuls les cours de sciences... acceptent presque autant d'hommes que de femmes.

AGE

Les moyennes d'âge sont les suivantes:

Activité	Age moyen
Sports	28
Cours de sciences...	30
Cours sociaux	33
Troisième âge	64
Femmes	43

Tableau 20: Age des usagers, par type d'activité.

La clientèle atomisée est ici plus jeune que la clientèle regroupée.

FREQUENTATION SCOLAIRE

Les moyennes d'années de fréquentation scolaire sont les suivantes:

Activité	Moyenne, en années, de fréquentation scolaire
Sports	14,3
Cours de sciences...	14,3
Cours sociaux	13
Troisième âge	10,6
Femmes	11,5

Tableau 21: Scolarité des usagers, par type d'activité.

La clientèle atomisée est ici plus scolarisée que la clientèle regroupée.

DIPLOME OBTENU

Activité \ Diplôme	Primaire	Secondaire	Collégial	Universitaire	Aucun	Nil
Sports	1	7	12	11		8
Cours de sciences...	3	48	32	22	1	28
Cours sociaux		8	2		2	1
Troisième âge	14	37	4	3	23	42
Femmes	6	36	5	6	7	16

Tableau 22: Diplômes des usagers, par type d'activité.

La clientèle atomisée a tendance à avoir un diplôme collégial et plus, tandis que la clientèle regroupée a tendance à avoir un diplôme secondaire et moins.
La clientèle atomisée a également la plus forte probabilité d'avoir un diplôme universitaire.

OCCUPATION

La question visait à connaître l'occupation principale de l'usager. Nous avons regroupé les occupations en douze catégories.

Occupation \ Activité	Sports	Cours de sciences..	Cours sociaux	Troisième âge	Femmes	Total
Chômeur		1				1
Ménagère	2	12	4	38	46	102
Retraité		1		53	1	55
Etudiant		5			1	6
Agriculteur						
Ouvrier non ou semi spécialisé	1	15	1	5	2	24
Ouvrier spécialisé	7	14	1	3		25
Col blanc (petit)	22	72	6	14	21	135
Col blanc (moyen)	2	8	1	2	1	14
Commerçant (petit)					1	1
Professionnel	4	5			1	10
Administrateur et propriétaire						
Nil	1	1		8	2	12
					Total:	385

Tableau 23: Occupation des usagers, par type d'activité.

Les occupations qui apparaissent le plus fréquemment sont:

a) pour la clientèle atomisée:
col blanc (petit)

b) pour la clientèle regroupée:
pour le troisième âge: retraité et ménagère
pour les Femmes: ménagère (et col blanc petit, en mineure).

TRAVAIL ACTUEL

La question visait à savoir si l'usager travaille ou non actuellement.

Activité	Travaillent	Ne travaillent pas	Nil
Sports	35	4	
Cours de sciences...	108	26	
Cours sociaux	8	5	
Troisième âge	13	107	3
Femmes	17	59	
Total:	181	201	3

Tableau 24: Présence ou absence de travail actuel chez les usagers, par type d'activité.

Les résultats nous renvoient ici aux résultats précédents, puisque la clientèle regroupée est ici composée de ménagères et de retraités, alors que la clientèle atomisée occupe un poste sur le marché du travail.

REVENU PERSONNEL

La question voulait connaître le revenu personnel, brut, annuel, de l'usager.

Les moyennes de revenus déclarés sont les suivantes:

Activité	Moyenne de revenu annuel
Sports	12 756 $
Cours de sciences...	12 988 $
Cours sociaux	10 833 $
Troisième âge	7 500 $
Femmes	4 813 $

Tableau 25: Revenu personnel des usagers, par type d'activité.

Ces résultats renvoient à ceux de l'occupation et du travail actuel: notre clientèle atomisée a un revenu supérieur à celui de notre clientèle regroupée, comme on pouvait s'y attendre étant donné que celle-là est plus présente sur le marché du travail que celle-ci.

ETAT CIVIL

Activité \ Etat civil	Célibataire	Marié	Veuf	Séparé Divorcé	Autre
Sports	17	20		2	
Cours de sciences...	63	63		6	2
Cours sociaux	2	11			
Troisième âge	9	69	41	4	
Femmes	7	58	2	9	

Tableau 26: Etat civil des usagers, par type d'activité.

Dans la clientèle atomisée (mise à part celle des cours sociaux), on trouve autant de célibataires que de mariés, alors que dans la clientèle regroupée, on trouve surtout des gens mariés ou qui l'ont été. Cette différence peut s'expliquer, en partie du moins, par des raisons d'âge: la clientèle atomisée, plus jeune en moyenne que la clientèle regroupée, n'a peut-être pas eu suffisamment de temps encore pour se marier.

NOMBRE D'ACTIVITES AUXQUELLES ON PARTICIPE

La question voulait mesurer le nombre d'activités d'éducation populaire, reliées au cégep, auxquelles un usager participe, en plus de l'activité pour laquelle il remplit un questionnaire.

Activité \ Nombre d'activités supplémentaires	0	1	2	3	4	Nil
Sports	38					1
Cours de sciences...	122	4	2			6
Cours sociaux	8	2	1	2		
Troisième âge	42	32	22	13	1	13
Femmes	65	2	3	4		2

Tableau 27: Nombre d'activités supplémentaires auxquelles les usagers participent, par type d'activité.

Exception faite des cours sociaux, on peut dire que la probabilité de participer à plusieurs projets éducatifs, niveau

cégep, est beaucoup plus grande pour la clientèle regroupée que pour la clientèle atomisée. Nous voyons dans ce fait une confirmation supplémentaire de notre analyse des projets éducatifs où nous avons décrit la différence qui existe entre les projets éducatifs de ces deux clientèles: les projets de la clientèle atomisée étant une fin en soi et les projets de la clientèle regroupée étant, et pouvant générer, une suite de projets ou une carrière scolaire en éducation populaire.

PARTICIPATION A DES ASSOCIATIONS

La question voulait savoir si les usagers faisaient partie ou non de groupes ou associations.

Activité \ Participation à des associations	Ne participent à aucune association		Participent à une association et plus		Nil	Total	
		%		%			%
Sports	30	77	6	15	3	39	100
Cours de sciences..	102	76	23	17	9	134	100
Cours sociaux	11	84	2	15		13	100
Troisième âge	38	31	72	59	13	123	100
Femmes	45	59	29	38	2	76	100

Tableau 28: Participation à des associations de la part des usagers, par type d'activité.

La clientèle regroupée a beaucoup plus tendance que la clientèle atomisée à faire partie de groupes ou associations. Ce fait semble nous donner raison lorsque nous parlons des caractères "atomisé" ou "regroupé" de ces clientèles (et lorsque nous faisons de ces caractères la toile de fond de la différenciation des clientèles et de leurs projets éducatifs). Si, de plus, nous connaissions la relation qui peut exister entre les associations auxquelles on participe et l'éducation populaire: nous faisons l'hypothèse que la relation observée précédemment serait encore plus violente (nous supposons simplement ici que la clientèle atomisée, plus scolarisée, a eu plus tendance que l'autre clientèle à inscrire sa participation à des associations professionnelles ou autres qui n'ont pas de relation avec l'éducation populaire).

TEMPS DE PARTICIPATION

Les questions consacrées au temps de participation voulaient recenser, pour l'usager dans son projet éducatif, le temps passé de participation, le temps escompté de participation, ainsi que le temps total de participation.

Les temps "passé" et "escompté" sont chiffrés par l'usager alors que le temps total est fait de la somme des deux précédents.

De plus, nous avons retiré, pour les traiter à part et dans le but de conserver un certain sens à nos chiffres, les usagers qui font état de temps supérieur à 24 mois.

Enfin, nous avons retiré les usagers des "cours sociaux" pour des raisons de nombres trop petits.

Nous obtenons le tableau suivant, où les temps sont calculés en mois et où les chiffres représentent des moyennes pour chaque activité.

Activité	Temps (nombre moyen de mois) de participation		
	Passé	Escompté	Total
Sports	4,5	4,4	8,9
Cours de sciences...	2,5	4,1	6,6
Troisième âge	8,3	3,9	12,2
Femmes	3,2	2,7	5,9

Tableau 29: Temps de participation des usagers, par type d'activité.

Si l'on regarde le temps total de participation, on observe que ce sont les usagers du troisième âge qui participeront le plus longtemps à leur projet éducatif, suivis des usagers des activités sportives et enfin des usagers des deux autres activités.

C'est aussi chez les usagers du troisième âge et des activités sportives que l'on trouve les mentions de temps supérieur à 24 mois: environ 10% des usagers de chacune de ces activités estime que son temps total de participation sera supérieur à 24 mois et, en fait, près de l'infini (on retrouve souvent, ici, la réponse "toujours").

COMMENTAIRE

Les tendances observées sont à l'effet que les clientèles atomisée et regroupée se différencient sur la plupart des variables étudiées et constituent en fait deux profils différents d'usagers.

Certaines analyses détaillées seraient intéressantes à effectuer mais devraient l'être sur un échantillon représentatif d'usagers comprenant des participants de tous les types d'activités.

CHAPITRE 7

7. Synthèse et recommandations

SYNTHESE

L'éducation populaire, niveau cégep, se caractérise par le chevauchement discordant de deux grands types différents de clientèle: la clientèle atomisée et les clientèles regroupées, auxquels correspondent des types différents de profils d'activités, de profils d'usagers, de définisseurs et de philosophies sociales.

C'est en effet en séparant ces deux clientèles que nous avons pu comprendre l'éducation populaire: l'analyse fait voir des régularités à l'intérieur de chacune de ces clientèles et non pas dans ces deux clientèles prises conjointement.

On peut synthétiser les résultats de cette recherche en un tableau illustrant l'importance relative de chacune de ces clientèles à divers niveaux organisationnels.

Chaque clientèle est représentée par un cercle identifié CA (pour clientèle atomisée) et CR (pour clientèles regroupées). La grosseur de chaque cercle indique son importance numérique relative.

Lorsque les cercles se chevauchent, le chevauchement indique que la clientèle atomisée (CA) et les clientèles regroupées (CR) sont, en partie, prises conjointement dans la réponse; l'espace de chevauchement indique alors l'importance relative de cette situation. Autrement dit, ce chevauchement doit se lire (CA + CR) alors que le reste des surfaces doit se lire CA seul et CR seul. Lorsqu'un cercle est inclus dans un autre, cela indique que le plus gros domine le petit, de quelque manière. Cette manière est explicitée précédemment dans le texte.

Niveaux	Importance relative des CA et CR (1)
1. Nombre d'usagers, en éducation populaire, au cégep	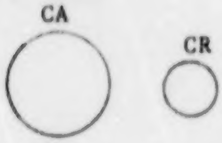
2. Nombre d'activités, en éducation populaire, au cégep	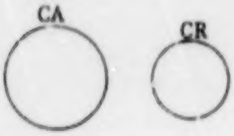
3. Opinions des CEA des cégeps sur l'éducation populaire	
- Veulent servir	
- Projet idéal	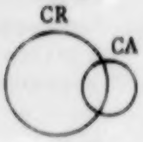
4. Autres niveaux scolaires	
- Secondaire (opinions des DEA: servent)	
- Secondaire (définisseurs)	
- SEAPAC (définisseurs)	
- Universitaire (définisseurs)	
5. Comités régionaux des cégeps (projets collectifs: veulent servir)	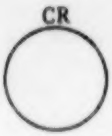

(1) CA = clientèle atomisée
CR = clientèles regroupées

On peut dire qu'au niveau des faits (nombre d'usagers et d'activités) la clientèle atomisée domine la clientèle regroupée, alors qu'au niveau du discours, la clientèle regroupée domine (ou a tendance à dominer) la clientèle atomisée.

Bref, en éducation populaire, le discours sur la clientèle regroupée est plus large que cette clientèle elle-même, déborde sur la clientèle atomisée et a donc tendance à servir de matrice conceptuelle pour toutes les clientèles.

Il faut dire qu'au niveau des opinions, la clientèle regroupée exerce un leadership certain et que ses projets sont les plus novateurs. La clientèle atomisée, nombreuse, cherche en vain ses grands défenseurs, muets.

Notons enfin que les services rendus à ces deux clientèles n'ont pas les mêmes implications organisationnelles. Ainsi, les services aux clientèles regroupées exigent, du collège, une infrastructure de base spécifique et plus de permanence pour le suivi des activités que ne l'exigent les services à la clientèle atomisée. Or, jusqu'à maintenant, les services aux clientèles regroupées n'ont pas bénéficié du support organisationnel spécifique nécessaire à leur survie et à leur développement: le discours administratif en éducation populaire, niveau cégep, étant construit en fonction de la clientèle atomisée.

RECOMMANDATIONS

Dans une politique d'éducation populaire, niveau cégep, nous suggérons que les deux grandes clientèles et leurs projets soient traités spécifiquement et ce, pour éviter toute confusion paralysante (comme, par exemple, des mécanismes administratifs en congruence avec la clientèle atomisée, mais appliqués à la clientèle regroupée). Mieux: que chaque sous-catégorie des grandes clientèles soit traitée avec une certaine spécificité dans le cadre d'une politique.

Nous suggérons que cette politique ait pour point de départ les clientèles visées, qui seront identifiées avec le plus de précision possible.

Nous suggérons enfin que la priorité soit accordée aux clientèles regroupées, puisque l'analyse des faits précédents nous permet d'affirmer qu'un mouvement d'intérêt en ce sens se dessine au niveau collégial et même ailleurs dans le secteur

scolaire. Nous ajoutons qu'un support organisationnel spécifique est requis pour rendre des services à ces clientèles.

Au-delà, il reste de grands choix à faire, de grandes avenues à tracer, qui sont du ressort de la politique en éducation populaire.

ANNEXE I: Spécificité des ressources des cégeps
en éducation populaire.
Rapport du sous-comité.

SPECIFICITE DES RESSOURCES DES CEGEPS EN EDUCATION POPULAIRE

Rapport du sous-comité

Ont collaboré au sous-comité:

Hubert Fortin
Michel Lemay
Jeanne LeRoux
Pierre A. Schnobb
Le comité régional de l'est du Québec

Spécificité des ressources des cégeps en éducation populaire

Rapport du sous-comité

Lors de la troisième rencontre du comité d'orientation de l'opération REPO, le 25 septembre 1979, il fut décidé de former un sous-comité afin d'étudier quelles sont les ressources spécifiques que les cégeps peuvent offrir à leur clientèle dans des interventions en éducation populaire.

Un des objectifs de l'opération d'inventaire prospectif des réalisations des cégeps en éducation populaire était en effet de tenter de dégager une certaine spécificité à l'action des cégeps en ce domaine. Or il est apparu que le contenu des projets collectifs des comités régionaux apporterait peut d'information en regard de cet objectif. C'est pourquoi le comité d'orientation décida de la création d'un sous-comité à cet effet et demanda également au comité régional de l'est du Québec d'élargir son projet collectif de manière à se pencher aussi sur cette question.

Les représentants de quatre cégeps furent invités à participer au sous-comité en raison de la diversité, de l'originalité et de l'importance de leur démarche en éducation populaire, soit les cégeps de Limoilou, Montmorency, Outaouais et Rosemont. Le comité s'est réuni une seule fois.

Le présent document fait état de cette rencontre et des textes préalables déposés par les représentants de deux cégeps afin d'amorcer la discussion. Il tient compte aussi de l'inventaire des ressources spécifiques apportées par les collèges aux interventions en éducation populaire réalisé par le comité régional de l'est du Québec.

Mandat accepté par le sous-comité

Il faut ici préciser le mandat qui a été accepté par ce sous-comité de l'opération REPO. L'équipe de recherche avait déjà établi qu'elle ne disposait ni des données ni du temps suffisants pour comparer de façon significative les interventions en éducation populaire réalisées aux niveaux secondaire, collégial et universitaire et de là, dégager empiriquement une approche qui soit spécifique aux collèges.

Le sous-comité ne réalisera pas à lui seul cette étude scientifique.

Le point de vue qu'il adopte est plus "subjectif". Il s'agit de voir, à partir des expériences réalisées dans les différents milieux dont sont issus les membres du comité, quel est le potentiel de ressources spécifiques aux cégeps qui peut être affecté à l'éducation populaire, tant au point de vue du développement communautaire que des activités socio-culturelles. Il s'agira donc moins de définir l'approche spécifique des cégeps en éducation populaire que d'explorer le potentiel de ressources propre à ce type d'établissements.

LE CEGEP, UN POTENTIEL DE RESSOURCES...

Comment définir le cégep par rapport à son potentiel de ressources? Nous dirons brièvement que les cégeps, ce sont:

1. des contenus de connaissance
2. des équipements
3. des ressources humaines
4. des services
5. une localisation régionale

1. Des contenus

Un cégep, c'est d'abord la possibilité d'accès à des champs de connaissance, à des contenus de cours. "Une banque d'outils innombrables." Nous ne pourrions inventorier ici toute la richesse potentielle de ces contenus qu'il est possible d'organiser selon les besoins.

"Les cahiers de l'enseignement collégial", publiés chaque année par la DGEC, décrivent l'ensemble des programmes, des disciplines et des cours offerts dans le réseau collégial. Des programmes conçus spécialement pour les adultes ainsi que des programmes et des cours expérimentaux sont publiés dans un supplément.

Ces contenus se situent en enseignement général et en enseignement professionnel. Cette année, les cahiers comportent cent trente-neuf (139) programmes et trente-sept (37) disciplines. Le nombre de cours auquel renvoie une discipline peut varier entre une dizaine (économique, sciences graphiques) et cinquante-neuf (59) (administration).

Ces contenus recouvrent pratiquement tous les aspects de la vie courante. Ils se situent à un niveau qui permet une certaine spécialisation, une première maîtrise dans l'exercice. Plus qu'une initiation, moins qu'un discours réflexif sur l'activité, ce niveau s'applique à donner les moyens de faire. De plus, la disponibilité dans un même lieu de contenus à la fois diversifiés et spécialisés peut donner l'occasion de collaborations multidisciplinaires des plus intéressantes.

Cette banque de contenus, on peut y avoir accès de manière diversifiée. Il y a bien sûr les programmes organisés et crédités. Mais il y a aussi la possibilité, particulièrement à l'éducation des adultes, d'organiser de nouveaux programmes, crédités ou non, de combiner un certain nombre de cours pour atteindre des objectifs particuliers et même de créer de nouveaux contenus. Le cégep dispose donc d'une relative autonomie à l'intérieur de la banque de cours. De la même façon, l'enseignant dispose d'une assez grande latitude par rapport aux contenus de cours; pour chaque cours, les cahiers de l'enseignement collégial ne fournissent pas un programme d'activités mais simplement les objectifs, les grandes lignes du contenu, les laboratoires, s'il y a lieu, et une bibliographie. C'est au professeur qu'il appartient de bâtir son syllabus et de choisir les modes pédagogiques et les modes d'examen les mieux appropriés à son groupe et à lui-même pour atteindre ces objectifs. Cette latitude lui permet, du moins en théorie, une plus grande souplesse et une plus grande possibilité de se rapprocher des besoins des gens.

A titre d'exemple, les Services d'éducation des adultes ont développé à partir de ces contenus, des demandes des groupes et avec l'approche opérationnelle de la formation sur mesure, des programmes originaux

pour répondre aux besoins des préposés d'ambulance, des personnes engagées dans l'agro-tourisme ou dans la PME.

Cette banque de contenus et les ressources humaines qui y sont affectées et qui sont susceptibles de les actualiser, alliées aux besoins et aux intérêts régionaux, donnent souvent lieu à la création ou à la localisation dans les cégeps de centres spécialisés, accessibles à la population, à la fois producteurs et diffuseurs de connaissances. Ce sont par exemple le Bureau de recherche sur l'industrie de la tourbe dans l'est du Québec (BRITEQ), la Société d'histoire de la Côte-du-Sud, le Centre de promotion de la langue et de la culture québécoise, etc.

2. Des équipements

Les cégeps disposent d'équipements techniques, culturels et sportifs sophistiqués et centralisés ainsi que des personnels habilités à les faire fonctionner.

a) équipements techniques: laboratoires de biologie, de physique, de chimie, de photo, d'électro-technique, de langues, de psychologie, d'arts appliqués, d'écologie; observatoires d'astronomie. Ces laboratoires sont suffisamment perfectionnés pour servir non seulement à l'initiation et à la vulgarisation des connaissances mais aussi à la production de connaissances et d'expertises.

b) équipements culturels: salles de spectacle, salles d'exposition, studios de radio, de télévision, diffusion TV en circuit fermé, bibliothèque, audio-vidéothèque. Il faut remarquer ici que ces instruments de production et de diffusion culturelles situés au collège sont souvent les seuls qui existent dans la région.

c) équipements sportifs intérieurs et extérieurs: piscine, gymnase, palestre, piste et pelouse, pistes de ski de fond, terrains de football, de tennis, de baseball, etc. La même remarque qu'en b) s'applique ici aussi: l'équipement sportif du cégep constitue souvent la part la plus importante de l'équipement sportif régional.

3. Des ressources humaines

A cause de la variété et de la spécialisation de ses contenus d'enseignement et des services qu'il offre à sa clientèle, le cégep dispose de ressources humaines de haute compétence tant chez le personnel enseignant que chez le personnel professionnel et qui sont affectées selon leur formation spécifique.

La variété des compétences du personnel enseignant renvoie à la variété des contenus dont nous avons déjà parlé plus haut. La scolarité moyenne des enseignants de cégep comprend des diplômes universitaires de premier cycle, deuxième cycle et troisième cycle.

Le personnel professionnel agit aux niveaux:
du support à l'apprentissage (conseiller pédagogique, aide pédagogique, conseiller en recherche, conseiller en audio-visuel, bibliothécaire...)
de la consultation (psychologue, orienteur...)
des relations avec le milieu (conseiller en formation professionnelle, agent d'information, conseiller en information scolaire et professionnelle...)
et de l'animation (animateur socio-culturel, animateur de pastorale, animateur des sports...).

Tout ce personnel professionnel est également susceptible de rendre des services de consultation, de référence et d'expertise.

4. Des services

Certains cégeps ont établi des politiques facilitant aux organismes à but non lucratif du milieu l'utilisation des locaux du cégep et des services de secrétariat, d'imprimerie et de photocopie.

5. Une localisation régionale

Les cégeps constituent quarante-six (46) points de service sur le territoire québécois. De plus, les cégeps forment un réseau d'institutions personnalisées et autonomes, reflétant les réalités et les besoins régionaux.

...QUI POURRAIENT ETRE AFFECTEES A L'EDUCATION POPULAIRE

Face à cet éventail de ressources, deux questions se posent:

- ces ressources sont-elles utiles en éducation populaire?
- ces ressources sont-elles effectivement disponibles à l'éducation populaire?

A la première question, on peut répondre oui sans hésitation. Que ce soit dans les activités socio-culturelles ou en vue du développement communautaire, les ressources dont les cégeps disposent peuvent servir en éducation populaire.

Dans le premier cas, on pense d'abord à l'utilisation par la population des vastes équipements sportifs et culturels du cégep.

Pratiquement partout, les installations sportives sont ouvertes à la population pour la pratique des sports, en dehors des heures d'utilisation interne. Dans la majorité des cas, via les départements d'éducation physique, les cégeps offrent des cours d'initiation à la pratique des sports. Ces activités, combinées avec d'autres, peuvent axer la pratique du sport dans la dimension santé, ou la dimension plein air familial, ou la dimension compétition...

Dans les régions éloignées, le cégep joue pratiquement le rôle de centre culturel. Il accueille les spectacles et les expositions en tournée et stimule la production locale et régionale.

De plus, tous les contenus de cours disponibles au collège sont susceptibles d'être offerts à l'initiation et à la vulgarisation: langue seconde, civilisations anciennes, observation des étoiles, histoire du Québec, psychologie de l'enfant, tout peut être offert dans le mesure où une clientèle existe et où l'activité est présentée de façon assez stimulante.

Dans le cas du développement communautaire, ce potentiel de ressources pourrait ouvrir des avenues encore plus variées.

Le potentiel multidisciplinaire et spécialisé du cégep pourrait constituer une réponse aux besoins des groupes. Les groupes dans l'action ont le plus souvent besoin d'un savoir fragmenté mais spécialisé

qu'ils pourraient trouver au collège: que ce soit pour administrer leur association, se donner les moyens de prendre position sur l'aménagement de leur territoire, lancer une coopérative de logement, connaître et revendiquer leurs droits, ou exprimer leur situation par le théâtre ou les arts plastiques, etc.; que ce soit dans le domaine de l'écologie, du tourisme, de l'énergie, du droit ou des communications.

Les groupes ont souvent besoin aussi de consultation et d'expertise qu'ils pourraient trouver au collège, en particulier dans les travaux que les étudiants des cégeps réalisent par milliers chaque année; une partie importante de ces travaux constitue des dossiers, des études, des productions qui auraient avantage à être faits pour et en fonction de groupes auxquels ils peuvent servir. C'est ce qu'on appelle, à Rosemont, la "socialisation des travaux des étudiants". (1)

Les besoins en radio et télévision communautaires pourraient aussi trouver des ressources, de l'expertise et du support au collège.

Le cégep possède des réponses aux questions qui se posent aux groupes en développement communautaire, par exemple:

"en communications pour une radio communautaire
en gérontologie pour les pré-retraités et retraités
en recherches sociales pour tout projet d'enquête
en gestion coopérative pour tout projet coopératif
en diététique pour des projets en alimentation
en droit du travail pour les syndiqués
en écologie ou aménagement pour des groupes d'actions urbaines
en théâtre ou en arts plastiques pour des projets d'expression populaire
en etc." (2)

Ajoutons que la conjoncture particulière de rattrapage scolaire qui prévalait il y a dix ans lorsque le mandat de l'éducation populaire fut donné aux commissions scolaires n'est plus la même aujourd'hui. La scolarité moyenne de la population adulte s'est beaucoup élevée depuis.

---

(1) On trouve une autre application originale de cette idée dans les projets de l'Outaouais où les réalisations d'un projet en éducation populaire servent à lancer ou à nourrir un autre projet.

(2) Michel Lemay, annexe II, p. 2.

Il semble bien que la notion d'éducation continue, qui englobe les services d'éducation populaire, devra dans l'avenir s'actualiser dans les cégeps, lieu naturel de poursuite d'une démarche de formation post-obligatoire.

Le cégep peut donc être utile en éducation populaire.

Et ceci nous amène à la seconde question: les ressources des cégeps sont-elles effectivement disponibles à l'éducation populaire?

Et la réponse ici se fait moins affirmative et renvoie à la situation très marginale qu'occupe actuellement l'éducation populaire dans les cégeps.

Pour commencer à rendre les ressources des cégeps disponibles en éducation populaire, deux éléments ressortent comme essentiels aussi bien au sous-comité qu'au colloque des comités régionaux de septembre: le financement et les politiques.

Pour commencer à faire de l'éducation populaire, il faut un financement minimal qui permette qu'une personne dans le cégep s'occupe en priorité de ce dossier et assure ainsi une certaine stabilité. En effet, les relations d'un organisme comme le cégep avec son milieu doivent être envisagées à long terme. On ne peut commencer une action, offrir des services et se retirer la session suivante après avoir créé des attentes. L'assurance d'une certaine pérennité est donc essentielle.

La stabilité s'obtient aussi par des politiques internes. Nous entendons ici le terme "politique" à l'égard de l'éducation populaire au sens où la mission du collège est définie, acceptée et opérationalisée dans des règles et des mécanismes organisationnels et que cette mission comprend l'éducation populaire.

Sans politique claire, tout peut toujours être remis en question, la survie est sans cesse menacée.

Une reconnaissance officielle du service dispensé en éducation populaire au niveau du collège est essentielle. A partir de cela, il

devient possible:

- de mettre en place des mécanismes d'accueil simples pour les individus et les groupes;
- de s'ajuster aux besoins des clientèles;
- de mettre en contact et d'organiser les ressources pour répondre aux besoins.

Le comité régional de Montréal qui a étudié les structures organisationnelles minimales nécessaires à l'éducation populaire insiste également sur cette dimension.

"La reconnaissance de (la mission des cégeps en éducation populaire), et par le ministère de l'Education et par l'ensemble des cégeps, est sans aucun doute la première condition de base en éducation populaire." (1)

Les participants au colloque des comités régionaux ajoutaient qu'il importe que le S.E.A. soit, à l'intérieur du collège, la structure mandatée pour exercer cette mission.

---

(1) Comité régional de Montréal, rapport final de recherche, Les conditions de base en éducation populaire, p. 19.

ANNEXE II: Démarche opérationnelle de préparation des activités en éducation populaire, dans un cégep

CHEMINEMENT LOGIQUE

DE L'ENSEMBLE DES OPERATIONS EN EDUCATION POPULAIRE

1. REDACTION D'UN PROGRAMME D'EDUCATION POPULAIRE
   - objectifs
   - formats
   - thèmes
   - programmation

2. PRESENTATION A LA TABLE DU C.R.S.P.
   - information
   - feedback
   - consultation

3. RECHERCHE DES PERSONNES RESSOURCES EN FONCTION DES THEMES TRAITES
   - inventaire des personnes ressources
   - rencontre avec les ressources
   - choix des personnes ressources en fonction: de l'expérience
des connaissances
du curriculum vitae

4. PLAN DE FORMATION
   - clientèle visée
   - détermination des moyens publicitaires
   - préparation des communiqués
   - diffusion de l'information

5. PREPARATION AU PLAN PEDAGOGIQUE DES PERSONNES RESSOURCES ENGAGEES
   - aspect du contenu à traiter selon les objectifs visés
   - méthodologie utilisée
   - préparation de textes pour le public (support pédagogique)
   - encadrement de la soirée ou de la journée

6. REALISATION DE L'ACTIVITE
   - préparation des accessoires de scène, son lumière
   - préparation des hôtesses
   - préparation du programme de la soirée et autres informations
   - présentation des ressources
   - informations des activités à venir

7. EVALUATION ET AJUSTEMENTS
   - faire compléter formules d'évaluation
   - compiler et interpréter les données
   - apporter les correctifs s'il y a lieu

ANNEXE III: Décision du comité d'orientation au sujet des projets des comités régionaux

Décision du Comité d'orientation
au sujet des projets des comités régionaux

Après avoir pris connaissance du rapport d'étape, le Comité d'orientation a dégagé les pistes suivantes.

Les projets qui seront retenus par le Comité d'orientation seront des projets:

a) du domaine de la promotion collective par opposition au domaine socio-culturel;

b) qui s'adresseront à des clientèles regroupées par opposition à des clientèles atomisées;

c) qui feront référence à des "dossiers d'intervention";

d) qui toucheront soit le niveau de "l'action" soit le niveau "fonctionnel".

ANNEXE IV: Questionnaires

LISTE DES PROJETS EN EDUCATION POPULAIRE

QUESTIONNAIRE NO. 1

OPERATION R.E.P.O.

Retour à la Fédération: le 31 mai 1979

Jacques Bonin
S.D.C.
Mai 1979

Ne rien écrire
dans cette colonne

LISTE DES PROJETS EN EDUCATION POPULAIRE

A - CONSIGNE

1) Nommer tous les projets ou activités d'éducation populaire de votre cégep, sans les décrire.

2) Si l'espace manque sur le présent questionnaire: annexer des feuilles et continuer.

3) Il ne faut qu'une liste par cégep.

B - LISTE

B.1 Nom du cégep ______________________

B.2 Noms des projets

1. ______________________
2. ______________________
3. ______________________
4. ______________________
5. ______________________
6. ______________________
7. ______________________
8. ______________________
9. ______________________
10. ______________________
11. ______________________
12. ______________________
13. ______________________

14. ______________________

15. ______________________

16. ______________________

17. ______________________

18. ______________________

19. ______________________

20. ______________________

21. ______________________

22. ______________________

23. ______________________

24. ______________________

25. ______________________

26. ______________________

27. ______________________

28. ______________________

29. ______________________

30. ______________________

FICHE D'IDENTIFICATION DES PROJETS EN

EDUCATION POPULAIRE AU NIVEAU CEGEP

QUESTIONNAIRE NO. 2

OPERATION R.E.P.O.

Retour a la Fédération: le 31 mai 1979

Jacques Bonin
S.D.C.
Mai 1979

FICHE D'IDENTIFICATION DES PROJETS EN ÉDUCATION POPULAIRE, AU NIVEAU CEGEP

A - CONSIGNE

1. Le mot projet réfère à toute forme d'action ou d'intervention que le répondant estime être de l'éducation populaire.

2. Il est nécessaire de remplir une fiche par projet.

3. Feront l'objet d'une fiche:

   - 3.1 Tous les projets en cours
   - 3.2 Tous les projets terminés qui ont débuté depuis septembre 1977.

4. Il est nécessaire de répondre à toutes les questions.

5. Si, pour un projet donné, une ou des questions ne s'appliquent pas, indiquez, en guise de réponse à ces questions: "ne s'applique pas".

6. Si l'espace manque pour répondre aux questions, utiliser des feuilles annexes au questionnaire, en identifiant bien le numéro de la question.

7. Le mot "répondant" réfère à la personne qui répond au questionnaire ci-joint.

8. Idéalement, chaque fiche sera remplie par le responsable du projet.

   Le mot "responsable" réfère au personnel du cégep.

   Il se peut qu'un citoyen de la communauté soit nommé responsable du projet par son groupe d'éducation populaire.

   Toutefois, à moins que la chose soit impossible ou impertinente, nous préférons qu'un membre du cégep remplisse la fiche.

9. Lorsqu'il y a des personnes ou des groupes à identifier dans certaines questions générales du présent questionnaire, il est préférable d'identifier ces personnes en disant s'il s'agit du personnel du cégep ou de membres de la communauté, et dans ce cas, s'il s'agit de citoyens isolés ou de citoyens membres de groupes (et alors lesquels).

   Exemple d'une mauvaise identification de personnes: Madame Tremblay est venue me voir pour me proposer d'organiser des cours d'animation destinés à madame Paquette et à madame Desrosiers.

   Exemple d'une bonne identification de personnes: Madame Tremblay, responsable de l'AFEAS, dans telle région, est venue me voir pour me proposer d'organiser des cours d'animation destinés à deux membres de l'AFEAS qui deviendront responsables de l'atelier X dans le Centre communautaire de leur région.

B - QUESTIONNAIRE

Ne pas écrire
dans cette colonne

1. Nom du projet

___________________________________ 1 [| | |]

2. Nom du responsable du projet (personnel du CEGEP seulement)

____

3. Nom du répondant (de cette fiche)

___________________________________ 5 [ ]

4. Occupation du répondant

___________________________________ 6 [|]

5. Nom du Cégep

____

6. Objectifs du projet.
Il s'agit de décrire le projet en distinguant, s'il y a lieu, les activités immédiates et les objectifs théoriques poursuivis.

Exemple:

Objectifs immédiats: apprendre la poterie à un groupe X

Objectifs théoriques: apprendre aux participants à travailler en groupe, à se revaloriser, etc. 8 [|]

7. Origine du Projet. Dire brièvement comment le projet a débuté, quels ont été les intervenants significatifs, qui a identifié le besoin d'une telle activité d'éducation populaire. 10 [|]

8. Décrire le processus ou la stratégie d'intervention pour l'ensemble du projet: 12 [|]

a) Découper le projet en étapes;

b) Dire, pour chacune des étapes:

- les objectifs poursuivis;
- les activités concrètes des participants;
- le rôle du cégep (exemple de rôles: soutien matériel, dispenser de la formation, identifier la clientèle etc...);
- les méthodes pédagogiques employées.

9. Identifier les principales ressources utilisées, matérielles et humaines, ainsi que l'organisme fournisseur. S'il y a des individus à mentionner, ne pas donner leur nom mais leur rôle, par exemple: un médecin de la région, un participant d'un groupe d'éducation populaire, etc.

16 [|]

Ressources	Organisme fournisseur
____________	____________
____________	____________
____________	____________
____________	____________
____________	____________
____________	____________

10. Dans ce projet, quelles sont les réalisations obtenues à date?

18 [|]

11. Nombre de participants impliqués dans ce projet. Si le nombre varie constamment, décrire la situation.

Exemple: Groupe d'information auprès d'accidentés de travail. A chaque réunion, il y a 3 participants permanents et une dizaine de participants nouveaux à chaque réunion.

20 ☐☐☐

23 ☐☐☐

26 ☐☐☐

12. Ce projet a débuté le

_______________ mois _______________ année

29 ☐☐☐

33 ☐

13. Ce projet:

s'est terminé le _______ mois _______ année

ou

se terminera probablement le _______ mois _______ année

N.B. S'il est impossible d'estimer la date de la fin du projet, en donner la raison.

14. Cette activité d'éducation populaire existait-elle avant d'être reliée à votre cégep. (Choisir la bonne réponse) 34 [|]

[ ] Non (passer à la question 16)

[ ] Oui (passer à la question 15)

N.B. Répondre NON implique que le cégep a produit un groupe qui n'existait pas auparavant.

Répondre OUI implique qu'un groupe déjà existant s'est rattaché au Cégep à un moment de son histoire.

15. Donner une brève description de cette activité, du groupe de participants, de l'organisme parrain (s'il en est) avant son rattachement au cégep. 36 [|]

16. Cette activité d'éducation populaire demeurerait-elle en existence si, pour quelque raison que ce soit, le cégep cessait de la parrainer.
(Choisir la bonne réponse). 38 [| |]

[ ] Non

[ ] Oui

[ ] Peut-être

N.B. Répondre NON implique que l'activité cesse, et que le groupe de participants se désintègre probablement.

Répondre OUI implique que l'activité continuerait probablement et que le groupe de participants se débrouillerait sans le cégep. (même s'il doit modifier ses activités pour cela).

Répondre PEUT-ETRE implique que le groupe est probablement assez autonome pour envisager le problème de sa survie, sans que rien nous permettre de prédire qu'il irait plutôt vers la désintégration ou vers la continuation.

17. Décrire les usagers de ce projet selon les caractéristiques suivantes:

17.1 Sexe des usagers | 41 [ ][ ]

17.2 Age des usagers | 43 [ ][ ]

17.3 Scolarité des usagers | 45 [ ][ ]

17.4 Occupation des usagers | 47 [ ][ ]

17.5 Les usagers sont-ils membres de groupes ou d'associations? Si oui, lesquelles. | 49 [ ][ ]

OPINIONS SUR L'EDUCATION POPULAIRE DANS LES CEGEPS

QUESTIONNAIRE NO. 3

OPERATION R.E.P.O.

Retour à la Fédération: le 31 mai 1979

Jacques Bonin
S.D.C.
Mai 1979

OPINIONS SUR L'EDUCATION POPULAIRE DANS LES CEGEPS

A - CONSIGNE

1) Idéalement, ce questionnaire sera rempli par le coordonnateur de l'Education permanente de chaque cégep.

2) Il ne faut remplir qu'un seul questionnaire pour chaque cégep.

3) Si l'espace manque, ajouter des feuilles en identifiant bien le numéro de la question.

B - QUESTIONNAIRE

1. Nom du cégep 1

____

2. Nom du répondant

____

3. Occupation du répondant

____

4. Dans les projets d'éducation populaire dont vous aimeriez vous occuper, décrire: 3

a) la clientèle visée;
b) les grands besoins que vous sentez dans la communauté;
c) les méthodes pédagogiques souhaitées. 6

5. Décrire le projet d'éducation populaire idéal dont vous aimeriez vous occuper.

9

6. Y a-t-il à votre cégep une orientation ou même une politique en éducation populaire et si oui laquelle.

11

7. Comparer l'éducation populaire que vous donnez et souhaitez donner au niveau cégep à celle donnée par d'autres niveaux d'enseignement ou par d'autres organismes. 13

7.1 Y a-t-il une différence (commenter).

7.2 Devrait-il y avoir une différence (commenter). 15

7.3 Définir l'éducation populaire (en quelques mots). 17

FICHE DE PARTICIPANT ACTUEL

QUESTIONNAIRE NO. 4

OPERATION R.E.P.O.

Retour à la Fédération: le 30 juillet 1979

Jacques Bonin
S.D.C.
Mai 1979

FICHE DU PARTICIPANT ACTUEL

A- Objectifs de ce questionnaire

Ce questionnaire fait partie d'une vaste recherche qui a pour but d'identifier l'éducation populaire au niveau collégial et d'en circonscrire les pistes de développement.

Dans cet ensemble, ce questionnaire a pour but de mieux connaître les usagers de l'éducation populaire et leurs besoins.

B- Confidentialité

Les réponses à ces questions demeurent strictement confidentielles et ne serviront à rien d'autre qu'à établir une analyse générale et anonyme des usagers de l'éducation populaire et de leurs besoins.

C- Consigne

1) Pour remplir cette fiche, il faut être un participant actuel d'au moins une activité d'éducation populaire rattachée à un CEGEP.

2) Pour qu'une analyse utile puisse être faite: il faut répondre à toutes les questions.

3) Chaque participant ne doit remplir qu'une seule fiche, même s'il participe à plusieurs activités différentes en éducation populaire

4) N'est pas un participant, toute personne qui ne fait que fournir des ressources sans chercher à s'éduquer dans le cadre de l'éducation populaire.

Toutefois, un inscrit à un programme d'éducation populaire peut mettre son savoir au profit des autres et demeurer un participant mais un avocat dont le seul rôle est de fournir des informations légales à un groupe d'éducation populaire n'est pas un participant (cet avocat est plutôt une personne-ressource).

D- QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LE PARTICIPANT ACTUEL

Ne rien écrire dans cette colon[ne]

1. Nom

_______________________________ 1 [ ]

2. Adresse complète

____

_______________________________ 2 [ ]

3. Sexe (cochez la bonne réponse)

Masculin [ ]

Féminin [ ]

3. Age

_______________ 3 [ ][ ]

4. Pendant combien d'année avez-vous fréquenté l'école régulière à plein temps (en excluant les études à temps partiel)

_______ ans

5. Si vous avez suivi des cours à temps partiel, donnez l'équivalent en terme de nombre d'années plein temps.

Si vous n'avez pas suivi de cours à temps partiel, écrivez: 0

_______ ans 5 [ ][ ]

6. Diplôme le plus élevé obtenu

_______________ 7 [ ]

7. Dites quel est votre métier, profession ou occupation principale

_______________ 8 [ ]

8. Travaillez-vous présentement (cochez la bonne réponse)

Oui [ ]

Non [ ] 9 [ ]

FICHE DU PARTICIPANT ACTUEL

9. Etat civil (cochez la bonne réponse)

☐ Célibataire

☐ Marié

☐ Veuf

☐ Séparé ou divorcé

10 ☐

10. Nombre d'enfants (si vous n'en avez pas, inscrire: 0)

__________ enfants

11 ☐

11. Quel est votre revenu personnel, brut, annuel, de toute provenance (cochez la bonne réponse)

De 0 à 4 999 ☐

De 5 000 à 9 999 ☐

De 10 000 à 14 999 ☐

De 15 000 à 19 999 ☐

De 20 000 à 24 999 ☐

25 000 et plus ☐

12 ☐

12. Nom du CEGEP, où vous participez à des activités d'éducation populaire. (Si vous faites ces activités dans plusieurs CEGEPS, indiquez le principal CEGEP où vous participez).

CEGEP ____________________

13 ☐☐

13. Nommer et décrire brièvement l'activité d'éducation populaire à laquelle vous participez. (Si vous participez à plusieurs activités, indiquez ici la principale).

15 ☐☐☐

Nom ____________________

Description ____

____

____

____

____

FICHE DU PARTICIPANT ACTUEL

14. Quel est votre rôle dans cette activité? 18 [ ][ ]

15. Quel est le rôle du cégep dans cette activité? 20 [ ][ ]

16. Depuis combien de temps participez-vous à cette activité? 22 [ ]

_______ an(s) et ______ mois

17. Environ combien d'heures par mois en moyenne cette activité vous occupe-t-elle? 23 [ ]

_______ heure(s)

18. Pendant combien de mois à venir comptez-vous participer à cette activité? 24 [ ]

_______ mois

19. Dites en quelques mots les raisons qui vous ont poussé à participer à une activité d'éducation populaire dans un cégep. 25 [ ]

____

____

____

____

20. Participez-vous à d'autres activités d'éducation populaire (reliées au Cégep) que celle mentionnée à la question 13. (cochez la bonne réponse) 26 [ ]

- [ ] Non (passez à la question 22)
- [ ] Oui (passez à la question 21)

21. Nommez chaque activité et le Cégep impliqué: 27 [ ]

Nom ________________ Cégep ________________

Nom ________________ Cégep ________________

Nom ________________ Cégep ________________

22. Participez-vous à des groupes ou associations? (cochez la bonne réponse) 28 [ ]

- [ ] Non
- [ ] Oui (passez à la question 23)

FICHE DU PARTICIPANT ACTUEL

23. Nommez les groupes ou associations dont vous faites partie en identifiant le but ou l'activité principale de chaque groupe ou association.

Nom du groupe	But ou Activité principale
______________	______________
______________	______________
______________	______________

29 [ ]

NOTES AU SUJET DU RECENSEMENT DES USAGERS

QUESTIONNAIRE NO. 5

OPERATION R.E.P.O.

Retour à la Fédération: Le 30 juillet 1979

Jacques Bonin
S.D.C.
Mai 1979

NOTES AU SUJET DU RECENSEMENT DES USAGERS

A - CONSIGNE

1) Ce questionnaire doit être complété par le responsable chargé de faire passer le questionnaire, intitulé "Fiche du participant actuel", aux usagers des projets d'éducation populaire.

2) Idéalement, ce responsable est en même temps le responsable du projet d'éducation populaire lui-même.

3) Il est nécessaire de remplir le présent questionnaire pour chaque projet d'éducation populaire.

4) Les "fiches du participant actuel" doivent être groupées par projet, chaque groupe de fiches ainsi obtenues sera coiffé du présent questionnaire complété et le tout retourné à la Fédération.

B. QUESTIONNAIRE

1. Nom du projet 1

____

2. Nom du répondant (de cette fiche) 4

____

3. Nom du cégep

____

4. Clientèle théorique: donner un estimé du nombre total des usagers de ce projet, entre le 15 mai et le 15 juillet 1979. 6

______________ usagers

5. Nombre de questionnaires: "Fiche du Participant actuel" envoyés ou que vous avez tenté de faire passer (quelle que soit la méthode). 10

______________ questionnaires

6. Nombre de questionnaires: "Fiche du Participant actuel", reçus et complétés. 12

______________ questionnaires.

ANNEXE V: Liste des documents annexes du rapport de recherche de l'opération REPO déposés au centre de documentation du CADRE et disponibles pour consultation

LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES DU RAPPORT DE RECHERCHE DE L'OPERATION R.E.P.O. DEPOSES AU CENTRE DE DOCUMENTATION DU C.A.D.R.E. ET DISPONIBLES POUR CONSULTATION.

I. Les comptes-rendus des première et deuxième rencontre des huit (8) comités régionaux,

par Jacques Des Groseilliers.

II. Les contributions au sous-comité sur la spécificité des ressources des cégeps quant à l'éducation populaire:

1. Notes sur les avantages différentiels des cégeps en éducation populaire,

   Michel Lemay, 4 p.

2. Utilisation de ressources spécifiques,

   Pierre Schnobb, 5 p.

3. Inventaire des ressources spécifiques apportées par les cégeps aux interventions en éducation populaire,

   le Comité régional de l'est du Québec, 11 p.

III. Les rapports des comités régionaux:

1. COMITE REGIONAL DE MONTREAL - Cégeps Ahuntsic, André-Laurendeau Bois-de-Boulogne, Dawson, Maisonneuve, Rosemont, St-Laurent, Vanier et Vieux Montréal.

Les conditions de base en éducation populaire,

par André Pitre, 19 p.

Annexe 1: Inventaire des structures et du fonctionnement actuels et souhaités des cégeps de la région de Montréal quant à l'éducation populaire,

par John Lee, 12 p.

Annexe 2: Le dossier immigrant,

par Nadine Ackad, 27 p.

Annexe 3: Dossier jeunes chômeurs,

par Pierre Tousignant, 18 p.

Annexe 4: Dossier consommation,

par Yvon Cadieux, 8 p.

2. COMITE REGIONAL LAURENTIDES-LANAUDIERE - Cégeps de Joliette, Lionel-Groulx, Saint-Jérôme et Trois-Rivières.

Rapport de l'opération R.E.P.O., 3 p.

Annexe 1: questionnaire destiné aux organismes précédé d'une problématique, 14 p.

Annexe 2: questionnaire destiné aux départements ou services du collège précédé d'une problématique, 8 p.

3. COMITE REGIONAL MONTREAL - RIVE-SUD Cégeps de l'Outaouais, St-Jean-sur-Richelieu et Valleyfield

Rapport de recherche en éducation populaire

par Lyne Godmaire, 25 p.

4. COMITE REGIONAL DE L'ESTRIE - Cégeps de Sherbrooke, Drummondville, Granby et campus Lennoxville (Champlain)

Rapport du comité régional de l'Estrie, 18 p.

Annexes: rapports des ateliers du colloque, 20 p.

5. COMITE REGIONAL QUEBEC-BANLIEUE - Cégeps Lévis-Lauzon, François-Xavier Garneau, Limoilou, Ste-Foy, Thetford Mines et l'Institut Maritime de Québec

Rapport final, par Michel Lamothe, 7 p.

6. COMITE REGIONAL DE LA CÔTE-NORD - Campus Mingan et Manicouagan

Rapport du projet collectif de la Côte-Nord, 16 p.

par Carol Lavoie
Jean-Marie Plante et
Denis Turbis

7. COMITE REGIONAL DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN - ‖ Cégeps d'Alma, Chicoutimi, Jonquière et St-Félicien

Rapport de l'opération, 3 p.

Annexe 1: Projet d'enquête sur les besoins en éducation populaire de la région Saguenay-Lac St-Jean,

par Régis Couture et André Gagnon, 64 p.

Annexe 2: -Le plan d'échantillonnage, 8 p.

-Les tableaux de dépouillement des données, 3 p.

-Un schéma d'interprétation des résultats, 17 p.

-Questionnaire d'identification des besoins en éducation populaire des organismes du Saguenay-Lac St-Jean, 22 p.

-Questionnaire d'identification des besoins en éducation populaire des individus du Saguenay-Lac St-Jean, 23 p.

8. COMITE REGIONAL DE L'EST DU QUEBEC - ‖ Cégeps La Pocatière, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Gaspé

Dossier d'intervention des services d'éducation des adultes des cégeps de l'est du Québec,
Tome I : Vérification des hypothèses de base, 171 p.
Tome II: Les dossiers d'intervention, 258 p.

par Diane Bonneville et
Mariette Trottier
sous la direction de Léo Huppé

9. COMITE DES ANGLOPHONES - ‖ Cégeps Champlain (St-Lambert) Dawson et John Abbott

L'éducation populaire et les collèges anglophones, rapport final, 12 p.

Annexe 1: Report of Present Trends: Community Education in the Community Colleges of North America,

by Paul Woolner, 35 p.

Annexe 2: Sondage: le rôle du cégep selon l'opinion publique, 6 p.

Annexe 3: Follow up report R.E.P.O., 18 p.

* * * * * * *